

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Bassin 8 (038) 24 07 22  
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

PAGE 15  
**REPORTAGE EN CHINE**  
Le début d'une grande enquête

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE  
TÉLÉPHONE 038 25 65 01  
**L'EXPRESS**

**FAN**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DÈS LUNDI SUR LES BORDS DU LÉMAN  
**Les «pétroliers» à Genève: anxiété du monde occidental**

GENÈVE (AP). — Le monde occidental attend avec une certaine anxiété la réunion extraordinaire sur les prix que doit tenir à partir de lundi à Genève l'organisation des pays exportateurs de pétrole. Avec anxiété mais aussi avec le sentiment que, le prix du pétrole ayant quadruplé en moins de trois mois, les choses ne peuvent guère aller plus mal et pourraient même peut-être s'améliorer dans l'avenir.



Excusez-nous: plus d'essence! A Londres, on est toujours correct. (Téléphoto AP)

Juste avant Noël, six membres de l'OPEP — tous le long du golfe Persique — ont augmenté leur prix préférentiel de 128 % et depuis lors cinq autres membres ont annoncé des hausses identiques tandis que les trois derniers feront prochainement connaître leurs intentions.

Plus qu'une nouvelle augmentation, qui ne paraît guère plausible, ce que cherche l'OPEP c'est une formule générale liant le prix de leur pétrole brut au coût de leurs importations, seul moyen de préserver à long terme le pouvoir d'achat de leurs revenus et de se prémunir contre l'inflation.

Sept pays arabes (Abou Dhabi, Algérie, Arabie saoudite, Irak, Koweït, Libye et Qatar) et sept non-arabes (Equateur, Indonésie, Gabon, Iran, Nigeria, Venezuela et en tant qu'observateurs Trinidad et Tobago) font partie de l'OPEP, organisation distincte de l'OPAEP qui groupe dix pays arabes: l'Egypte, la Syrie, Bahrein et les sept de l'OPEP.

**L'ARME DU PÉTROLE**

L'OPEP n'est pas associée à l'embargo arabe sur le pétrole et elle tente d'être strictement apolitique. Ses dirigeants reconnaissent cependant en privé qu'il est difficile de ne pas être entraîné dans la polémique sur le Proche-Orient et dans la stratégie de «l'arme du pétrole» dirigée contre Israël.

Récemment, des propos peu amènes ont été échangés, dit-on de bonne source, entre les membres arabes et non-arabes de l'OPEP, les premiers accusant les seconds, particulièrement, le Nigeria, l'Iran et le Venezuela, de tirer avantage de la pénurie de pétrole pour s'assurer de très substantiels profits.

C'est ainsi, par exemple, que l'Iran a récemment vendu aux enchères du brut de grande qualité à plus de 17 dollars le baril (159 litres), tandis que le Nigeria n'a pas

encore accepté d'offrir à plus de 16 dollars.

L'extraction d'un baril de pétrole ne coûte guère que cinquante centimes, au Texas ou dans les jungles gabonaises, mais à ce prix s'ajoute le transport, les frais de raffinage, les bénéfices des compagnies et surtout les taxes versées aux gouvernements locaux où le pétrole est extrait et où le produit raffiné est vendu.

**Garmisch: duel italo-suisse?**



La descente de Garmisch verra-t-elle un duel entre Italiens et Suisses? C'est ce que laisse supposer le résultat de la «non-stop», l'Italien Plank ayant battu les Suisses Collombin (notre téléphoto AP), Russi et son compatriote Varallo... de deux centièmes de seconde... (Lire en page 11)

En marge de la grogne sur les produits agricoles  
**La guerre du lait est déclarée en Romandie**

MOUDON (ATS). — Durant la journée de jeudi et vendredi matin, des groupes de paysans appartenant à l'Union des producteurs suisses (organisation syndicaliste paysanne de Suisse romande) ont exprimé en divers lieux de Suisse romande leur opposition aux modalités de contrôle de la qualité du lait — en même temps que leur mécontentement au sujet des prix des produits agricoles, jugés insuffisants — en faisant obstruction au prélèvement des échantillons de lait et en détruisant ceux qui étaient centralisés à Moudon.

Jeudi, un commando d'une vingtaine de producteurs motorisés a bloqué la personne chargée de récolter les échantillons dans la région, alors qu'elle se trouvait à la laiterie de Bussy-sur-Moudon. Il a fallu appeler les gendarmes pour libérer le collecteur. Entrepris, sa voiture avait été ouverte et les tubes vidés du lait qu'ils contenaient.

Vendredi matin, une centaine de manifestants venus des campagnes vaudoises se sont rassemblés à Moudon, où se trouve le laboratoire qui centralise les échantillons de lait prélevés dans le canton, sous la direction de M. Albert Neuenschwander, directeur de l'école cantonale de fromagerie de Moudon. Les militants de l'UPS ont vidé les échantillons de lait déposés dans l'ancien collège secondaire de la ville, où fonctionnait le laboratoire central, et d'autres qui étaient apportés en voiture à ce laboratoire.

Ils se sont, en outre, fait remettre d'autres échantillons qui se trouvaient provisoirement à l'école de fromagerie.

Tous les tubes ont été vidés du lait qui avait été prélevé dans les différents locaux de coulage des villages.

La gendarmerie vaudoise avait été alertée, mais elle n'est pas intervenue contre les manifestants. Aucun acte de violence n'a été commis, aucun affrontement ne s'est produit, et il faut noter que si les «commandos» ont détruit les échantillons de lait, ils n'ont pas cassé les tubes de verre qui les contenaient.

Vendredi après-midi, le conseiller d'Etat Edouard Debétaz, chef du département vaudois de l'Agriculture, s'est

entretenu à Lausanne avec M. Neuenschwander, chargé de l'organisation du contrôle de la qualité du lait dans le canton, un délégué de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, appelé de Berne, et avec des représentants des organisations régionales de producteurs, pour étudier la situation et les mesures à prendre. Celles-ci doivent être envisagées d'entente entre les autorités cantonales et fédérales, car il s'agit de l'application de l'ordonnance fédérale sur le contrôle de la qualité du lait.

(Lire la suite en page 9)

**Inflation agricole**

De notre correspondant de Berne: La politique laitière suisse subit, à l'instar des autres secteurs économiques le contrecoup de l'inflation. En demandant à l'agriculture de fournir sa part dans la lutte contre la spirale des prix et des salaires, le Conseil fédéral n'a pu satisfaire que partiellement les requêtes paysannes concernant l'adaptation du revenu dans l'agriculture à la hausse du coût de la vie.

Le mécontentement paysan sur les prix agricoles se double de l'irritation des producteurs de lait devant l'application de l'ordonnance fédérale sur la qualité du lait qui défavorise certains d'entre eux.

Les incidents d'hier en Romandie, qui constituent une violation des dispositions légales, posent un problème délicat aux autorités qui ne voudraient

pas envenimer la situation en prenant des sanctions à l'égard des contrevenants. Mais quelles mesures appliquer? Le développement de la productivité dans le secteur industriel tend certes à accroître le décalage avec le revenu agricole. Il en résulte une tendance marquée à la diminution du nombre des exploitations agricoles au profit de fusions et de concentrations qui permettent une exploitation plus rationnelle et partant plus rentable. Mais la politique de subventions à l'agriculture a pour but, notamment, de maintenir la viabilité de cette branche et de l'élevage dans les zones les moins favorisées. Les prix agricoles, donc, doivent nécessairement être adaptés aux prix industriels si l'on veut maintenir chez nous une agriculture saine.

J.-P. G.

LES IDÉES ET LES FAITS

**De deux crises dont souffre la Suisse (II)**

Après l'inflation, la pénurie d'énergie (1). On nous assure que nous n'aurons pas à subir les effets du manque de chauffage, jusqu'au printemps. Nous en prenons acte. Encore faudra-t-il payer les augmentations de mazout, de charbon et même de bois. Quant aux restrictions d'essence, nous nous accommoderons très bien de ne pas rouler le dimanche, s'il le faut encore. Une réserve devrait être faite pourtant pour les personnes âgées ou affectées dans leur santé qui tiennent à se rendre à l'église ou au temple et qui ne peuvent que s'y rendre en voiture, la marche ou les transports publics étant pour elles trop fatigants. Le réconfort dominical, dans nos pays de vieille chrétienté est indispensable pour surmonter le travail et les épreuves de la semaine.

Il est cependant un aspect de cette pénurie d'énergie qui représente un grave danger. Les garagistes, l'industrie hôtelière, les petits restaurants de campagne, et nous en passons, bref autant de secteurs de notre économie nationale, en subissent déjà et en subiront les conséquences. Sans oublier que s'il y a également manque d'électricité, bien des usines ne pourront fonctionner qu'au ralenti. On revient ici au problème lancinant du chômage. Déjà l'Allemagne fédérale annonce 700.000 chômeurs pour 1974. Combien seront-ils demain en Suisse?

Quelles sont les mesures qu'il conviendrait de prendre pour juguler ces deux formes de crise?

A notre avis, en dehors du collectivisme dont nous ne voulons pas, parce que l'Etat-tyran nous imposerait alors ses contraintes dans tous les domaines il n'y en a que deux possibles: l'autodiscipline du consommateur et de rigoureuses restrictions de l'Etat dans la gestion des deniers publics.

Certes, dans le premier cas, il n'est pas facile de demander à n'importe qui de renoncer à acheter n'importe quoi, après des années de prospérité et là où la société a mis au premier rang l'acquisition des biens de consommation avant la recherche d'autres valeurs beaucoup plus profondes pour l'homme. C'est toute une mentalité qu'il faut changer, dans un retour aux traditions morales.

Quant à l'Etat, nous avons déjà dit souvent que sa tâche pour combattre l'inflation consistait à réduire les dépenses. Les quatre arrêts qu'il vient de faire proroger en votation populaire n'auront pas plus d'efficacité que naguère, si lui-même ne se pose pas en modèle.

A cet égard, sur le plan cantonal, le député chaux-de-fonnier, Jean-Pierre Béguin a déposé sur le bureau du Grand conseil un intéressant postulat dans lequel il fait une suggestion jusqu'ici inédite: faire dresser par l'administration elle-même un inventaire des lois existantes afin d'y déceler des allègements possibles et de procéder aux éliminations nécessaires. Cela pourrait s'appliquer à l'Etat fédéral. Mais il n'y a pas que l'élagage d'une législation vétuste qui entre en ligne de compte. Où il convient de porter la hache, c'est dans la prolifération des mesures nouvelles, imposées par une centralisation croissante.

René BRAICHT

(1) Voir FAN du 4 janvier 1974

**Les plus mal habillées du monde...**

LOS-ANGELES (AFP-REUTER). — La princesse Anne d'Angleterre figure en «bonne» place cette année, aux côtés d'ailleurs de Jacqueline Onassis sur la liste des femmes célèbres les plus mal habillées du monde, liste publiée à Los-Angeles par le célèbre couturier

américain Blackwell, dont le verdict est toujours reproduit par l'ensemble de la presse américaine.

La princesse Anne doit ce triste privilège à sa robe de mariée, qui était «atroce», la plus «stupide robe du monde du haut jusqu'en bas», a déclaré le couturier. La seule partie de la robe qui présentait un peu d'allure, a-t-il ajouté, étaient les manches, «mais elles sont passées de mode depuis Henri VII, et je ne pense pas que la princesse y changera quelque chose».

Le couturier Blackwell, qui à plusieurs reprises avait accordé la palme à la reine Elisabeth, a encore déclaré que la princesse Anne «parvint à donner l'impression que sa mère est à la mode, et cela, il faut le faire...».

Mais, c'est la chanteuse américaine Bette Midler qui remporte cependant la palme, détrônant l'actrice Raquel Welch, première l'an passé et troisième cette année «non pas que son élégance se soit améliorée mais parce que son étoile a un peu pâli», a expliqué M. Blackwell.

Pour la seconde fois en quatorze ans, un homme fait aussi partie du classement. David Bowie, chanteur américain de musique rock, mélange, selon Blackwell, «de Joan Crawford et Marlène Dietrich», accède à la dixième place de ce Gotha féminin.

M. Blackwell a, d'autre part, applaudi l'élégance de huit femmes parmi lesquelles Liza Minelli, la princesse Caroline de Monaco et Mme Henri Ford.



De gauche à droite, l'actrice Elke Sommer, la princesse Anne et Raquel Welch. (Téléphoto AP)

**Au-delà de la Grande Muraille**

L'intérêt légitime que nos lecteurs portent aux affaires locales et aux événements survenant dans notre région ne dispense pas notre journal d'explorer, en marge de l'actualité souvent superficielle, les pays petits et grands dont le destin, au-delà des mers, est appelé à influencer notre propre façon de vivre infiniment plus et plus vite, que dans le passé.

Animés de cette préoccupation, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles sous le titre «REPORTAGE EN CHINE». Ce coup d'œil derrière la Grande Muraille sera suivi d'une enquête intitulée «LE NOUVEAU DÉFI AMÉRICAIN». Elle montrera que les problèmes d'outre-Atlantique considérés comme majeurs par les Européens ne sont pas forcément ceux dont dépend le sort des Etats-Unis. Ils constituent encore moins les tâches auxquelles les Américains consacrent leurs plus gros efforts et leurs plus puissants moyens.

S'agissant de la Chine, dont nos lecteurs trouveront en PAGE 15 le premier «reportage», ce vaste pays vient de connaître, ainsi que nous l'avons annoncé avant-hier, l'intervention la plus énergique que le pouvoir central, à Pékin, ait opérée depuis la Révolution culturelle déclenchée en 1966, dans la structure de l'autorité sur laquelle reposent la stabilité des provinces et la cohésion de tout le système national de la Chine continentale.

Dix des onze régions militaires se sont vu retirer leurs commandants, dont la plupart avaient réussi, du temps du maréchal Lin Piao, le dauphin de Mao Tsé-toung «liquidé» physiquement en 1971, à réunir entre leurs seules mains des pouvoirs militaires, ceux du parti et ceux de l'administration. Du fait de cette singulière conception du fédéralisme, une caste de nouveaux «seigneurs de la guerre» allait-elle se créer? Ou bien Lin Piao et ses agents dans les provinces visaient-ils plutôt à doter la Chine populaire d'une super-dictature militaire, afin de faire faire aux huit cents millions de Chinois un nouveau bond en avant spectaculaire, tant à l'intérieur que sur l'échiquier international?

Ce qui paraît certain, c'est que le centralisme l'a emporté — pour le moment. Mais comment les nombreuses mutations affectant les cadres supérieurs de l'armée vont-elles se répercuter sur l'ordre intérieur? Quel sera leur effet sur l'allure générale de la sécurité aux frontières où, directement dans le nord, aux confins de la Mandchourie, et par pays interposés, du côté de l'Inde, s'exerce la pression croissante de l'Union soviétique? Gardons-nous de toute précipitation. Mais l'incertitude, l'inquiétude ne semblent point injustifiées.

R. A.

**L'actualité régionale:** pages 2, 3, 6, 7 et 9

**L'actualité suisse:** page 10

**Les sports:** pages 11 et 13  
**Chronique cinématographique:** page 16

**Le carnet du jour et les cultes:** page 18

**Les programmes radio-TV:** page 17

**Dernière heure et bourses:** page 19

**Que vont faire les paysans neuchâtelois?** (Page 3)

**Explosion et incendie à Bulle: gros dégâts** (Page 9)

**Près de 4 milliards de subventions en 1974** (Page 10)

## AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

## ENDIVES

par carton 2.75  
env. 5 kg kg

au détail kg 3.20

aux Gourmets

## Hôtel du Cygne, Bevaix

CE SOIR  
SOUPER FONDUE CHINOISE à  
discretion Fr. 15.— par personne

## DANSE du petit Nouvel-An

avec l'orchestre « LES JACKSON »  
Vacances annuelles du 7 janvier  
au 4 février

CE SOIR, dès 21 heures

## Bôle, halle de gymnastique

## GRAND BAL

## DU PETIT NOUVEL-AN

## Les Geneveys-sur-Coffrane

Annexe hôtel des Communes  
CE SOIR, dès 20 h 30

## BAL du petit Nouvel-An

## et Fête des Rois

## avec élection

Orchestre RAYMOND CLAUDE  
Bar, ambiance, cotillons - S.F.G.

## Les bonnes affaires

## de janvier :

## BOUTIQUE MADELEINE

PROMENADE-NOIRE 8

## Super-Centre Coop

## Portes-Rouges

## ENDIVES BELGES

la livre Fr. 1.50

## DEMAIN, hôtel de la Couronne

## COLOMBIER

## GRAND LOTO non-stop

« PTT NOUVEL-AN »  
de 15 h à 21 heures  
ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS

## Noble Compagnie des

## Marchands de Neuchâtel

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le lundi 7 janvier 1974, à 14 heures,  
à l'hôtel de ville de Neuchâtel  
Le comité

## Café du Théâtre

## Neuchâtel

MENU DU SAMEDI  
Filets de sole  
Tournedos aux morillesMENU DU DIMANCHE  
Crevettes cocktail - Jambon de campagne - Langue à la bernoise  
toujours soigné, de l'assiette aux plats « à la carte »

## Ecole d'art chorégraphique

## Anynia KETTERER

## REPRISE DES COURS

dans toutes les écoles  
dès lundi 7 janvier 1974  
Pour les nouvelles inscriptions et renseignements :  
☎ 25 29 19 ou 47 17 74

## A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Un jeune Boudrysan « découvre » les Etats-Unis

## L'ESSENTIEL : ON Y EST TRÈS VITE ADOPTÉ !

Champs de maïs du Michigan, plages de sable fin de Floride, jeunes filles en tenue extravagante, monuments de Washington : les images toujours présentes dans la mémoire évoquent une aventure passionnante... Frédéric Gasser, de Boudry, lycéen de 18 ans, évoque ainsi son séjour récent d'un an aux Etats-Unis, dans sa « famille » américaine, grâce à l'Organisation « Youth for Understanding », qui, dans le cadre de l'échange de jeunes des deux pays, lui a facilité le séjour pour la somme forfaitaire de 750 dollars.

Au préalable, il a dû vaincre l'hésitation de ses parents, puis affronter les épreuves de sélection. Durant un an, il a vécu chez les Neitzert, à Coldwater (Michigan), une ville de 9000 âmes. Une famille de modestes employés, de quatre enfants, qui a accepté d'accueillir bénévolement des jeunes étrangers pour leur permettre de découvrir les Etats-Unis.

Ses premières impressions ? L'arrivée à Détroit où sa « famille » l'attendait à l'aéroport et le réconforta par un accueil chaleureux des trasseries douanières : « Salut mon gars, on va à la maison... » Le jeune Boudrysan n'oublia jamais l'hospitalité spontanée, naturelle, des Américains, son entrée dans une « High school » où, sans manifester de curiosité naturelle, il devait être assez rapidement adopté par ses nouveaux camarades.

## TOUT ÉTAIT SI IMMENSE !

Frédéric est arrivé aux Etats-Unis sans idées préconçues. Dès le début, il a été frappé par l'immensité de tout : champs de maïs, fermes, voitures, circulation. Il note une vie plus fébrile qu'en Suisse, les passants ayant toujours l'air d'être occupés, mais aussi leur jovialité. L'école ?

— Elle ressemblait un peu à une ca-

serne fonctionnelle, mais les études étaient différentes, les élèves ayant le choix entre sept disciplines. C'était peut-être plus intéressant, néanmoins mes camarades avaient tendance à opter pour les matières plus faciles, ce qui explique le niveau plus bas de l'enseignement.

Frédéric a noté le grand nombre d'élèves se rendant à l'école en voiture car là-bas on peut conduire à partir de 16 ans et on voit peu de cyclomoteurs. Les jeunes Américains — garçons et filles — sont plus indépendants qu'en Europe à l'égard de leurs familles. Ils accordent peu d'importance à l'habillement, pratiquent de nombreux sports (football américain, « soccer », cross-country, golf, lutte, tennis, etc.). Ils déjeunent à la cantine de l'établissement où ils ont le choix entre un menu fixe, toujours arrosé avec du lait ou du chocolat, pour le prix modique de 1 fr. 20, ou un repas à la carte, plus cher :

— Pas de discipline stricte, mais il fallait être à l'heure.

## ATTACHEMENT A LA VIE FAMILIALE

Autre constatation : les Américains sont très attachés à la vie familiale. Ils aiment recevoir des amis à l'improviste, sont très croyants. Ainsi, à Coldwater, on trouvait neuf églises différentes. Durant son séjour, Frédéric a parcouru, en compagnie de sa « famille », près de 10000 km à travers le pays, notamment au Canada et en Floride. Il a visité Cap-Kennedy d'où les astronautes s'élancent à la découverte de nouveaux mondes ; il a vu les chutes de Niagara. Il a constaté que les Américains aiment voyager à travers leur pays :

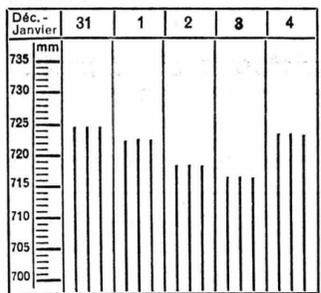
— Avec ma « famille », on campait à bord de la cabine montée sur une jeep. Là-bas, de nombreux jeunes couples vivent dans des « villas sur roulettes » (les « trailers »). On ne s'attache pas à un coin de terre, on déménage dans un autre Etat si on vous y offre une meilleure situation. On vend ses meubles et on recommence.

## LE NIVEAU DE VIE

En ce qui concerne le niveau de vie, le jeune Boudrysan ne pense pas qu'il

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 4 janvier 1974. — Température : Moyenne : 0,3 ; min. : -0,8 ; max. : 1,2. Baromètre : Moyenne : 722,9. Eau tombée : 0,2 mm. Vent dominant : Direction : est, nord-est ; force : faible, 11 h à 13 h 30 sud-sud-est faible. Etat du ciel : couvert, neige 13 h à 13 h 30.



Niveau du lac 4 janvier 1974 428,87

Prévisions météorologiques. — Le temps sera en partie ensoleillé avec des formations régionales de brouillard ou de stratus le matin et une nébulosité changeante au-dessus, parfois encore abondante dans le sud. La température en plaine sera comprise à l'aube entre zéro et moins 5 degrés, l'après-midi entre plus 2 et plus 7 degrés. Le vent sera faible ou modéré du sud-ouest et l'isotherme de zéro degré avoisinera 1600 mètres.

Temps probable pour dimanche et lundi : au nord, brouillard et stratus, limite supérieure vers 800 à 1000 mètres. Au-dessus en partie ensoleillé par nébulosité variable. Quelques précipitations possibles dimanche dans l'ouest. Au sud, d'abord très nuageux ou couvert avec quelques précipitations, neige au-dessus de 800 à 1000 mètres, puis amélioration du temps lundi.

Les routes : les conditions de circulation routière demeurent normales en toutes régions.

## Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 25 décembre ; Reo, Fabrizio, fils de Donato, menuisier, Colombier, et de Maria-Assunta, née Frisullo. 29 ; Stucker, Cédric-Alain, fils de Blaise-Eric, avocat, Cormondrèche, et de Janine, née Schmalz ; Grasso, Sonia, fille d'Agatino, maçon, Boudry, et de Dolores, née Potes. 31 ; Zbinden, Patricia, fille d'Alain-Claude, menuisier, Cornaux, et d'Huguette-Ida-Juliette, née Krattinger.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 28 décembre ; Martin, Albert-Henri, technicien, et Cuendet, Françoise-Catherine, les deux à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 4 janvier Capelli, Luciano, tailleur, Strozza (Italie), et Borel, Françoise-Josette, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 28 décembre ; Steiger, Marcel-Eric, né en 1920, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, célibataire. 30 ; Lutz née Frari, Adrienne, née en 1884, ménagère, la Chaux-de-Fonds, veuve de Lutz, Ulysse-Emile. 3 janvier ; Delley, Paul-Louis, né en 1923, ouvrier papeter, Neuchâtel, époux de Marcelle-Raymonde, née Baillo ; Boschung, Henri-Philippe, né en 1918, inspecteur d'assurances, Neuchâtel, époux de Lydie-Anny, née Christen.

La C.C.A.P.  
garantit l'avenir  
de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général : Chs Robert

soit plus élevé qu'en Suisse. Cependant, il a noté le coût moins élevé des appareils de télévision, du petit ménage, des vêtements, des produits alimentaires :

— Il est vrai qu'on attache moins d'importance qu'ici à la qualité et à la durée des articles industriels ou des vêtements, car les Américains aiment le changement.

Parmi ses autres impressions, il a retenu les cinémas pour automobilistes, où l'on suit distraitemment le spectacle, les multiples programmes de la télévision, entrecoupés de publicité, l'habitude de payer le moindre achat avec un chèque ou une carte de crédit, la concurrence commerciale, le manque d'intérêt pour la littérature classique au profit des romans populaires et des magazines.

De même, durant la période des élections présidentielles, il a remarqué le peu d'intérêt porté à la campagne électorale et aux événements internationaux ne concernant pas directement l'Amérique, comme ceux du Viet-nam.

L'année est vite passée. Et le retour, en dehors de la joie de retrouver les siens, comment a-t-il été marqué :

— Je trouvais tout très petit : petites parcelles de vignes, petites voitures, mais peut-être une dimension plus humaine.

Pourtant Frédéric a été marqué par les espaces américains, en premier lieu la nature à l'état pur, dans le Nord canadien de même qu'il n'oublia pas l'esprit pionnier des Américains, leur soif de vivre, de réussir, leur hospitalité désintéressée, mais aussi leur discrétion :

— J'ai donné quelques conférences sur la Suisse. On m'a posé des questions d'ordre pratique : « Skiez-vous ? », « A quoi consacrez-vous vos loisirs », « Avez-vous... jodler ? », mais sans s'intéresser particulièrement à ma famille ou à la vie en Suisse. Ces questions m'ont permis de comprendre que l'Amérique est grande et que les Américains n'ont pas fini de découvrir avant de s'intéresser à d'autres pays.

Un an de séjour dans une famille américaine : Frédéric Gasser rêve encore à cette merveilleuse expérience. Il retournera certainement aux Etats-Unis pour revoir ses parents d'adoption avec lesquels il correspond régulièrement. Mais pour l'instant, il préfère envisager de construire son avenir en Suisse. J.P.



Frédéric Gasser lors de la remise du diplôme de fin d'année à Coldwater.

## REMERCIEMENTS

La famille de  
Madame Hélène PORRET

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur exprime sa sincère reconnaissance et profonde gratitude.

Neuchâtel, janvier 1974.

La famille de  
Monsieur  
Henri CHALLANDES

infiniment touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons ou leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1974.

Monsieur Alexis BARBIER

profondément touché des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entouré de leur présence, de leurs messages et de leurs envois de fleurs ; il leur exprime sa sincère reconnaissance.

Bevaix, le 3 janvier 1974.

L. Wasserfallen sa  
Pompes funèbres  
Rue du Seyon 24 a  
2000 Neuchâtel

transports en tous lieux  
toutes formalités  
téléphone 038/25 11 08

## La TV romande : grincements de dents à Boudry

Le soir du réveillon, un ami nous demanda de voir à la télévision des images de guerre et de violence. Il s'agissait de l'émission diffusée d'Icogne (Valais) qu'animait Gilbert Bécaud et dont une séquence était tirée : « Les enfants dessinent la guerre et la paix ».

— A un moment, où le monde est traumatisé par les événements du Proche-Orient, d'Irlande, du Vietnam, les attentats et la violence qui déferle sur la plus grande partie du globe, faut-il donc, un soir de Noël, où on attend des images de paix, d'amour, avilir le mystère de la Nativité ? Comment peut-on à ce point oublier que Noël, cela veut dire « Paix sur la terre ». Il y a plus de trois cents jours dans l'année pour évoquer les images de la guerre,

## SERRIÈRES

## Noël dans la paroisse

(c) L'arbre de Noël, garni d'ampoules électriques et installé dans le préau du temple, illuminait les visages des fidèles allant fêter la Nativité. A cette occasion, le chœur mixte paroissial, sous la direction de Mme Schiffmann, et accompagné par la trompette de M. Aubert, chanta des œuvres de Bach et de Marcell. Le lendemain, ce fut le tour aux enfants des écoles du dimanche de Vanseyon et Serrières d'exécuter une cantate ; leur directrice, Mlle Guibert, avait également préparé un ravissant jeu de Noël. La nuit de Noël fut marquée par un culte avec musique (flûte douce, Mlle Speerli et M. Laedrach, violon).

La fanfare « L'Avenir », fidèle à une longue tradition, avait annoncé Noël tôt le matin. Le soir précédent les jeunes avaient invité, pour un souper offert par la commune, une trentaine d'ainés et d'isolés.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les parents, amis et connaissances de  
Mademoiselle  
Alice ISLIKER

sont informés de son décès survenu dans sa 88<sup>me</sup> année, après une maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.  
Peseux, le 4 janvier 1974.

L'enterrement aura lieu lundi 7 janvier.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Arnold Diacon, à Colombier ;  
Monsieur et Madame François Deagostini et leurs enfants Dominique et Pierre, à Colombier ;  
Monsieur et Madame Charles Diacon, Corinne et Catherine, à Chambray ;  
Monsieur et Madame Marcel Diacon, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Albert Monnier, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Bourquin, Bühler, Begert, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Arnold DIACON

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 69<sup>me</sup> année.2013 Colombier, le 1er janvier 1974.  
(Côteaux 1a)Plus de lutte  
Plus de souffrance  
Voici le jour de l'éternel repos.  
Que ta volonté soit faite.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 7 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## La Direction et le personnel d'Ogival S. A., à Colombier

ont le triste devoir de faire part du décès de

## Monsieur Arnold DIACON

leur fidèle et dévoué collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## L'Agence générale de Neuchâtel de L'HELVETIA INCENDIE SAINT-GALL et son personnel

ont le triste devoir d'annoncer le décès de leur inspecteur des sinistres,

## Monsieur Henri BOSCHUNG

survenu dans sa 56<sup>me</sup> année, après 36 ans de service à la compagnie.

La cérémonie funèbre aura lieu samedi 5 janvier 1974, à 10 heures, à Neuchâtel, à la chapelle de Beauregard.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Khoutek, la comète, se cache encore... mais ne pas confondre avec Vénus!

Khoutek, le phénomène céleste qualifié de « comète du siècle », semble pas tenir ses promesses. Les astronomes avaient prédit une comète brillante de mille fois traversant notre espace céleste, visible à l'œil nu. On avait même dit que le phénomène serait très dangereux à observer avec des lunettes non munies de filtres. Or, à ce jour, aucune observation n'a pu être faite dans la région neuchâteloise, pas plus qu'en Suisse d'ailleurs. Seules les plaques sensibles des télescopes peuvent enregistrer son passage.

Et pourtant, elle devient de jour en jour visible sur les plaques photographiques. C'est dire que, comme il en est l'habitude chez les comètes en général, celle-ci aussi se montre fantaisiste et déjoue tous les pronostics. C'est donc la source d'une grande déception chez les professionnels de l'observation du ciel et de ses phénomènes.

### APRÈS LE COUCHER DU SOLEIL

Le temps couvert de ces derniers jours n'est pas pour faciliter la vision de Kohoutek. Néanmoins, c'est en ce moment, jusqu'en février, en

tout cas, qu'elle devrait apparaître comme annoncé, arborant une queue nettement observable.

C'est une heure après le coucher du soleil, dans la direction du couchant, qu'on pourra la voir, c'est-à-dire vers 17 h 45. Vers le 7 janvier, Kohoutek sera très proche de Vénus, la planète qui présente la plus grande brillance dans le ciel à cette époque et visible déjà avant le coucher de soleil. Kohoutek, comme Vénus, sera à 10 degrés au-dessus de l'horizon. Il faudra donc se trouver sur les crêtes ou dans un endroit très dégagé, dans la région neuchâteloise, pour pouvoir observer le phénomène qui ne doit pas tarder à se manifester.

De nombreuses personnes croient avoir vu la comète à l'œil nu, la confondant probablement avec Vénus. Plus de 40 appels téléphoniques quotidiens ont été enregistrés à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, émanant d'observateurs ou plus simplement pour des demandes de renseignements.

Jusqu'à aujourd'hui, déception donc dans les milieux astronomiques. Mais patience...

J.-C. R.



A l'Observatoire astronomique de Bâle, cet attroupement attend l'apparition de Kohoutek, qui n'était finalement pas au rendez-vous.

(Avipress - Keystone)

# Les cases « privilégiées » de la rue de la Balance

## Voici ce qui s'était passé à Lucerne il y a deux ans

Certaines places de parc réservées à la gendarmerie, rue de la Balance, sont-elles illégales? On sait qu'un avocat du chef-lieu qui s'était fait « coller » pour avoir laissé sa voiture dans une case autre que celles réservées aux véhicules d'intervention a levé ce lièvre jeudi, lièvre qui s'ajoute à la fameuse affaire des « emplacements privilégiés » que s'étaient octroyés il y a quelques années les services industriels de Neuchâtel.

Statuant dans la cause X. contre Lucerne (\*), le Tribunal fédéral a eu à débattre en octobre 1972 d'une affaire semblable à celle de la rue de la Balance. Par décret du Conseil municipal de Lucerne du 9 décembre 1965, la voie d'accès reliant le Hirschengraben à la Theaterstrasse avait été réservée aux voitures de police. Ce décret fut approuvé deux mois plus tard par le Conseil d'Etat, puis régulièrement publié. La rue fut munie à ses deux extrémités de signaux d'interdiction de stationner avec la mention: « Réservé aux véhicules de police les jours ouvrables de 7 h à 18 heures et parage autorisé de 18 h à 7 heures du matin ». La police municipale, qui avait déjà d'autres possibilités de stationnement dans la cour de la caserne, disposait de six places dans cette rue. C'est donc bien le cas de la rue de la Balance.

### LE CAS DE M. X. ...

Le 14 août 1970, un automobiliste, M. X. ..., gara sa voiture sur l'une des places réservées à la police et se fit prendre et ... condamné à 10 fr. d'amende. X. ... fait opposition et le tribunal de police de Lucerne le libère le 26 novembre suivant, estimant que chacune des six places de parc n'était pas indispensable à la police pour y stationner ses véhicules d'intervention. Sur appel du ministère public, le Tribunal supérieur du canton de Lucerne a cependant maintenu la condamnation à 10 fr. en se fondant sur le besoin impérieux de l'inspection de la police de disposer de places de parc pour ses véhicules d'intervention.

M. X. ... ne se décourage pas. Il se pourvut en nullité et le Tribunal fédéral devait admettre son pourvoi. Pourquoi? Selon l'article 3 alinéa 2 de la LCR, les cantons sont compétents pour interdire, restreindre ou régler la circulation sur certaines routes. Des interdictions de parage ou de stationnement qui constituent « d'autres limitations ou prescriptions » ne peuvent être édictées que lorsqu'elles sont nécessaires pour assurer la sécurité, faciliter ou régler la circulation, pour protéger la structure de

### LA NEUEVILLE

#### Où en est l'étude des ports de petite batellerie?

(c) Après avoir pris connaissance d'une circulaire de la direction des œuvres sociales du canton relative aux soins donnés à titre professionnel dans des foyers et des familles à des personnes âgées ou handicapées, le Conseil municipal de la Neuveville a désigné Mlle Lillette Roth, assistante sociale, pour la surveillance et la délivrance des autorisations requises. Un rapport a été déposé par M. J.-Pierre Louis, conseiller municipal, concernant l'étude et l'aménagement des divers ports de petite batellerie. La question sera reprise ultérieurement.

Le conseil a pris acte de la décision du commandant du corps des sapeurs-pompiers, M. Paul Schertenleib, de conserver son mandat pour une année encore. Enfin, le conseil a pris congé de M. Paul Roth, chef cantonnier de la commune et lui a exprimé sa reconnaissance pour les services rendus à la communauté pendant 45 ans d'activité en lui remettant une chance-souvenir.

F.L.

la route ou satisfaire à d'autres exigences imposées par les conditions locales.

Le recourant ne contestait pas la régularité à la forme de l'intervention décrétee mais soutenait en revanche que les conditions matérielles de l'interdiction de parquer n'étaient pas réunies et qu'elles constituait à tout le moins un abus.

### LES TEMPS ONT CHANGE

Selon la jurisprudence constante, les règles de la circulation de la LCR s'appliquent à l'ensemble des véhicules à moteur et des cycles sur le domaine public, c'est-à-dire aussi bien au trafic en mouvement qu'aux véhicules parqués. Donc, dans tout le domaine public ouvert au trafic, les interdictions ou restrictions de parage imposées à l'ensemble des usagers ou à certains d'entre eux doivent remplir les conditions de l'article 3 alinéa 4 de la L.C.R. Une interprétation large de ces conditions était autrefois justifiée, tant pour le trafic que pour le parage. Mais la fluidité du trafic en augmentation constante ne peut plus être maintenue aujourd'hui qu'en multipliant les voies de présélection avant les croisées et en canalisant la circulation sur des voies parallèles sur de longs tronçons. L'élargissement des voies de circulation se fait régulièrement aux dépens des cases de stationnement marquées le long des trottoirs.

### EXIGENCES ACTUELLES

La motorisation croît avec la densité de la population. Le cercle des personnes qui utilisent des véhicules à moteur pour se déplacer entre leur lieu de travail et leur domicile croît sans cesse, de sorte que les surfaces réservées au parage sont devenues une « denrée rare ». Cette situation a rendu nécessaire une limitation de la durée du parage. Certaines villes subordonnent les autorisations de construire à la création simultanée de parcs privés. Le Tribunal fédéral est conscient de la nécessité de libérer le plus possible la voie publique des véhicules parqués, mais une interdiction absolue du parage dans les rues finirait par porter préjudice également au trafic en raison de la surface restreinte des parcs privés.

Ces conditions actuelles justifient une interprétation plus stricte des conditions liées à la suppression ou à la limitation de places de parc en regard de l'article 3 alinéa 4 de la L.C.R. Cette exigence s'impose particulièrement là où les places de parc existantes, utilisées normalement par de nombreux automobilistes pour de courtes durées en raison des limitations de parage, sont retirées

de l'usage public pour être réservées durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, à des catégories privilégiées.

De telles limitations doivent enfin s'inspirer de l'article 82 alinéa 1er de l'OSR soit celle qui, pour atteindre son but, n'occasionnera que le minimum de restrictions à la circulation.

### NECESSITÉ CONTESTÉE

Le Tribunal supérieur du canton de Lucerne a limité son pouvoir d'examen à la question de savoir si la réservation de places de parc critiquée par le recourant était compatible avec l'article 3 alinéa 4 de la L.C.R. Il a constaté à ce propos que la création de places de parc pour les véhicules de police à proximité immédiate des locaux de la police municipale s'imposait comme une nécessité. Mais, contrairement au juge de première instance, le Tribunal supérieur n'a pas examiné quelles étaient les autres possibilités de parage pour les véhicules de police, ni quels étaient les besoins en véhicules des fonctionnaires ni pour quel but.

De tels motifs heurtent la loi. Les premiers juges auraient dû au moins contrôler si la décision de l'autorité administrative était conforme à l'article 3 alinéa 4 de la L.C.R. Ce contrôle s'imposait d'autant plus que l'inspection de police était à la fois l'autorité requérante, l'expert et l'instance d'exécution. Un examen sérieux se justifiait aussi en regard de l'analyse des faits et de la motivation soignée qui avait conduit le premier juge à nier l'existence des conditions légales. Il n'était donc pas admissible, conclut le Tribunal fédéral, d'écartier les constatations de l'autorité de première instance par la remarque générale que la police municipale a besoin de places de parc à proximité de ses locaux.

### LE CAS DES FONCTIONNAIRES

Les places de parc des rues publiques entourant des bâtiments administratifs n'appartiennent pas au patrimoine administratif de la collectivité, mais constituent une part du domaine ouvert au trafic public. La réservation de places de parc au profit de fonctionnaires ne peut trouver sa justification dans l'exécution de tâches administratives, car le besoin en places de parc des fonctionnaires travaillant dans un bâtiment administratif ne diffère pas du même besoin des employés du secteur privé et un tel motif ne satisfait pas aux conditions de l'article 3 alinéa 4 de la L.C.R.

Le tribunal de Lucerne-Ville était arrivé à la conclusion que la plupart des véhicules de police bénéficiaires des places réservées n'étaient pas appelés à

intervenir en tout temps. A tout le moins n'était-il pas nécessaire de réserver six places au profit des véhicules appelés à intervenir immédiatement pour assurer la sécurité, faciliter ou régler la circulation.

De tels motifs sont fondés en regard de la loi. Le Tribunal supérieur ne les a pas remis en question, encore moins réfutés. Son arrêt viole l'article 27 en relation avec l'article 3 L.C.R. Une condamnation du recourant n'est donc pas justifiée, conclut l'arrêt du Tribunal fédéral.

C'était le cas de Lucerne. Il ne pourrait sembler-t-il, en être autrement à Neuchâtel.

\* « Journal des tribunaux - 1973 - première partie - Pages 417 et suivantes.



## Cruel manque d'établissements pour personnes âgées

● EN supplément à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel figure cette interpellation de Mlle E. Abplanalp et consorts:

« Plusieurs dizaines de personnes domiciliées à Neuchâtel attendent de pouvoir entrer dans un établissement pour personnes âgées. Mais il n'y a pas de place dans nos homes; il n'y a que de longues listes d'attente.

Cette situation est toujours pénible; elle est quelquefois tragique, car la décision d'entrer dans un home pour personnes âgées est généralement dictée par l'incapacité de subvenir désormais à ses propres besoins. Une longue attente dans ces conditions pose de graves problèmes à la personne concernée et à sa famille. On ne peut donc ignorer l'ampleur des difficultés que nous traversons actuellement face à cette situation.

Le home médicalisé en projet n'y changera pas grand-chose parce que de type et de fonction différents.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal de faire connaître au Conseil général les mesures qu'il entend prendre dans l'immédiat pour parer au manque de places dans les homes simples et sa politique de développement en la matière à moyen et long terme. »

### Tamponnement

● Hier vers 13 h 45, au volant d'une automobile, M. F.J., domicilié à Saint-Blaise, circulait route des Gouttes d'Or en direction du centre, en empruntant la piste sud de la voie nord. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 90, il n'a pu arrêter son véhicule derrière la voiture conduite par M. S.S., de Neuchâtel, qui avait l'intention d'entrer dans un garage et avait immobilisé sa machine pour laisser passer des véhicules venant en sens inverse. Dégâts.

### AUVERNIER

#### C'était Noël...

(c) Le 24, à 17 h, eut lieu au temple la traditionnelle fête de Noël des enfants. A 23 h 15, les cloches ont carillonné, pour la première fois, à l'occasion d'une veillée de Noël préparée par un groupe de jeunes. Très nombreux furent les paroissiens qui y assistèrent. Dans la douce lumière des bougies, empreinte de ferveur et de sérénité, cette veillée commença et finit par un duo de flûte. Des lectures, commentaires et chants précédèrent le service de sainte cène offerte par les jeunes. Dans sa simplicité, cette cérémonie évoquait une scène du temps des Cathares.

Enfin, pour ne pas se séparer trop sèchement, les jeunes ont prié l'assistance d'accepter le verre de thé qu'ils avaient préparé à son intention.

### Souvenirs de fêtes

(c) Le joli sapin qui se dressait sur la place du Port du vin n'est plus qu'un souvenir. Son rayonnement faisait oublier, le soir, la grisaille des journées. D'autre part, souvenir heureux également que l'aimable aubade donnée le jour de Noël par la fanfare « L'Avenir ».

## Un temps à sauna!

et pourquoi pas une cure de bronzage?

SAUNA *Pathy* BEAUTÉ

CORTAILLOD - Tél. 42 16 35  
Soins et massages pour hommes et femmes

## Poêles et « catelles » : un travail de licence qui mérite une plus grande diffusion

Lors des fouilles faites entre les remparts du château de Valangin, au début du siècle, l'intendant des bâtiments de l'Etat, Charles-Henri Matthey avait trouvé et conservé soigneusement une quantité de fragments de carreaux de poêles. Entassés dans des caisses, des cartons et des armoires du château de Valangin, ces précieux tessons n'avaient fait l'objet d'aucune étude systématique, car il s'agissait d'un travail de longue haleine.

Mais ces dernières années, Béatrice Huber, une jeune étudiante de la faculté des lettres, s'est mise courageusement à la tâche et elle vient de présenter comme mémoire de licence un classement et une analyse de ce matériel. Ce travail fait avec autant de soin et de patience que de perspicacité révèle plus de cent séries de « catelles » différentes qui permettent de suivre les styles et les techniques du XIVe au XVIIe siècle.

Catelles gothiques en relief, ornées de figures grotesques ou d'animaux fabuleux, au XIVe siècle, catelles inspirées par des dessinateurs de valeur au XVe siècle, le maître E.S., par exemple, catelles aux motifs architecturaux et aux corps si vivants de la Renaissance, catelles vertes, catelles de deux couleurs, catelles polychromes, catelles plates, corniches, moulures, pâtes présentent toute l'évolution des goûts des seigneurs de Valangin durant trois siècles.

Elles mettent également en rapport les châteaux de Valangin, de Neuchâtel et

de Hallwil, où des motifs semblables apparaissent. Et déjà d'autres endroits, proches ou lointains, révèlent de mêmes dessins: le bois de Montmirail et Soleure, comme le résultat des fouilles de la deuxième correction des eaux du Jura permet de le voir. Des poêliers étrangers ont-ils travaillé ici? Leurs modèles seuls ont-ils été imités? La diversité des dimensions et des cadres fait retenir cette seconde hypothèse.

D'excellents dessins de Béatrice Huber analysent chaque « catelle » et permettent souvent de retrouver un motif qui n'est attesté que par un fragment minuscule. Il faut regretter qu'un tel travail ne soit publié qu'à trois exemplaires, car il ne manquera pas de servir de base de comparaison pour les études futures concernant les premiers poêles de notre pays. Cette assurance n'est-elle pas la meilleure récompense pour cette jeune archéologue?

F.L.

### Informations horlogères

# QUE FUT 1973 MAIS, SURTOUT, QUE SERA 1974?

Sur le plan économique, l'année qui vient de prendre fin a été surtout caractérisée par l'effondrement, au mois de janvier, du système monétaire de Bretton Woods, fondé sur des monnaies librement convertibles à des cours de change fixes, ce qui a contraint le monde à adopter une solution qui jusqu'ici n'a pas répondu entièrement à l'attente de ses partisans, celle des cours de change flottants.

Malgré cela, écrit « La Suisse horlogère », l'expansion de l'économie internationale s'est poursuivie à un rythme accéléré qui s'est toutefois nettement atténué dans le courant de l'automne, en raison des mesures prises pour lutter contre l'inflation. On estime à 12 % l'accroissement réel du commerce mondial par rapport aux chiffres de l'année 1972. L'augmentation du pouvoir d'achat de la part des pays en voie de développement, qui trouve son origine dans le coût élevé des matières premières, s'est traduite par un accroissement de la demande, dans les nations industrialisées notamment, contribuant ainsi à une hausse d'environ 7 % de la production industrielle internationale. Aux mesures anti-inflationnistes est venu s'ajouter, vers la fin de l'année dernière, le boycottage pétrolier des pays arabes qui fait planer une certaine menace sur la situation de l'emploi à l'échelle mondiale.

### « RETOMBÉES »...

La Suisse, dont l'économie est tributaire dans une large mesure des marchés du monde, s'est fortement ressentie de l'essor de la conjoncture internationale ainsi que de la hausse généralisée

des prix. Le renchérissement, dont les proportions étaient déjà inquiétantes, s'est même encore accéléré. En dépit de la nouvelle réévaluation du franc et des mesures d'exception prises pour freiner l'activité, la surexpansion s'est maintenue au cours de l'an dernier. Il faut espérer que les quatre arrêtés conjoncturels, acceptés récemment par le peuple helvétique, auront des répercussions favorables dans la lutte contre l'inflation.

### VERS LES 80 MILLIONS DE PIÈCES

De janvier à octobre 1973, les exportations horlogères suisses de montres et de mouvements se sont élevées à 64,9 millions de pièces, contre 60,3 millions durant la période correspondante de l'année précédente, ce qui représente un accroissement de 7,7 %. Tout laisse présager — les chiffres de novembre et de décembre ne sont pas encore connus — que les livraisons extérieures de montres et de mouvements helvétiques, en 1973, atteindront, voire dépasseront pour la première fois le cap des 80 millions de pièces.

Si les résultats de l'exercice écoulé peuvent être qualifiés de satisfaisants, ils ne sauraient cependant donner lieu à un optimisme exagéré. En effet, un examen attentif de la situation montre que les exportations horlogères se sont particulièrement développées dans la première moitié de l'année dernière pour diminuer progressivement par la suite.

Ce phénomène peut être attribué à certaines circonstances particulières qui ne se renouvelleront pas forcément en 1974. C'est ainsi, par exemple, qu'on

estime dans les milieux bien informés que la moitié au moins de l'augmentation des exportations à destination des Etats-Unis l'était au titre de la reconstitution des stocks.

### RENCHÉRISSEMENT

De même, l'introduction en Grande-Bretagne, le 1er avril 1973, de la taxe sur la valeur ajoutée a sans doute incité les importateurs de produits horlogers à s'approvisionner abondamment avant l'entrée en vigueur de cette dernière. La nouvelle réévaluation du franc suisse s'est traduite par un renchérissement des produits horlogers. D'autre part, les hausses des coûts n'ont pas pu être répercutées entièrement sur les prix de vente en raison de l'apreté de la concurrence étrangère. Il en résulte un amoindrissement des marges bénéficiaires et partant une diminution du potentiel d'autofinancement.

D'une manière générale, le degré d'occupation (\*) a été très élevé dans la plupart des secteurs de fabrication et la pénurie de main-d'œuvre dont souffre notre industrie a continué de se faire sentir tout au long de l'année qui vient de s'écouler. Cette situation a contraint bon nombre d'industriels à intensifier encore les efforts de rationalisation en vue d'accroître la productivité.

L'industrie horlogère suisse a poursuivi ses travaux dans le domaine de la recherche à laquelle elle voue une attention soutenue, car elle est consciente que c'est en perfectionnant sans cesse ses produits, en améliorant constamment la qualité, qu'elle conservera sa suprématie sur les marchés mondiaux.

Malgré les difficultés auxquelles elle

a dû faire face, cette industrie a augmenté sensiblement le chiffre de ses ventes à l'étranger, ce qui fournit la preuve de son dynamisme et de sa vitalité.

### MAIS DEMAIN ?

De quoi 1974 sera-t-il fait? Il est bien malaisé de le dire d'autant plus que les économistes qui se sont penchés sur la question sont loin de faire l'unanimité. Dans le secteur horloger, la marche des affaires est conditionnée non seulement par les tendances de la conjoncture, mais également par la politique anti-inflationniste et la situation monétaire internationale. On peut cependant admettre qu'il s'écoulera un certain temps avant que ces facteurs agissent de façon favorable ou défavorable sur le climat de l'industrie horlogère suisse.

Au seuil de l'an nouveau, on ne peut que souhaiter à cette industrie de poursuivre sa marche en avant et de maintenir son indépendance technologique et sa place prépondérante sur les marchés mondiaux.

(\*) Dans le même numéro, l'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie donne la traduction d'un article de la « Stuttgarter Zeitung » faisant état de réduction de l'horaire chez Kienzle. Cette mesure a pris effet le 1er janvier et est surtout appliquée au secteur « terminage » de l'entreprise. Environ 20 % des 2500 employés de Kienzle sont touchés par cette « mesure de précaution » dictée par la crainte de la direction d'assister à une éventuelle détérioration de la situation.

## FAN-L'EXPRESS

### Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

### Décali de réception de la publicité:

#### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

#### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

#### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

#### Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienna, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Slon, Winterthour, Zurich.

#### Tarif des abonnements

##### SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

##### ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

#### Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

### A LOUER

#### HOTEL DE LA GARE A VENDLINCOURT

Pour tous renseignements, tél. (066) 74 48 15.

### DEMANDES À LOUER

Nous cherchons à louer

#### LOCAL

ou grand appartement situé à Neuchâtel, pouvant nous servir de siège central.

Faire offres au Centre Portugais de Neuchâtel, case postale 438, ou tél. (038) 31 16 31.

Nous cherchons pour commerce de meubles

#### ENTREPOTS

de 300 à 400 m2 avec accès facile sur la route pour camionnette.

Faire offres sous chiffres AY 3036 au bureau du journal.

### Je cherche

à louer ou à acheter hôtel-restaurant ou bar à café

Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres 87-75.149, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Dame seule cherche, tout de suite, à Colombier, un

#### appartement

de une ou deux chambres. Faire offres sous chiffres 22-470.013, à Publicitas, 1401 Yverdon.



LESCHOT S.A.  
Fabrique de cadrans  
Mail 59  
2002 NEUCHATEL  
Tél. (038) 25 84 44

engagerait immédiatement ou pour date à convenir:

### frappeur

ou jeune homme habile désirant acquérir cette formation;

### ouvrier

ayant des notions de mécanique pour son service d'entretien, travail indépendant;

### ouvrières

pour ses départements de montage et de facettage, travaux propres et variés.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 25 84 44.



BEKA Saint-Aubin S.A.  
SAINT-AUBIN

cherche pour son département de vente:

### du personnel de formation technique

sachant travailler d'une façon indépendante pour les secteurs freins pour poids lourds et entraînement machines pour service intérieur et extérieur.

Pour son bureau technique, construction d'appareils pneumatiques et hydrauliques

### constructeur

appelé à devenir chef de bureau, âge minimum 35 ans.

### dessinateur-constructeur

pour la fabrication

### mécaniciens

### ou mécaniciens sur autos

pour montage et réparation d'appareils de freins et installations prototypes de freins sur camions

### mécanicien-outilleur ou de précision

pour l'atelier d'outillages spéciaux et de prototypes. Travaux très variés demandant de l'initiative personnelle

### ouvriers d'usine manutentionnaires

Semaine de 5 jours.

Caisse de retraite.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner ou d'adresser leurs offres à Beka Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

### AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

#### Mise au concours

Afin de repouvoir ultérieurement le poste de

### GREFFIER SUBSTITUT

un poste

#### d'employé de commerce

au bureau des Juges d'instruction, à Neuchâtel, est mis au concours.

Traitement: à convenir.

Obligations: légales.

Entrée en fonction: à convenir.

En cas de convenance, le candidat sera nommé à la fonction de greffier substitut (cl. 8 ou 7) dans un délai d'une année à 2 ans.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 janvier 1974.



Musée d'ethnographie

### L'EXPOSITION MALGACHE QUI ES-TU?

est prolongée jusqu'au 20 janvier

### IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

### MAISON ANCIENNE

à Auvernier.

Prière de faire offres sous chiffres BF 10 au bureau du journal.

Particulier achèterait

### VILLA

de construction récente ou terrain à bâtir, région le Landaron, la Neuveville, Prêles.

Faire offres sous chiffres AT 3021 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

### A LOUER

#### Appartement à louer à la Coudre

3 1/2 pièces, cuisine, salle de bains, salle de douches, vue, terrasse, garage.

Loyer: Fr. 900.— par mois, tout compris. Libre immédiatement.

S'adresser à l'Etude de Me Brauen, notaire, tél. (038) 25 96 35.

On cherche à un emplacement des plus favorables

### MAGASIN DE VENTE

Nous sommes une entreprise à succursales, expansive, ayant du succès, et cherchons à louer ou à acheter, à Neuchâtel, un magasin de vente très bien situé.

Nous nous intéressons à un contrat de bail à long terme et sommes disposés à payer un loyer élevé correspondant à l'emplacement de l'objet (ou prix d'achat correspondant).

Ecrivez-nous, de préférence, tout de suite. Vous recevrez immédiatement de nos nouvelles.

Faire offres sous chiffres 29-87537 à Publicitas S.A., 4600 Olten.

### OFFRES D'EMPLOIS

## RIVAREX S.A.

2024 SAINT-AUBIN

Anciennement BÉROCHE S.A., usine 2, fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques

cherche

## ouvriers ouvrières

pour la fabrication et le montage de meubles de camping.

Mise au courant assurée. Travail varié dans usine moderne.

Prestations sociales, bon salaire avec 13me mois.

Se présenter ou téléphoner à:

RIVAREX S.A., 2024 Saint-Aubin, face à la gare de Gorgler - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.



NEUCHATEL

cherche

### sommelier (ère) garçon ou fille d'office garçon ou fille de buffet

Débutant (e) accepté (e).  
Tél. 24 30 30, ou se présenter, dès 13 heures.

Pour compléter son équipe de monteuses en échafaudages tubulaires,

PETITPIERRE & GRISEL S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

### deux aides-monteuses

de nationalité suisse (ou étranger hors plafonnement), sérieux et capables de travailler de manière indépendante.

Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec la direction. Tél. 25 65 41.

Camping résidentiel de première catégorie cherche

### UN COUPLE

pour seconder le gérant de l'exploitation. L'homme serait affecté aux travaux extérieurs, c'est-à-dire tonte de gazon, entretien de la piscine et entretien général.

La dame serait appelée à s'occuper du magasin libre-service.

Appartement à disposition; engagement à la saison ou à l'année. Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres 28-900329, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

### On cherche d'urgence

jeune fille ou dame, pour s'occuper de deux petites filles (2 et 3 ans), et aider au ménage, à Colombier, 4 à 5 jours par semaine. Chambre et douche à disposition. Téléphoner au (038) 41 25 31, le soir si pas de réponse.

Bureau de la ville cherche

### une employée de bureau

sachant écrire à la machine. Travail très varié avec initiative, dans une ambiance familiale.

Ecrire sous chiffres HL 16 au bureau du journal.

### TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.

désire engager un

### aide-magasinier vendeur

pour son service après-vente et pièces détachées. Ce poste conviendrait à jeune homme désirant se créer une situation stable. Mise au courant par nos soins.

Conditions de travail agréables avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne; deux matinées de congé par semaine.

Les candidats qui s'intéressent à ce poste sont priés de téléphoner au (038) 25 76 44 ou d'écrire à TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A., 5, rue des Fausse-Brayes, 2000 Neuchâtel.

## CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche

### OUVRIERS OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée. Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

# LES MINI-PRIX DU SPÉCIALISTE

*Savoie-Petitpierre S.A.*

CONFECTION POUR DAMES — GIRLS et GRANDES TAILLES — PANTALONS — PULLS

LINGERIE — CORSETERIE — CHEMISERIE — TOUT POUR L'ENFANT

VOYEZ NOS VITRINES

RUE DU SEYON 1

NEUCHATEL

PLACE DES HALLES 9

# Dès le 1er janvier 1974, Neuchâtel a aussi son agence de voyages Marti

Pour que vos prochaines vacances ne vous réservent que de bonnes surprises

**C'**est au no 5 du Faubourg de l'Hôpital que commence le plaisir du voyage. A l'agence de voyages Marti. Nous sommes dès aujourd'hui à votre disposition, dans les anciens locaux de l'agence «Voyages et Transports», avec toute la compétence de notre personnel spécialisé. A cela s'ajoutent l'expérience internationale de l'agence Marti, ses relations étendues et son efficacité. Sans oublier un service à la clientèle réellement sur mesure. Chez Marti, on prend le temps de répondre à vos questions, de vous proposer des solutions individualisées et détaillées. Avec une totale franchise.

La réussite de vos vacances est notre meilleure référence

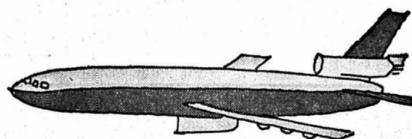
Nous vous offrons:

Un vaste éventail de services – du billet d'avion au voyage mondial exclusif

★  
Un grand choix d'arrangements individuels et de voyages collectifs, au juste prix Marti

★  
Des conseils personnalisés – nous tenons strictement compte de vos désirs. Quand nous vous disons où et comment réaliser vos vœux, vous pouvez nous faire confiance

★  
Chez Marti, il n'y a que de bonnes surprises. Parce que nous recommandons uniquement ce que nous connaissons.



*Nous vous souhaitons une heureuse année (de voyages)!*

Et nous ferons tout notre possible pour y contribuer. En particulier par les offres fascinantes que nous avons préparées à votre intention pour 1974. Par exemple:

<b>Majorque – par avion (prix par personne, départ de Genève)</b>			
El Arenal	Hôtel Acapulco (1re classe) Chambre avec bain, wc, terrasse; pension complète	1 semaine dès 2 semaines dès 3 semaines dès	Fr. 547.– Fr. 775.– Fr. 1001.–
<b>Grèce – par avion (prix par personne, départ de Genève)</b>			
Rhodes	Hôtel Océanis (1re classe) Chambre avec bain, téléphone, air-conditionné; demi-pension	1 semaine dès 2 semaines dès 3 semaines dès	Fr. 804.– Fr. 1096.– Fr. 1389.–
<b>Tunisie – par avion (prix par personne, départ de Genève)</b>			
Hammamet	Hôtel Les Orangers (1re classe) Chambre avec bain ou douche, wc, balcon; pension complète	1 semaine dès 2 semaines dès 3 semaines dès	Fr. 710.– Fr. 1049.– Fr. 1389.–
<b>Vols forfaitaires individuels (prix par personne)</b>			
Amsterdam – 3 jours	Chambre avec bain, wc, petit déjeuner, visite des Canaux par bateau	dp. de Genève dès	Fr. 475.–
Paris – 3 jours	Chambre avec bain ou douche, petit déjeuner, visite de la ville	dp. de Genève dès	Fr. 545.–
Rome – 3 jours	Chambre avec bain ou douche, petit déjeuner, visite de la ville	dp. de Genève dès	Fr. 455.–
<b>Vols spéciaux</b>			
Londres – 4 jours	Vol en Jet, logement et petit déjeuner, transferts, guides suisses	dp. de Genève dès	Fr. 198.–
Lisbonne – 4 jours	Vol en Jet, logement et petit déjeuner, transferts, guides suisses	dp. de Genève dès	Fr. 298.–
<b>Vols spéciaux</b>			
Prague – 4 jours	Vol en Jet, logement et petit déjeuner, transferts, guides suisses	dp. de Zurich dès	Fr. 360.–
<b>Grands voyages – par avion</b>			
Bangkok 10 jours	dp. de Zurich dès	Fr. 1295.–	
Antilles 14 jours	dp. de Zurich dès	Fr. 1296.–	
Ile Maurice 17 jours	dp. de Zurich dès	Fr. 2900.–	

Sous réserve  
de changements de prix

Coupon  
de voyage

à expédier sous  
pli fermé à:  
Agence de voyages Marti,  
Faubourg de l'Hôpital 5, 2000 Neuchâtel

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les prospectus suivants, afin que je puisse rêver dès maintenant à mon prochain voyage:

- Voyages en avion Marti       Voyages balnéaires  
 Voyages en autocar Marti       Voyages long – courrier

Prière de marquer d'une croix ce qui vous intéresse

Je m'intéresse particulièrement à la destination suivante:

Nom et prénom:

Adresse:

NPA et localité:

Marti vous dit  
où et comment réaliser  
vos vœux

Voyages Marti  
5, Faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

**marti**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Le jour des Rois: une tradition qui ne se célèbre plus guère...

Demain, c'est le jour de la fête des rois mages. On ne la célèbre plus guère au Vallon depuis longtemps, sauf la colonie espagnole qui choisit le jour de la Saint-Sylvestre pour rappeler que Melchior, Balthazar et Gaspard s'étaient rendus à Bethléem pour adorer le nouveau-né.

Il fut un temps où cette fête donnait lieu à une coutume. On mangeait dans les familles le gâteau des rois qui contenait une fève dont la possession donnait le titre de roi à l'un des convives.

« Le roi boit » était alors l'exclamation poussée chaque fois que « le roi » vidait son verre. Cette fête était d'ailleurs un mélange de christianisme et de paganisme et fut suivie, dans le temps, par la fête de Bacchus.

Au cours de celle-ci, un homme était grotesquement affublé de tous les accessoires sortis de l'imagination des gens de l'époque. Le bonhomme était placé à cheval sur un tonneau. Il avait en main les attributs de Bacchus, était porté et conduit dans les rues du village et était suivi d'une troupe de jeunes qui

chantaient les louanges du vin. Cette fête fut elle aussi supprimée au début du siècle dernier.

Mais, aujourd'hui encore, dans plusieurs familles, on achète toujours le gâteau des rois. Sans pour autant que cela donne lieu à une liesse populaire. G. D.

### Lundi: rentrée scolaire

(sp) Lundi matin, toutes les écoles primaires, secondaires et professionnelles du Val-de-Travers ouvriront leurs portes au terme des vacances d'hiver, malheureusement fort peu enneigées, surtout au fond de la vallée. En revanche, la patinoire artificielle de Fleurier a permis à de nombreux gosses de se livrer à un sport de plein air très salutaire avant la reprise. L'actuel trimestre — qui a débuté voici un peu plus d'un mois — prendra fin à la veille du congé du 1<sup>er</sup> mars. Quant aux prochaines vacances, celles de printemps, elles auront lieu du 6 au 22 avril, précédées pour la plupart des écoles des habituels camps de ski dans les Alpes et les Préalpes.

### BILLET DU SAMEDI

## Les deux chevaux

Sur une des façades de ma petite cité, le bon peintre Yoki a tracé en fresque une divinité païenne arrivant pleine d'assurance sur un char de combat tiré par deux chevaux fougueux. L'attelage paraît courir à la victoire!

Au fait, nous aussi nous sommes comme cette divinité païenne, montés sur un char de notre destin.

Mais, avons-nous d'aussi bons et beaux chevaux que ceux tracés par le peintre, pour courir dans cet avenir qui, tel une allée au parcours et aux obstacles inconnus, s'ouvre devant nous?

Il faut à notre attelage des chevaux à la fois forts et vifs, de vrais chevaux de trait pour char de guerre, car la vie est un combat. Lesquels choisirions-nous?

Je vous propose de prendre comme cheval de main, le fort et inébranlable, le solide coursier de la Foi. Oui, que la Foi au Christ Jésus vous

emmène sans défaillance et sans recul.

Je vous propose comme second cheval, le vif et ardent coursier de l'Espérance chrétienne. Oui, que l'Espérance en la victoire finale et en la venue du Royaume éternel vous entraîne de pair avec la Foi solide.

Que la Foi et l'Espérance soient donc notre attelage à nous qui courons dans l'arène du monde afin de remporter la couronne des vainqueurs.

Il y aura, nous le savons et chacun nous le répète à l'envi, des pentes raides à gravir, des obstacles à surmonter et même des tournants périlleux, mais avec nos deux vifs et vaillants chevaux, la victoire est au but.

Allez! La Foi au Christ Jésus et l'Espérance de la couronne de vie sont nos meilleurs chevaux!

Jean-Pierre BARBIER

## TRAVERS

### Moins de décès et plus de mariages

(sp) L'année passée, la police des habitants de Travers a enregistré 20 naissances. Il n'y a eu aucun nouveau né dans la commune, mais dans diverses maternités du Vallon ou d'ailleurs; à fin 1972, on avait dénombré 19 naissances.

Les mariages ont aussi été en augmentation ayant passé de 16 à 19. Douze d'entre eux ont été célébrés devant l'officier d'état-civil de la localité et sept à l'extérieur.

Alors qu'en 1972 on avait enregistré 24 décès, en 1973, ce nombre a diminué de moitié, puisque l'on n'en a compté que 12, soit quatre survenus dans la commune et 8 à l'extérieur.

Les publications de mariages ont été moins nombreuses ayant passé de 69 à 59. Quant aux communications diverses faites pour le registre des familles, elles se sont élevées à 207 contre 190 en 1972.

Enfin, au 31 décembre, on notait 3688 feuillets ouverts dans le registre des familles.

### Etat civil de (décembre)

Naissance: 16. Virto-Manuel Pleguezuelos, de Francisco et de Victoria née Ceba.

Mariage: 7. Daniel René Hiltbrand, Bernois, et Marie-Thérèse Leuba, Neuchâteloise.

Publications de mariage: quatre. Décès: 15. Robert-Jules Perrin né le 17 septembre 1903.

### Etat civil de Buttes (décembre)

NAISSANCES: 9. Frédéric Vaucher, de Jean-Michel et d'Anne-Marie née Perrin-Jaque.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: quatre. DÉCÈS: 15. Louis-Ulysse Perrin né en 1883.

## VAUD

TREYTORRENS

### Budget accepté

(c) Le Conseil général de Treytorrens sera présidé, cette année, par M. Marius Jaquier, alors que M. Charles Baud en sera le vice-président. Au cours de la séance, le Conseil a adopté le budget pour 1974.

## VAUD - VAUD - VAUD

## Le syndic de Cudrefin se retire au terme d'un mandat bien rempli

De notre correspondant:

Le 31 décembre a marqué officiellement la fin du mandat de syndic et de municipal pour M. Pierre Reuille et les membres de la Municipalité, MM. Armin Etter, Roger Mosimann, Jean-Pierre Beck et Paul Jaunin. Fin de mandat aussi pour le boursier, M. Arthur Baumann qui présidera la nouvelle municipalité et pour le secrétaire M. Michel Collomb qui doit démissionner, sa mère, Mme Denise Verdon, ayant été élue membre de la nouvelle Municipalité.

L'activité de la Municipalité a été très grande. La station d'épuration des eaux fonctionne et donne satisfaction. La plupart des immeubles y sont reliés. Un bâtiment a été construit pour loger le poste de gendarmerie et sa famille. De nouvelles pompes ont été installées, ce qui permet une meilleure alimentation de la population durant les jours chauds de l'été. Un port de plaisance a été créé, avec un nouveau débarcadère, ce qui permet l'abordage des bateaux de la Société de navigation presque par tous les temps. Le port a été agrémenté d'un jet d'eau, qui est illuminé durant la nuit. La chapelle de Cudrefin, local où siège le Conseil général a été rénovée d'heureuse façon. A l'hôtel de ville, la grande salle a elle aussi été rénovée, le mobilier de la salle des séances changé et un bureau communal ouvert au deuxième étage. Divers tronçons de routes ont été bitumés. Le corps des sapeurs-pompiers a été équipé de matériel moderne, soit moto-pompe, uniformes, sirène, etc.

Durant la syndication de M. Reuille, un syndicat d'amélioration foncière a été constitué. Les travaux ont suivi leurs cours. Les nouvelles parcelles ont été attribuées, une première étape de travaux effectuée, soit canalisations, et particulièrement la création du chemin bétonné à travers les marais. La remise des nouvelles parcelles a nécessité le changement d'emplacement du terrain de football. Celui-ci se trouve en face du camping; il est équipé d'un éclairage. En plus des quatre équipes du F.-C. Cudrefin, le F.-C. Camping-Cudrefin et les écoles pour les leçons de gymnastique utilisent aussi le terrain. Dans les forêts communales, un ouragan a fait de gros dégâts, ce qui a nécessité de nom-

breuses plantations. A la Saugé, un nouveau débarcadère a été construit.

Après avoir été 12 ans syndic, et 16 ans secrétaire municipal, M. Pierre Reuille rentre dans le rang avec l'estime et la reconnaissance de la population et de ses nombreux amis. A noter qu'il vient régulièrement au marché de Neuchâtel vendre ses fleurs.

MOUDON

## Dépassement imprudent: trois blessés dont un auto-stoppeur

Hier, vers 14 h 20, un automobiliste lausannois circulant sur la route Lausanne-Berne, entrepris, au lieu dit « La Poudrière » le dépassement d'une file de véhicules. Au cours de cette manœuvre, sa voiture heurta celle de M. H.-P. Aebi, qui arrivait en sens inverse. Sous l'effet du choc, cette dernière fit une embardée, traversa la chaussée et entra en collision avec la voiture pilotée par M. J.-P. Deillon, 32 ans et domicilié à Romont. Une quatrième auto, roulant en direction de Lausanne, a également été heurtée par la première. Un auto-stoppeur passager de l'auto de M. Aebi, âgé de 21 ans et d'origine mexicaine, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne. Quant à M. Aebi, 29 ans, domicilié à Berne et M. Deillon, blessés, ils ont été conduits à l'hôpital de Payerne. Dégâts importants.

COMBREMONT-LE-PETIT

### Budget adopté

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général de Combremont-le-Petit a désigné les membres du bureau pour 1974: MM. Michel Bettez, président; Mlle Paulette Duivillard, secrétaire. Après avoir nommé les membres de la commission de gestion, le Conseil a adopté le budget pour 1974, prévoyant un boni de 500 fr., sur un total de recettes de 277.600 francs.

VALLORBE

### Un fourneau à mazout explose

(c) Jeudi, vers 22 h 20, un fourneau à mazout défectueux a explosé dans la cuisine de M. René Primaz, 8, rue des Grottes à Vallorbe. Les pompiers parvinrent à maîtriser rapidement le sinistre. La fumée a causé néanmoins des dégâts importants.

CHESALLES-SUR-ORON

### Plus de bureau de poste

(c) Par souci de rationalisation, le bureau de poste de Chesalles-sur-Oron a été définitivement fermé. Dorénavant, le village sera desservi par le bureau de poste d'Oron-le-Châtel comme d'ailleurs le village voisin de Bussigny.

CHEVROUX

### Diminution de la population

(c) Le recensement de la population au 31 décembre 1973 se présente comme suit: Vaudois, 198; Confédérés, 88; étrangers, 2; au total 288 habitants. Par rapport au 31 décembre 1972, la population suisse a diminué de six unités.

Bal masqué

(c) La tradition veut que chaque soir du 2 janvier, la Société de jeunesse de Chevroux organise un bal masqué dans une salle jamais assez grande pour accueillir les spectateurs toujours plus nombreux. Cette année, une trentaine de participants se démasquèrent à minuit dans un tonnerre d'applaudissements. Pour clore la soirée, un vin de l'amitié fut offert par la société de jeunesse.

## FRANCE VOISINE

## Un produit de la neige et de la ferme: le Mont d'Or

De notre correspondant:

Quel est le fromage franco-suisse de fabrication fermière et saisonnière qui se trouve « encerclé » dans l'écorce de sapin? Le Mont d'Or bien sûr. Les amateurs et les gastronomes, après Brillat-Savarin le savent parfaitement. La plupart des frontaliers aussi. Mais ce fromage original de montagne présente en outre des particularités qui relèvent à la fois de la tradition, de la géographie et de l'histoire locale.

LE MONT D'OR POSSEDE LA DOUBLE NATIONALITÉ

Comme son voisin et cousin jurassien le Morbier, le Mont d'Or est le type même des fromages fermiers. Il a pris naissance sur les pentes du Mont d'Or frontalier, au temps où la neige isolait le pays et ses paysans durant l'hiver. Il n'était pas question alors de fabriquer du gruyère comme on pouvait le faire, l'été, dans le « chalet », ce petit atelier où l'on réunissait les laits de plusieurs troupeaux. Chaque ferme travaillait en circuit fermé; il fallait bien utiliser la petite quantité de lait produite par les quelques vaches de l'étable. C'est ainsi que le Mont d'Or a été inventé. De petite dimension, facile à fabriquer et plus facile encore à conserver dans son écorce et dans sa boîte, il était réservé à ceux qui le

« mijotaient ». Il n'est pas exagéré de dire que ce fromage est un produit de la neige, de la montagne et de la ferme.

Le Mont d'Or possède la double nationalité. Il est fabriqué aussi bien sur le versant helvète de la vallée de Joux et de l'Orbe que sur le versant français de la haute vallée du Doubs et de la Jougne. Il s'est ensuite « répandu » le long du massif, autour de Pontarlier et de Mouthe. En Suisse, on l'appelle « vacherin ».

A SAINTE-ANNE, UN PAYSAN-FROMAGER D'ORIGINE SUISSE

Aujourd'hui, la tradition du Mont d'Or est maintenue. Dès la Saint Denis (9 octobre) lorsque les troupeaux d'alpage ont regagné les écuries, quelques fromagers habiles délaissent le gruyère pour fabriquer des « boîtes ». Il y a des crus connus dans le Haut-Doubs; entre les Fours, Métabief, les Longevilles Mont d'Or, Rochejean, le Brey, Saint-Antoine. En Suisse, c'est Vallorbe, le Pont, l'Abbaye, Vaullion. D'autre part, la société Petite de Pontarlier, l'un des meilleurs affineurs de gruyère de la région, fait travailler pour son compte plusieurs ateliers spécialisés dans le Mont d'Or. C'est ainsi que ce fromage fermier a pu être connu et apprécié à Paris et dans les plus grandes villes de France. On trou-

ve encore un paysan-fromager qui fabrique dans sa ferme un Mont d'Or unique. C'est M. Leuba, qui habite le petit village de Sainte-Anne, à deux pas du Jura, au-dessus de la source du Lison. Il faut avoir vu cet artiste travailler son lait dans une ancienne cuve à potence (et à rivets) chauffée au feu de sapin. D'ailleurs, M. Leuba est originaire de la Brévine. C'est un ancien fromager, devenu éleveur. M. Leuba est l'un des derniers paysans à « faire » ainsi son fromage comme autrefois. Partout la cuve multiple et la centrale laitière gagnent du terrain. Mais sur le massif jurassien, il y a encore des éleveurs assez obstinés pour maintenir la tradition, le cru et le Mont d'Or.

## CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards: 9 h 45, culte, M. André. Buttes: 9 h 45, culte, Mlle Domon. La Côte-aux-Fées: 10 h, culte, M. Delord.

Couvet: 8 h 05, culte à l'hôpital; 9 h 45, culte, M. Perriard.

Fleurier: 9 h 45, culte, M. Attinger; 20 h, culte.

Môtiers: 9 h 45, culte, M. Pinto.

Noiraigue: 9 h 45, culte, M. Duruphy.

Saint-Sulpice: 9 h 30, culte, M. Jacot.

Travers: 10 h, culte; M. Tuller, 9 h, culte de jeunesse; 11 h, culte de l'enfance.

Les Verrières: culte avec sainte cène, M. André 20 h.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées: Samedi, 20 h, au local UCIJ, groupe « contact ».

Dimanche, 9 h 30, culte. Du 7 au 12 janvier, chaque soir à 20 h, réunion de prière de l'Alliance évangélique.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier: Samedi, 19 h 45, messe, chantée, 19 h 45, messe.

Les Verrières: 9 h, messe.

La Côte-aux-Fées: 10 h 30, messe.

Travers: Samedi, 19 h, messe. Dimanche, 10 h, grand messe.

Noiraigue: 8 h 45, messe.

Couvet: samedi 18 h 15 messe, dimanche 8 h et 10 h messe.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier, (3 rue du Régional): 9 h, réunion de prière; 9 h 45, culte; 11 heures, Jeune armée; 20 h, réunion d'évangélisation.

TÉMOINS DE JEHOVAH

Couvet (1, Grand-Rue): Samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

ÉGLISE DE REVEIL

Couvet (13, chemin de Placemont): 9 h 45, culte avec sainte cène. Lundi 20 h, étude biblique. Vendredi, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet: Samedi, 9 h 30, étude biblique; 10 h 30, culte et prédication. Jeudi, 20 h 15, méditation et prière.

## Mois de janvier artistique prometteur

(sp) Alors que l'exposition temporaire consacrée à l'ancien cinéma suisse dans la petite galerie du château de Môtiers va prendre fin avec la fermeture annuelle du manoir (de la mi-janvier à la mi-février) et qu'au musée Rousseau, également à Môtiers, l'illustration photographique de la lettre au maréchal de Luxembourg demeure en place pour plusieurs mois encore, la vie artistique et culturelle est à la veille de sa reprise après la trêve dite des confiseurs.

En effet, le 9 janvier, le Ciné-club ouvrira sa seconde demi-saison avec « La classe ouvrière va au paradis », du réalisateur italien Elio Petri, avant de projeter, toujours au cinéma Colisée de Couvet, le 23 janvier, « Rouges et Blancs », du cinéaste hongrois Miklos Jancso. Fidèle à une tradition inaugurée voici un lustre, la Société d'émulation reprendra son activité le 12 janvier avec un spectacle boulevardier, « Vous n'avez rien à déclarer? », vaudeville en trois actes de Maurice Hennequin et Pierre Weber, interprété par les « Artistes associés » de Lausanne; puis le 27 janvier, elle conviera les mélomanes à un concert donné par l'Orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds.

A la maison des Mascarens et du côté des Compagnons du théâtre et des arts, rien à signaler! En revanche, la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise (UPN) annonce d'ores et déjà son troisième cours: M. Jacques-André Steudler y traitera dès le début février du folklore et des traditions du Val-de-Travers et des Montagnes neuchâteloises. Pour un commencement d'année, le menu n'est pas si frugal que cela! Au contraire même...

## CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu. 16 ans.

Môtiers, château: exposition sur l'ancien cinéma suisse.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin de service: dès 12 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers, tél. 63 13 05.

Pharmacien de service: dès 16 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 OU 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée: 14 h 30, Le grand bazar, enfants admis; 17 h et 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu. 16 ans.

Môtiers, château: exposition sur l'ancien cinéma suisse.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Médecin de service: jusqu'à 22 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers, tél. 63 13 05.

Pharmacien de service: jusqu'à lundi 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 OU 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

## REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement, la famille de

Madame

Caroline Chabloz-Reymond

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Fleurier, Wellington, Colombier et Genève, janvier 1974.

## Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

La famille de

Monsieur Charles CLERC

dit « CHARLOT »

a le chagrin de faire part de son décès dans sa 57<sup>e</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage, le 4 janvier 1974.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, lundi 7 janvier, à 15 heures.

Départ de l'hôpital à 14 heures.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

## AVIS DIVERS

A donner contre bons soins

1 chienne

moynene, belge et brun, 11 mois.

Tél. 61 19 05.

L'annonce reflet vivant du marché



## Voir Naples et... mourir

Le reportage de Luigi Comencini, diffusé dans le cadre de « Temps présent » aurait eu sa place toute trouvée au soir du 24 décembre. Sans bondieuseries, sans apitoiements larmoyants, mais avec ce ton juste de l'amitié, de la sympathie quand elle est sincère et, le dirais-je, de la vraie charité, le réalisateur présentait Naples sous un aspect peu connu, la Naples des enfants, des grandes familles et des besogneux. Et bien sûr, ce reportage par son sujet même avait quelque chose de révoltant, de malséant, la misère dérange, elle donne mauvaise conscience et en ces jours de Noël on n'aime guère ce qui est malséant. Buons et réjouissons-nous, c'est le nouvel évangile de Noël. Alors, il fallait préférer le chanteur de charme, vieille étoile dédorée à la canzonetta des petits Napolitains.

Jamais je n'aurais pu imaginer qu'en pleine Europe civilisée, au cœur du pays de la chrétienté par excellence, il puisse encore exister pareille misère, ni surtout pareille exploitation de l'homme par l'homme et moins encore qu'au XX<sup>e</sup> et presque au seul du XXI<sup>e</sup> siècle on trouve comme aux plus mauvais jours du XIX<sup>e</sup> siècle des enfants, des milliers d'enfants au travail dès l'âge de 9, 10 ou 11 ans.

Ces bambini aux yeux vifs et intelligents ne semblaient pourtant pas révoltés, ni même attirés, fiers plutôt d'accomplir déjà des besognes d'hommes. Non pas comme il arrive quelquefois encore à la campagne, chez nous entre leurs heures d'école, mais à plein temps, avec des journées que nul ouvrier de chez nous

n'accepterait; 5 h du matin debout et fin du travail à 22 h 30, avec juste une petite pause à midi pour un repas hâtif et peu consistant.

On change de travail souvent, au gré des patrons exploités qui vu l'abondance de cette jeune main-d'œuvre à bon marché, ne se font pas faute de chasser un enfant à la moindre peccadille, tout en exigeant le maximum.

C'est ainsi qu'à 10 ou 11 ans, le petit Napolitain peut avoir été tour

# LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police de la Chaux-de-Fonds

## Après la mort d'un ouvrier dans une carrière le chef de chantier en partie coupable

De notre correspondant :

Dans l'après-midi du 17 mars 1972, la police de la Chaux-de-Fonds était avertie qu'un grave accident de travail venait de se produire dans une carrière, au lieu dit « Le chat brûlé », sur le versant de Pouillerel. Une machine mécanique à charger, conduite par un ouvrier, M. O.G., domicilié en ville, âgé de 40 ans et père de cinq enfants, avait été emportée par un éboulement. Quelque 3 à 5000 mètres cubes de roches et de terre avaient cédé, entraînant dans leur chute le véhicule et son conducteur. Grièvement blessé, le chauffeur devait décéder peu après son admission à l'hôpital.

Cet accident était-il dû à la fatalité ou à l'imprudence des exploitants des lieux ? Toutes les mesures de sécurité avaient-elles été prises ? C'est pour ré-

pondre à ces graves questions que le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds avait siégé le 19 décembre.

Deux personnes étaient à la barre des prévenus, R.T., l'un des dirigeants de la société, et M.M., le responsable du chantier, poursuivis l'un et l'autre pour homicide par négligence, d'emploi d'explosifs sans dessin délictueux ou par négligence, de dommages à la propriété, écoulement, éventuellement violation des règles de l'art de construire. Au cours de cette audience, qui dura toute la journée, les circonstances du drame furent relatées. Le géologue de l'Etat, cité comme expert, ainsi qu'un témoin, professeur de géologie à l'Université de Neuchâtel, apportèrent diverses précisions sur la nature du terrain. Le tribunal se rendit également sur les lieux. Mais le président décida alors de rendre son jugement plus tard.

C'est ainsi que le tribunal a siégé après-midi, sous la présidence de M. Pierre-André Rognon, assisté de Mme Suzy Willener, greffier.

Du long rapport de treize pages, nous ne retiendrons qu'un ou deux éléments. Ce 17 mars, vers 15 h 30, une cavalière entendait une explosion, suivie d'un appel au secours. La police devait découvrir la machine de chantier au bas de l'éboulement et l'ouvrier grièvement blessé.

Il a été établi que la victime avait reçu l'ordre de miner une portion de la paroi. Mais pour faire sauter les cinq mines, il était seul et aucune garde n'avait été disposée dans les environs. Puis, le travail accompli, le grimpa dans le véhicule et suivit le chemin longeant la carrière. Le terrain céda alors...

Il ressort que R.T., bien qu'associé dans la société en commandite, ne s'occupait nullement de l'exploitation. Le tribunal l'a donc libéré. M.M. se considérait comme le directeur du chantier. Après avoir examiné le dossier, le président a constaté que le prévenu n'avait pas respecté un certain nombre de prescriptions de même qu'il n'avait pas tenu

compte de diverses mises en garde, dont l'une émanait de la commune.

### L'ORIGINE DE L'ÉBOULEMENT

L'expert a retenu deux causes à l'origine de cet éboulement. L'une est interne et concerne la nature du terrain. La seconde externe, émane des minages et de la circulation intense d'engins de chantiers sur les hauteurs de la carrière. Or la cause externe est imputable à M.M., comme le démontre le jugement.

A cette triste affaire s'ajoute une plainte déposée par un habitant dont la ferme voisine a subi des dommages par la projection de pierres, ceci à diverses reprises. Il a, de plus, perdu, lors de l'éboulement, 120 m<sup>2</sup> de terrain.

Finalement, le tribunal a condamné M.M. à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, à 500 fr. d'amende et à payer 2500 fr. de frais, le solde étant à la charge de l'Etat. En outre il a été attribué des dépens, soit 300 fr. au plaignant et 500 fr. à la veuve.



La machine après l'éboulement, un amas de ferraille et de pierres. (Archives)

## CARNET DU JOUR

**La Chaux-de-Fonds**  
**SAMEDI**  
**CINÉMAS**  
 Corso : 15 h et 20 h 30, « Les aventures de Rabbi Jacob » (enfants admis ; prolongations).  
 Eden : 15 h et 20 h 30, « Vivre et laisser mourir » (16 ans, prolongations) ; 23 h 30, « Sexe livré à domicile » (20 ans).  
 Plaza : 15 h et 20 h 30, « Mon nom est personne » (16 ans) ; 17 h 30, « Royauté sauvage » (enfants admis, prolongations).  
 Scala : 15 h et 21 h, « Les anges mangent aussi des fayots » (16 ans) ; 17 h 30, « L'Odysée sous la mer » (16 ans).  
 ABC : 20 h 30, « Le retour d'Afrique » (16 ans).  
**TOURISME**  
 Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
 Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.  
 Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.  
 Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.  
 La Boule d'or : 21 h - 4 h.  
 Chez Jeanine : 21 h - 4 h.  
**EXPOSITIONS**  
 Voir samedi : sauf pour :  
 Bibliothèque de la ville : fermée.  
**Permanences médicale et dentaire :** En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
**Pharmacie d'office :** Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h ; ensuite téléphone 11.

### Le Locle

**SAMEDI**  
**CINÉMAS** — Casino : 20 h 30, Les pétroleuses. 16 ans ; 23 h 15, Rapports intimes des apprentis. 20 ans.  
 Lux : 20 h 30, Chronique d'un couple. 18 ans.  
**EXPOSITIONS** — Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
 Musée des beaux-arts : les collections.  
 Pharmacie de service : Mariotti, 38, Grand-Rue, dès 21 h, tél. 17.  
**Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.  
**DIMANCHE**  
**CINÉMAS** — Casino : 14 h 30 et 20 h 30, Les pétroleuses. 16 ans. 17 h, Les baroudeurs. 16 ans.  
 Lux : 14 h 30 et 20 h 30, Chronique d'un couple. 18 ans.  
**EXPOSITIONS** — Château des monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
**Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

### Informations horlogères

#### Lip: renvoi au 1er février

Le tribunal de commerce de Besançon n'a pas statué vendredi sur la requête d'Ebauches S.A. qui demandait la transformation de la liquidation de biens de la société Lip S.A. en règlement judiciaire. Le tribunal rendra son jugement le 1er février prochain.

Ebauches S.A. est le principal actionnaire de Lip et aussi le principal créancier de la société horlogère de Besançon. Sa requête auprès du tribunal de commerce permettrait, si elle aboutit, la conclusion d'un concordat et éviterait ainsi la vente des biens de la société.

A Besançon, on estime que la décision du tribunal de commerce renvoyant l'affaire est liée à la nomination par le gouvernement d'un nouveau médiateur chargé de trouver les capitaux nécessaires au redémarrage de Lip. (Voir la FAN d'hier vendredi).

## La Métropole horlogère a fêté une nouvelle centenaire

La fin de l'année 1973 aura connu un double air de fête pour la ville de la Chaux-de-Fonds et plus particulièrement pour l'une de ses habitantes. Mme Elisabeth Schick, née Schwarz, domiciliée au 24 de la rue des Musées, entrain en effet dans sa centième année. Pour marquer ce grand événement, les proches de la centenaire avaient décidé de réunir tous les membres de la famille dans un établissement public de la place. Mais avant le repas se déroula la cérémonie officielle qui fut présidée par le préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, au nom de l'Etat de Neuchâtel.

### RAYONNANTE

Toute menue, rayonnante de joie, Mme Schick fut entourée et bien entourée par une foule de petits. Ne compte-t-elle pas trois enfants, douze petits-enfants, 18 arrière-petits-enfants et 24 arrière-arrière-petits-enfants. Pleine de vigueur, tant physique qu'intellectuelle, elle reçut tout d'abord les vœux de M. Haldimann qui salua notamment le représentant du Conseil communal et

deux membres de l'Eglise néo-apostolique à laquelle appartient la nouvelle centenaire. L'un d'entre eux rappela la présence de cette Eglise en ce jour. « J'ai été jeune, j'ai vieilli et je n'ai point vu le juste abandonné », dit le psaume. Voici en quelques mots ce que fut la vie de Mme Schick. « Elle est telle un arbre avec ses fruits. Mais en cet automne, ce sont les fruits de l'expérience, de la bienveillance, de la patience. Comme les enfants des enfants sont la couronne des vieillards. »

Après ce bref message religieux, le préfet des Montagnes rappela qu'on participait à un événement assez inhabituel. Il signala que le premier fauteur d'âge a été remis en 1895... à une femme déjà. De cette date jusqu'à aujourd'hui, 67 personnes ont bénéficié de ce cadeau de l'Etat, bien qu'on ait compté 71 centenaires. En effet, un couple avait préféré recevoir... un canapé, tandis que les autres centenaires étaient fêtés d'une autre manière, selon leurs désirs.

L'air du Jura neuchâtelois conserve, dit-on. Ce n'est que vérité, puisque Mme Schick est la 22me personne à

porter le titre de centenaire à la Chaux-de-Fonds. Sur ces 22, il n'y a que... trois hommes ! Puis, M. Haldimann évoqua la vie, qui ne fut pas toujours facile, de la nouvelle centenaire et du joyeux chœur qu'elle a trouvé auprès de sa belle-fille.

Au cours d'un entretien que j'ai eu avec elle, Mme Schick, mi-sérieuse, mi-rieuse, m'a déclaré, en me parlant de son vieux fauteur : il faudra le scier !...

Ce vœu, elle pourra l'exaucer, puisqu'elle put prendre place ensuite dans son nouveau siège, placé à côté d'une décoration florale aux couleurs du canton.

Enfin, M. Roger Ramseyer, conseiller communal, avant de lui remettre une pendulette, au nom de la ville, lui offrit cette sage pensée de M. Arnold Bolle, disparu il y a quelque temps : « J'aimerais mourir jeune à un âge avancé. » Il associa ensuite toute la population à cet anniversaire qui eut lieu le jour où chacun pouvait souhaiter une bonne année à la nouvelle centenaire de la Métropole horlogère.

Ny.

## LE LOCLE - LE LOCLE

## La vie de la mère commune d'avril à juin 1973

De notre correspondant :

Avril : 1, le Ciné-club met un terme à sa saison d'hiver avec le film « Terre en transe » de Rocha. Les travaux ont pris grande allure sur le chantier immense de la nouvelle poste. 5, le coup d'envoi est donné au Centre-Coop. 7, M. et Mme Marc Jaccard-Robert fêtent leurs nocces d'or. 8, sont élus aux élections du Grand conseil : 4 PPN, 2 radicaux, 5 socialistes et 1 popiste. Le district voyait sa députation diminuer d'un siège, perdu par le POP. 11, le conseiller d'Etat Jacques Béguin accompagne une délégation de l'Etat sur le chantier de la Porte des Chaux. 15, les églises fêtent les Rameaux. 18, les Billodes, foyer d'enfants, tourne une nouvelle page de son histoire par la levure de son nouveau bâtiment sur les Monts. 19, le « Jumbo », bateau de 120 places, a été mis en service sur le Doubs. 26, le nouveau comité du Premier août a appelé à sa présidence M. Jean-Pierre Dubois et repartira sur de nouvelles bases. M. René Beiner, conseiller communal, est nommé président de « La Pouponnière », établissement aujourd'hui cinquantième. 27, l'active association

des sous-officiers neuchâtelois tient ses assises à la Salle Dixi.

Mai : 1, fête du travail. L'orateur officiel, M. Buchs de Lausanne, parle du problème délicat de la participation. 2, le comité des beaux-arts rend hommage à Picasso. 6, la paroisse réformée installe le pasteur Gustave Tissot, 7, Début des grands travaux routier rues Gare, Côte, Banque et Place du Premier août. L'agent consulaire, M. Tavanti Tamaro, visite la « Quinzaine Italianissimo » des Galeries du Marché. 12, le nouveau collège secondaire et de commerce est inauguré en présence de nombreuses personnalités dont M. François Jeanneret, conseiller d'Etat. L'Ecole de commerce célèbre son 75me anniversaire. 21, Accueil enthousiaste fait par la population à M. Ernst Schulze, nouveau président du Grand conseil. 22, Au « jardin de circulation » les moniteurs sgm. Brossard et appointé Aebischer apprennent aux enfants, dès l'âge de cinq ans, les règles et la façon de circuler. 27, aux Entre-deux-Monts les officiers du feu et la protection civile ont monté un exercice de grande envergure. M. et Mme Georges Perrenoud-Meylan fêtent



12 mai, inauguration du collège secondaire. (Archives)

leurs nocces d'or. Les fabriques d'assortiments Réunies ont réalisé, en ventes propres pour l'année 1972, 78 millions de francs, soit un accroissement de 9 %, le chiffre d'affaires consolidé, comprenant les ventes des sociétés affiliées contrôlées en Suisse et à l'étranger, s'est chiffré à 133 millions de francs.

Jun : 1, l'année scolaire 1971-1972 peut être qualifiée d'extraordinaire. Elle marque en effet le terme d'une période administrative quadriennale. Elle fut prolongée d'un trimestre pour assurer la transition du printemps à l'automne du début des années scolaires. 2, l'Association suisse des invalides a tenu un important congrès annuel au Locle. C'est un excédent brut de dépenses de 970.377 fr. qu'enregistrent les comptes de la ville du Locle avec 20.652.292 fr. aux dépenses. Un legs de 1000 fr. de Mlle Evelyn-Betty Guisan servira à l'entretien du Musée Girod. 3, Gaston Valléan, membre de la Fribourgeoise du Locle, a été nommé membre du comité central de l'Association Joseph Bovet. 7, mort à Neuchâtel de M. Carlo Méroni, entrepreneur, ancien conseiller communal du Locle. 12, un gros orage se déclare sur la région. 13, décès après une longue maladie de M. André Butikofler, directeur des écoles primaire et professionnelle et ancien député. Un agent de police est agressé en ville. 15, 16 et 17, un petit air bavarois a flotté à la Chaux-du-Millieu où la Fribourgeoise organise une fête de la Bière. Fête cantonale des pupilles aux Ponts-de-Martel. 20, la Musique scolaire étrenne ses nouveaux équipements. Le Musée d'horlogerie s'enrichit d'une pièce unique, une montre squelette, don du plus beau produit de l'artisanat loclois. Il s'agit d'une pièce faite par M. André Cart, grand spécialiste des montres compliquées. 25, Le Doubs en crue (fortes

pluies) se donne des airs de grand fleuve. 26, au tir neuchâtelois d'armée à Pierre-à-Bot, la police locloise a été proclamée championne cantonale des 21 groupes invités. En outre elle s'est classée en deuxième rang toutes catégories des tireurs d'armée sur cible de campagne à 300 mètres. Le Groupement des sociétés locales a reçu, devant l'hôtel de ville, quelques sociétés qui se sont distinguées au cours de leur activité de l'année : il s'agissait de la « Pédale locloise », de la Fédérale de gymnastique, du Club d'accordéon et de « L'hameçon ». Quelque 80 membres du Grand conseil genevois ont été reçus au château des Monts par MM. Felber, président de la ville, et Joseph Huot, président du Conseil général. 29, un petit vent de contestation a soufflé au château des Monts lors de la remise des diplômes de l'Ecole de commerce, les diplômés ayant refusé de participer au vin d'honneur offert par la commune sous prétexte qu'un de leurs camarades avait subi un échec immérité. 29 et 30, réussite de la fête de la jeunesse et de la kermesse populaire des vendredis et samedi soir. Un « Valette studia » parfait.

P.C.

### LES PONTS-DE-MARTEL

#### Election de Miss Thyon-2000

Mlle Michèle Banderet, des Ponts-de-Martel, employée à la Chaux-de-Fonds, a été élue Miss Thyon-2000. Agée de 19 ans, la lauréate de ce concours de beauté est une blonde naturelle aux yeux verts.



21 mai, le Locle reçoit le nouveau président du Grand conseil. (Archives)

## VAL-DE-RUZ

### Du côté de la campagne

## Quand les poulets se fabriquaient à la vapeur

Dans une précédente édition (voir la FAN du 27 décembre), nous avons parlé de l'invention d'une couveuse artificielle qui permettait de « fabriquer » des poulets à la vapeur ! Voyons maintenant comment s'effectuaient les opérations. Dès que la machine était « en action » le travail était simple et facile. Deux fois par jour aux heures adoptées pour régler la machine matin et soir, on sortait le tiroir afin de retourner les œufs et de les déplacer. La température normale de l'incubation étant donc de 39 à 40 degrés, on devait, pour maintenir l'incubateur à ce point, augmenter ou diminuer la quantité d'eau bouillante qu'on y introduisait matin et soir, selon que le thermomètre était au-dessus ou au-dessous de 40 degrés.

La sensibilité du thermomètre à mercure étant très grande, il fallait constater la température immédiatement à l'ouverture du tiroir. Sans cette précaution, le contact de l'air extérieur faisait descendre tout de suite le mercure et il en résultait une erreur de 2 à 3 degrés. Pendant dix ou douze jours, si la température ambiante ne variait pas, le chauffage de l'appareil se faisait toujours à peu près avec la même quantité d'eau bouillante. Mais du douzième au vingt-et-unième jour, les embryons progressant considérablement, devenaient des êtres vivants qui dégageaient une chaleur qui leur est propre. Cette chaleur

réunie à celle de l'incubateur produisait une élévation de température qui aurait étouffé inévitablement les petits dans l'œuf si l'on n'avait soin de diminuer la quantité d'eau bouillante en proportion de l'accroissement des embryons.

### LE MIRAGE

Quand on soumettait à l'incubation une certaine quantité d'œufs, on devait compter sur une moyenne de 20 à 50 % d'œufs non fécondés ou clairs. Il fallait par conséquent opérer le mirage afin d'enlever du tiroir tous les œufs qui à la longue auraient pourri.

Le mirage devait être effectué le cinquième jour, de préférence le soir, au moyen d'un instrument appelé « indiscreète » ou « ovoscope ». On s'arrangeait pour avoir deux couveuses en activité en même temps pour pouvoir mettre dans le même tiroir tous les œufs fécondés.

### DANS L'ÉLEVEUSE

Lorsque les poussins étaient sortis de leur couille, on les plaçait dans une boîte sèche, un petit panier avec une cruche d'eau chaude enveloppée dans une couverture. Les poussins étaient recouverts d'un édredon. On choisissait aussi de les mettre dans un lit ! Ils étaient ensuite placés dans une éleveuse chauffée également, comme l'incubateur. Quelques personnes encore peu familiarisées avec l'élevage artificiel se demandaient comment les jeunes poussins pouvaient manger, courir, sortir, se promener et rentrer seuls puisque leur mère ne les allaitait pas.

Or, les jeunes poussins ne connaissant pas leur mère aimée, s'attachent à celle qui est inanimée. Ils l'aiment parce qu'ils trouvent sous elle la chaleur qui leur est nécessaire et à son abord la succulente pâtée qui pour eux est l'attraction du cœur. L'éleveuse n'était pas chauffée à plus de 20 degrés. Les poussins y entraient ou en sortaient quand ils en avaient envie et prolongeaient chaque jour de quelques minutes leur séjour à l'air extérieur.

On ne pourrait plus aujourd'hui perdre autant de temps pour élever des poussins. Mais il y a un siècle on savait attendre et observer.

J. de la H.

## CARNET DU JOUR

**Pharmacies de service :** Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.  
**Permanences médicale et dentaire :** Samedi dès 12 h à lundi 8 h, téléphone 53 21 33 ou No 11.

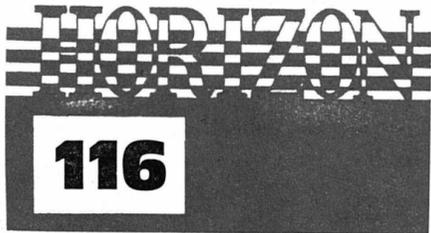
## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



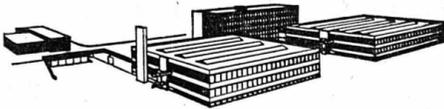
## OFFRES D'EMPLOIS



Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

FBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33  
succursales à : la Chaux-de-Fonds,  
Montilier (FR) et le Landeron.



Si vous aimez les travaux propres et faciles, vous trouverez chez nous,

### Madame ou Mademoiselle

une occupation régulière correspondant à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avenir.

(N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transports gratuits.)

La création incessante de nouveaux garde-temps dans le secteur des montres et pendulettes électroniques nous incite à engager un

### dessinateur en microtechnique

ou formation équivalente, s'intéressant à l'HABILLAGE et recherchant un travail varié et intéressant.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à téléphoner à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Le développement de notre service APRES-VENTE nécessite l'engagement d'un HORLOGER recherchant un travail varié, intéressant et pouvant s'adapter facilement aux multiples situations que requiert

### l'assistance technique à la clientèle

Age idéal : 25-35 ans.

Si vous avez de l'entregent, le contact facile et que vous possédez le français et l'allemand, veuillez faire vos offres à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Et pourquoi pas  
au Landeron ?

# MADAME, MADEMOISELLE,

notre nouveau Centre Electronique au Landeron vous propose des travaux propres et variés qui vous apporteront les satisfactions que vous cherchez.

Présentez-vous ou appelez-nous aujourd'hui encore. Tél. 51 33 51.

Le développement de nouveaux produits nous incite encore à engager un

### mécanicien de précision

qui se verra confier un travail varié et très intéressant dans le secteur de son choix.  
CONSTRUCTION - OUTILLAGE - ENTRETIEN.  
Ecrivez ou téléphonez-nous au (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Notre département d'injection plastique engage, pour entrée immédiate ou à convenir, un

### régleur de machines

connaissant les presses à injecter les matières synthétiques.

N'attendez pas de parfaire vos connaissances si vous êtes

### horloger

acheveur-metteur en marche

### remonteur

vous aurez la possibilité d'acquiescer, par nos soins, une excellente formation vous permettant d'assumer des tâches intéressantes à l'avant-garde de l'horlogerie électronique.

# DERBY SWISSONIC



## ALPINA

COMPAGNIE D'ASSURANCES S.A.  
Plus de 200 millions de primes encaissées en 1973  
TOUTES ASSURANCES - Agence générale

### RÉMY ALLIMANN

11, fbg du Lac, Neuchâtel, cherche

## JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

aimant les responsabilités et les travaux variés, avec réception de clients. Place stable et bien rémunérée. Ambiance de travail dynamique et agréable.  
Tél. (038) 25 14 14 ou 31 63 81.

## RIVAREX S.A.

2024 SAINT-AUBIN

Anciennement BÉROCHE S.A., usine 2, fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques

cherche

## MÉCANICIEN

pour la construction et l'entretien des outillages. Travail varié dans usine moderne. Mise au courant assurée.

Prestations sociales, bon salaire avec 13me mois.

Se présenter ou téléphoner à :  
RIVAREX S.A., 2024 Saint-Aubin, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.

## FAVAG SA Neuchâtel

cherche

## une infirmière ou éventuellement une aide-infirmière

pour un remplacement de 8 mois (du début janvier à fin août 1974) dans son service d'infirmier.

Préférence sera donnée à une candidate ayant déjà une certaine formation administrative.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo, au service du personnel « A ».  
FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 41.

## MIGROS

cherche

pour sa CENTRALE DE DISTRIBUTION A MARIN

## magasinier au dépt fruits et légumes

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux
- place stable

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41, ou écrire à :

Société coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,  
service du personnel,  
case postale 228, 2002 Neuchâtel.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### Jeune décorateur

(22 ans), cherche emploi intéressant, pour mars ou à convenir, région Neuchâtel.

Décoration Intérieure ou grands magasins.

Faire offres à :

R. Bèlger,  
Winkelriedstrasse 8,  
8580 Amriswil (TG).  
Tél. (071) 67 15 23.

### Télépho- niste-récep- tionniste

bilingue, plusieurs années de pratique dans bureau, recherche place.

Entrée immédiate ou date à convenir, région Boudry - Neuchâtel.

Tél. (038) 41 28 98.

## APPRENTISSAGES

Garage de la ville engage pour l'automne 1974

### 3 apprentis mécaniciens

qui seront formés par un maître expérimenté.  
Tél. (038) 24 18 42.

## AVIS DIVERS

### hernieux



Méthode moderne très répandue en Europe

MYOPLASTIC-KLEBER  
est souple, léger, lavable

et vous permet une  
ACTIVITÉ comme AVANT

Essais et renseignements :

Neuchâtel : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, jeudi 10 janvier, de 9-12 et de 14-17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert, mercredi 6 février, de 9-12 et de 14-17 heures.

Contre 60 c. en timbres, vous recevrez notre nouvelle documentation sur nos livres et articles

## PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.— à 4000.—

accordés depuis 30 ans à toute personne salariée.

Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.

Place Bel-Air 1

Case postale 153

1000 Lausanne 9

Tél. (021) 22 40 83

Venez déguster une bonne bière

CARDINAL

"AU RIO"

M. Béguin

Cassarde 34

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## pour adultes seulement

Veillez envoyer cette annonce avec vos noms, adresse et âge à HAPPY SHOP - BOX 619, 8034 Zurich.

Une cure soulage la fatigue printanière

## Hotel LIMMATHOF BADEN

propre piscine thermale

☎ 056 22 60 64 prospectus E. Müller

Société suisse de promotion immobilière offre

## 20 % de rendement l'an

(doublement du capital sur 5 ans). Net d'impôt.

Toutes garanties. Ecrire à case postale 831, 2001 Neuchâtel, en indiquant votre numéro de téléphone.

## Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

pour réaliser son plan de développement 1974, cherche à pourvoir, dans le courant du 1er trimestre, les postes suivants qui peuvent être occupés immédiatement ou éventuellement à une date à convenir :

## DIVISION MÉCANIQUE

- 2 faiseurs d'étampes
- 1 mécanicien tourneur
- 2 mécaniciens généraux

## DIVISION MICROHORLOGERIE

- 1 mécanicien metteur en train
- 2 conducteurs pour machines à mouler le plastique
- 2 visiteuses
- 2 régleurs sur chaîne Hauser
- 1 découpeur

## DIVISION MICROMOTEURS

- 1 chef de groupe bobinage (mécanicien de précision)
- 1 régleur moulage
- 1 mécanicien régleur au moulage
- 1 contrôleur
- 1 mécanicien régleur usinage

## DIVISION ÉQUIPEMENTS HORLOGERS INDUSTRIELS

- 1 régleur usinage
- 1 contrôleuse usinage
- 1 peintre en machines

Une formation est assurée à toute personne s'intéressant à l'un de ces postes.

HORAIRE VARIABLE

Faire offres, se présenter ou téléphoner à PORTESCAP, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.



## AIDE DE LINGERIE

(possibilité de travail à la demi-journée).

Se présenter entre 8 h et 12 h, à la réception ou tél. 25 88 22.

Etude de notaire cherche

## une secrétaire

qualifiée. Travail à temps complet, éventuellement à temps partiel.

Adresser offres écrites à CG 11 au bureau du journal.

Nous cherchons

## PÂTISSIER

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la confiserie Schmid S.A., Saint-Maurice 2, Neuchâtel. Tél. 25 14 44.

Pour date à convenir, on demande

## SERVEUSE

libre le soir et tous les dimanches. S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Seyon, Neuchâtel. Tél. (038) 25 10 92.

Le restaurant du Jura, à Neuchâtel, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

## EMPLOYÉ (E)

pour le passe et divers travaux de maison.

Prêre de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 14 10.

UNION SUISSE ASSURANCES

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## employée de bureau

capable d'initiative et aimant les responsabilités.

Nous offrons :

— activité intéressante et variée

— place stable et bien rémunérée

— semaine de cinq jours

Adresser offres ou téléphoner pour prendre rendez-vous à

C. FELDER, agent général, 2001 Neuchâtel, case postale 1176.

Tél. (038) 25 40 44.

On cherche, pour service postal,

## chauffeur de car ou de taxi

pour remplacement de 2 à 3 mois. Entrée immédiate.

Robert Humbert-Droz, Lignières. Tél. 51 25 93.

Buffet du Tram, Boudry, cherche

## SOMMELIÈRE

Horaire à convenir. Entrée si possible immédiate.

Tél. 42 18 15.

## LOTÉRIE ROMANDE

# ce soir...

le gros lot 200.000 francs

# FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

## SUITE La guerre du lait déclarée en Romandie

Dans le canton de Fribourg également, à Corserey, des membres de l'Union des producteurs suisses ont séquestré les échantillons de lait de plusieurs communes avoisinantes. La voiture des deux employés, de Grange-neuve, où se fait le contrôle, on ne de la qualité du lait, a été arrêtée et on leur a enlevé les échantillons de lait qu'ils avaient déjà récoltés. Un président de société de laiterie a même ordonné de ne pas prélever d'échantillons. A Grange-neuve, où se fait le contrôle, on ne dramatisait pas. On fait remarquer que 95 % du lait analysé ces derniers mois était d'excellente qualité. Toutefois, les manifestations organisées par l'« UPS » vont avoir des conséquences, en ce sens que des pénalisations de 5 c. par kilo de lait seront retenues. Quant aux agriculteurs de l'« UPS », ils précisent qu'ils n'ont rien à reprocher à un système de paiement du lait à la qualité, mais qu'ils estiment que le nouveau système de contrôle n'est pas valable pour les producteurs.

Des analyses portant sur des échantillons qui provenaient du même lait ont donné des résultats différents, affirmant-ils. Ce nouveau système constitue d'autre part une surcharge financière qu'ils ne veulent pas accepter. Rappelant que 155 laiteries fribourgeoises ont déjà refusé tout contrôle basé sur le nouveau système, les paysans fribourgeois de l'« UPS » indiquent qu'ils s'organiseront à l'avenir pour que des échantillons ne puissent plus être récoltés.

### INQUIETUDE ET REGRET

Au cours de sa dernière séance, à laquelle ont pris part les présidents des fédérations laitières, le comité de l'Union centrale des producteurs de lait a examiné les dernières décisions du Conseil fédéral concernant l'agriculture. Il a constaté avec inquiétude et regret que les requêtes paysannes n'ont été satisfaites que partiellement.

Alors que dans les deux derniers numéros de son organe de presse l'UCLP a publié sans commentaire les décisions gouvernementales, elle a sorti de presse vendredi un numéro spécial dans lequel elle explique son mécontentement.

La révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture et les normes complémentaires du département fédéral de l'économie publique représentent une amélioration de la rétribution équitable d'environ 5 % net, ce qui ne permet de combler que très partiellement le retard de l'agriculture en matière de revenu.

En prenant ces décisions, le Conseil fédéral a voulu augmenter le revenu du travail agricole pour 1974 d'environ 10 francs par jour dans les exploitations de plaine. Il entend ainsi tenir compte de

l'augmentation de la rétribution équitable de 5 % net ainsi que compenser une augmentation de salaire de 10 % correspondant à celle accordée aux professionnels comparables à partir du 1er janvier 1974.

### POUR UNE COMPENSATION

Constatant, d'autre part, qu'il n'a pas été possible de tenir compte dans les requêtes paysannes de l'augmentation des coûts de production intervenue dans l'agriculture depuis septembre 1973 (date de l'établissement du rapport du secrétariat des paysans suisses sur l'évolution des coûts et des rendements), l'UCLP invite l'Union suisse des paysans à revoir les données de son rapport à déterminer toutes les augmentations de coût intervenues depuis septembre 1973 dans l'agriculture et à présenter ensuite des requêtes complémentaires (en accord avec les organisations agricoles compétentes) au Conseil fédéral.

Le but de cette démarche est d'obtenir une compensation suffisante du renchérissement et partant du manque à gagner qui en résulte pour l'agriculture.

Satisfait en ce qui concerne la suite donnée aux revendications présentées pour le 1er janvier 1974 dans le secteur du bétail de boucherie, l'UCLP regrette que dans le domaine de la culture des champs, le Conseil fédéral n'ait pas jugé opportun de satisfaire à toutes les revendications présentées dans l'intérêt d'une orientation judicieuse de la production dans le sens d'une surface maximale en terres ouvertes.

### LA MOITIÉ

Le comité central de l'UCLP déplore, en outre, que le Conseil fédéral n'ait accordé que la moitié de l'augmentation demandée de la quantité de base, alors même qu'environ un tiers du beurre consommé en Suisse peut être importé et que les importations de fromage sont toujours élevées. En outre, il est à remarquer que, dans de vastes régions de notre pays, la production laitière est la principale ressource de l'agriculture en raison du climat et des conditions topographiques.

Constatant que le retard de la zone des collines préalpines et de la montagne en matière de revenu est particulièrement grand, le comité central de l'Union centrale des producteurs suisses de lait estime qu'il est absolument indispensable que les Chambres fédérales décident une plus forte augmentation des contributions aux frais des détenteurs de bétail dans la région de montagne pour 1974 que celle proposée par le Conseil fédéral dans son message.

En outre, et pour les mêmes raisons, il conviendrait qu'elles décident l'octroi de contributions d'alpage.

Pour terminer, le comité central constate que les frais des centrales laitières ont aussi considérablement augmenté et continuent d'augmenter. Les améliorations de marge que le Conseil fédéral a accordées dès le 1er janvier 1974 et celles promises pour le 1er mai 1974

## Pas de quoi en faire un drame

De notre correspondant :

L'action de quelque « commandos » de l'U.P.S. (Union des producteurs suisses, organisation paysanne dissidente des organisations officielles) n'a pas provoqué d'émeutes dans le canton de Fribourg, « Il ne faut surtout pas dramatiser », nous disait hier soir M. Claude Steiner, chef de la centrale d'économie laitière à l'Institut agricole de Grange-neuve. Les deux collaborateurs de la centrale qui se trouvaient à bord de la voiture « arraisonnée » par les membres de l'U.P.S., ce n'est pas opposé de résistance, ce qui évita d'éventuelles violences. Les paysans dissidents leur remirent, à l'intention de M. Steiner, une lettre dans laquelle ils expliquent leur position. Leur geste, disent-ils, ne vise pas tant le contrôle du lait que les récentes décisions du Conseil fédéral, augmentant les prix agricoles de manière très insuffisante. Commentaire

pour ce qui est du lait de consommation en vrac et emballé ne suffiront malheureusement pas à compenser cette hausse.

Dans ce domaine également, une compensation du renchérissement est absolument nécessaire pour le 1er mai 1974.

de M. Steiner : « Ces messieurs mélangent les bidons... ».

Quoi qu'il en soit, 95 % des agriculteurs fribourgeois livrent un lait d'excellente qualité et n'encourent donc pas les retenues prévues par le nouveau système de contrôle. Et M. Steiner de préciser : « Les 5 % qui restent sont ceux avec lesquels nous avions déjà des difficultés alors que l'ancien système de contrôle de la qualité était appliqué ».

Les séquestres ont eu lieu à Corserey (Sarine), ainsi qu'aux Encenseys (Veveysse). D'autre part, les présidents de deux sociétés de laiterie de la Veveysse, Bouloz et Porsel (le canton compte 289 sociétés) ont ordonné que les échantillons ne soient pas prélevés dans leurs laiteries. Ces deux présidents seront placés devant leurs responsabilités. S'ils persistent dans leur attitude, leur cas sera signalé à la division fédérale de l'agriculture. Michel GREMAUD

## Une explosion dans une fabrique de meubles fait 300.000 fr. de dégâts

De notre correspondant :

Hier, vers 13 h 10, une explosion suivie d'un incendie s'est produite dans l'atelier de finissage de la maison Gobet, meubles de style, à la rue de la Lecheretta, à Bulle. Personne ne se trouvait dans les locaux à ce moment. La cause est très probablement accidentelle.

Les pompiers de Bulle étant intervenus avec promptitude, l'extension du sinistre put être stoppée. Les dégâts aux immeubles sont estimés à plus de 70.000 francs. Mais la

merchandises a subi des dommages considérables. Dans l'ensemble, on les estimait hier à quelque 300.000 francs.

L'entreprise de M. Jacques Gobet loue à cet endroit deux immeubles. L'un, propriété de M. Alexis Dunand, est celui où s'est produite l'explosion qui a fait voler en éclats une vitrine, côté rue de la Lecheretta. L'autre, propriété de l'hoirie Imelda et Georges Dunand, donne sur la rue Rieter. L'ensemble des locaux a été envahi par une fumée noire et épaisse qui a obligé les pompiers à utiliser des masques en circuit fermé.

## Stupéfiants volés dans une pharmacie

(c) Une fois de plus, des stupéfiants ont été volés dans une pharmacie fribourgeoise (on avait déjà signalé de tels cas à Morat et à Estavayer-le-Lac). Dans la nuit de mercredi à jeudi, la pharmacie Thimard, à Péroles, Fribourg, a été cambriolée, et de la drogue a été emportée. La police de sûreté enquête.

## Voiture contre tracteur

(c) Hier, vers 14 h 40, Mlle Clara Thalman, âgée de 16 ans, de Dirlaret, circulait au volant d'un tracteur de Brunisried en direction de Dirlaret. Le tracteur tirait une remorque chargée de sacs de fourrage. Au lieu-dit « Rotkreuz », la jeune conductrice bifurqua à gauche après en avoir manifesté l'intention. Le tracteur fut alors heurté avec violence par une voiture. Il n'y eut pas de blessé, mais les dégâts sont estimés à 12.000 francs.

## La Gruyère peut saisir sa chance économique

De notre correspondant :

Le district de la Gruyère est, à l'intérieur du canton de Fribourg, ce qu'est ce canton à l'intérieur de la Suisse. La Gruyère serait-elle donc condamnée au marasme ? Le triangle Fribourg - Morat - Flamatt exercerait-il une attraction telle que le développement d'autres régions du canton en serait compromis ? Préoccupé par ces questions, la jeune chambre économique de la Gruyère a invité M. Gaston Gaudard, professeur à l'université de Fribourg, à donner une conférence sur l'avenir économique de la Gruyère. Des membres du Rotary et du Lion's Club ont entendu également cet exposé prononcé à la fin de 1973. On peut le résumer très simplement : une chance passe actuellement et la Gruyère peut la saisir. Cela dépend d'elle, tout d'abord.

Sur la base des données de 1970, la Gruyère occupe une place moyenne dans

l'économie fribourgeoise. Position médiane dans un canton faible qui progresse beaucoup en chiffres absolus, mais qui recule légèrement ou qui stagne relativement à l'ensemble de la Confédération.

### MOTIFS D'OPTIMISME

Les bases de l'avenir économique de la Gruyère ne sont « sûrement pas défavorables », dit M. Gaudard. Sa position, légèrement excentrique sur le marché Suisse, sera partiellement améliorée par l'ouverture de la R.N. 12 qui, en revanche, soumettra la Gruyère à une plus forte attraction extérieure. La main-d'œuvre devrait encore reculer des disponibilités. Un développement équilibré pourrait parvenir à procurer des emplois dans le district à tous les habitants.

Comme dans toutes les régions moins développées, les capitaux locaux ont une longue tendance à s'investir au dehors. Une réorientation est en cours :

l'épargne grüérienne se dirige maintenant, mieux qu'autrefois, vers des placements régionaux. Et des fonds extérieurs sont attirés par des projets sérieux.

### NECESSITÉ D'UNE POLITIQUE

Mais encore, une politique, dans le sens le plus large du terme, est nécessaire pour l'avenir économique de la Gruyère. Cette promotion est, pour commencer, la tâche des pouvoirs publics. Depuis quelque vingt ans, le canton et les communes appliquent des facilités fiscales. Des actions d'information ont été conduites. Des réserves de terrains industriels ont été constituées.

« La conception directrice cantonale pour l'essor économique ne saurait s'écarter du principe de la décentralisation concentrée, qui évite, tout à la fois le saupoudrage inefficace et dispendieux et l'agglomération exagérée », souligne M. Gaudard. Pour maintenir son équilibre face à l'extérieur, ainsi qu'à l'intérieur, le canton doit s'appuyer sur un système de développement régional. Un grand pôle (Fribourg - Morat - Flamatt), déjà solidement marqué, est capable de contrer l'attraction des centres extra-cantonaux. Mais un petit nombre d'importants pôles secondaires est indispensable à la structure interne. « La zone Broc - Bulle - Vuadens est à même de constituer le principal pôle secondaire fribourgeois qui, avec la région touristique des préalpes (les Paccots, Moléson, Charmey, Lac-Noir), aura la fonction d'un contrepoids méridional nécessaire ». Ces pôles seront interdépendants et complémentaires, et non pas concurrents.

Et le conférencier de souligner que la promotion est, pour une large part, l'affaire des milieux privés. Cela va jusqu'à envisager positivement l'arrivée de nouvelles firmes qui accroîtront, au profit de tous, l'attractivité du milieu grüérien. Mais les individus ont aussi à s'ouvrir à l'égard d'une expansion équilibrée et bien aménagée sur le territoire. L'école et la presse peuvent y apporter une utile contribution, « à un moment où des interprétations importées, un peu simplistes, voudraient arrêter aussi la croissance là où elle ne fait que commencer et où elle peut être judicieusement organisée dans l'intérêt général ». Mais « l'expansion ne saurait s'effectuer contre l'avis de la population et cette dernière, par manque de rensei-

gnements exacts, peut devenir une cause de blocages sérieux » (ce qu'on a observé récemment, en Gruyère précisément, en matière touristique).

### DES ENTRAVES AUSSI

Mais on a beau vouloir résolument le développement : la conjoncture affecte l'essor du canton et du district. Et l'on sait que les régions faibles sont les plus vulnérables en cas de récession. La formule linéaire des mesures fédérales antisurcharge pénalise injustement les zones retardées. Par ailleurs, une véritable politique suisse de développement régional ne rencontre pas encore l'unanimité au sein de la Confédération.

Pourtant, la Gruyère devrait trouver quelque appui dans la loi fédérale sur l'investissement dans les régions de montagne. Ces deux prochaines années, la Confédération se prononcera sur le choix d'une conception directrice pour le développement national. Les Fribourgeois devront savoir présenter un front commun pour revendiquer l'égalité des chances.

### AIDE-TOI...

La Gruyère voit donc s'ouvrir de bonnes perspectives de développement, mais à plusieurs conditions que le professeur Gaudard résume ainsi :

● La population du district doit être convaincue de la nécessité d'une sérieuse promotion économique, avec le reste du canton, et il faut qu'elle continue d'y contribuer. Une expansion progressive et équilibrée concourra à conserver la mentalité indéniablement saine du district, alors que l'émigration et l'étiollement des structures sociales qui en résulteraient conduiraient à la disparition des meilleures traditions.

● La Gruyère ne pourra pas éviter, si elle veut échapper à l'attraction de l'exode vers l'extérieur, un certain regroupement des activités à l'intérieur du district, sur le plan industriel et touristique, parallèlement au maintien de la tendance déjà bien amorcée à la rationalisation de l'agriculture. Le pendularisme interne du district, sur des distances assez courtes, paraît être une certaine sauvegarde pour les petites localités, qui renforceront en outre leur poids par la fusion des communes.

● Le district a besoin de l'aide extérieure. Le canton semble déjà comprendre la sollicitude indispensable pour le pôle du sud, ainsi que l'ouverture du nouveau centre secondaire de Bulle en témoignent. La Confédération se penche aussi maintenant sur la Gruyère, en tant que région de montagne.

« Mais, partout, le développement commence par soi-même », rappelle M. Gaudard. « Et ceux qui reçoivent le plus d'appuis sont généralement ceux qui après un premier temps pénible, sont parvenus à apporter la preuve de leur volonté de progresser et de leur capacité de réaliser. La Gruyère n'est pas si éloignée de cette démonstration ».

Michel GREMAUD

## BIENNE - BIENNE - BIENNE

## « Les Fabricants » un long métrage de trois Biennois ou contrebande pour l'industrie ?

De notre correspondant :

Première au cinéma Palace, hier soir, du long métrage suisse « Les Fabricants », de Urs Aebersold, Clemens Klopfenstein et Philippe Schaad (AKS). Les trois cinéastes se sont connus au

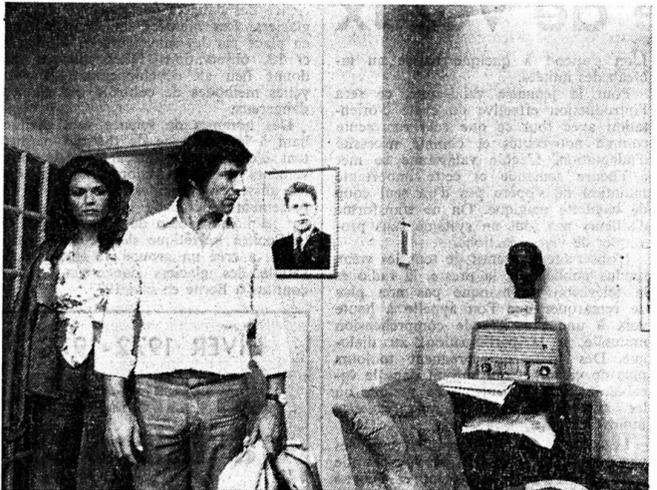
gymnase de Bienne; ils ont suivi des écoles professionnelles et ont déjà, à leur actif, une dizaine de films expérimentaux, documentaires et de fiction. Les plus connus sont « Déviation », « Wir sterben vor » et « A Rio », ce

dernier ayant été diffusé par la Télévision romande en 1972.

« Si nous avons tourné ce film essentiellement à Bienne », a déclaré Urs Aebersold, « cela est dû avant tout au thème qui traite des manipulations dans l'industrie horlogère. Bienne, que nous connaissons tous les trois pour y avoir grandi, s'y prêtait particulièrement bien puisqu'elle est le centre de l'horlogerie ».

La crise structurelle de l'industrie horlogère pose de nombreux problèmes aux petites entreprises. Elles connaissent de grandes difficultés à écouler leurs montres à l'étranger, font même faillite, du fait surtout de la production toujours plus rationnelle des « grands », de la production russe et japonaise. D'après les auteurs du film, certains fabricants ont donc commencé à faire de la contrebande pour essayer de survivre à cette crise. Les trois cinéastes ont fait un film d'action « Pour nous rapprocher du public et lui faire découvrir une structure sociologique intéressante, lui montrer qu'il existe bel et bien une crise dans le secteur horloger et que ce sont finalement les petites firmes qui en subissent les conséquences ».

« Les Fabricants » : 8 semaines de tournage, un demi-million de francs, financé par la Confédération, la Télévision suisse, Partner films S.A., le canton de Berne, celui de Bâle-Ville et Migros, avec entre autres comme acteurs Fred Haltiner, Walo Lüönd et Melitta Gautschy.



Une scène du film avec Melitta Gautschy et Fred Haltiner.

(Avipress)

## La maison vigneronne de Wingreis



Grâce à l'initiative de la Société des intérêts du lac de Bienne, cette maison vigneronne a pu être sauvée.

(Avipress)

## Nomination à la commission fédérale de la radioactivité

Le Conseil fédéral a nommé M. Guelfo Poretti, physicien, directeur de l'Institut du radium, hôpital de l'île, Berne, membre de la commission fédérale de la radioactivité pour le reste de la période administrative en cours allant jusqu'au 31 décembre 1976, annonce un communiqué du département de l'intérieur.

## Le stationnement des véhicules à Bienne

Sur proposition de la direction de la police, le Conseil municipal décide d'étendre le stationnement payant des véhicules à moteur (parcomètres) aux rues suivantes :

pour deux heures au maximum, rue de l'Union, rue de l'Industrie, partie de la rue Neuve, de la rue du Rüschi et de la rue de la Plänke ;

pour 6 heures, rue du Rüschi, rue d'Argent entre rues de Morat et Centrale, rue de Morat entre rues des Marchandises et d'Argent.

Le crédit nécessaire à ces nouveaux aménagements est accordé. L'excédent des recettes provenant des parcomètres sera versé au fonds de création de places de stationnement, après déduction des frais d'aménagement et autres dépenses. L'actuelle zone bleue des rues de l'Union, de l'Industrie, Neuve et du Rüschi sera ainsi supprimée.

## NIDAU A la commune bourgeoise

Dernièrement s'est déroulée, au château de Nidau, la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités. Lors de celle-ci Mlle Elisabeth Schmalz presta serment en tant que nouveau membre du conseil bourgeois.



Mlle Elisabeth Schmalz, nouvelle conseillère.

(Avipress)

## JURA

### BELPRAHON

#### Priorité non respectée

(sp) Vendredi après-midi, un automobiliste de Moutier est entré en collision au village de Belprahon, avec un automobiliste de Belprahon qui sortait de son domicile. Les dégâts sont estimés à 1200 francs.

### MOUTIER

#### Premier match de l'équipe féminine de hockey sur glace

(c) Une équipe féminine de hockey sur glace a été créée récemment à Moutier, grâce à l'initiative de M. Philippe Hauri. Le premier match officiel de cette jeune équipe a eu lieu hier sur la nouvelle patinoire naturelle de Court, face aux écoliers du village. Ce fut en somme un match d'inauguration suivi par un nombreux public. C'est par une surprise de taille que s'est terminée cette rencontre, les jeunes filles réussissant un méritoire match nul de 5-5, menant même par 5 à 4 à quelques minutes de la fin du match.

## Enquête administrative sur les activités annexes de deux assistants de l'université

Une enquête administrative a été ordonnée par le Conseil d'Etat fribourgeois sur proposition de la direction de l'instruction publique sur les activités annexes de deux assistants de nationalité allemande de la section des sciences économiques et sociales de la faculté de droit de l'université de Fribourg. En effet, ces deux assistants auraient eu des activités économiques pas du tout compatibles avec leurs fonctions. Ils auraient fait du trafic de devises. L'enquête a été confiée à un magistrat de l'ordre judiciaire de langue allemande qui n'a aucune fonction à l'université et dont ils ne dépendent donc aucunement. Au vu des conclusions de l'enquête le Conseil d'Etat prendra éventuellement les mesures qui s'imposent.

## Wuennwil devient Wuennwil-Flamatt

Le chancelier de l'Etat du canton de Fribourg communique dans le premier numéro de la feuille officielle de l'année 1974 que le Conseil d'Etat a décidé qu'à partir du 1er janvier, la commune de Wuennwil se dénommera Wuennwil-Flamatt. Il ne s'agit pas d'une fusion de commune. Mais, jusqu'à maintenant, l'importante agglomération de Flamatt faisait partie de la commune singinoise Wuennwil, sans que cela soit mentionné dans le nom de la commune, alors que Flamatt est à peu près de la même importance que Wuennwil.

## Où skier ce week-end dans les Alpes fribourgeoises ?

- Bellegarde : 20 à 30 cm de neige dure, pistes bonnes, tout fonctionne.
- Bulle - La Chia : 10 à 30 cm de neige dure, pistes bonnes, le téléski fonctionne.
- Charmey - Vounetz : 10 à 50 cm de neige printanière, pistes bonnes, tout fonctionne.
- Châtel-Saint-Denis - les Paccots : 15 à 30 cm de neige dure, pistes bonnes, tout fonctionne.
- Lac-Noir : 15 à 40 cm de neige dure, pistes bonnes, tout fonctionne. Patinoire ouverte.
- Moléson : 40 à 60 cm de neige dure, pistes bonnes, tout fonctionne.
- Sorens : pistes de fond éclaircies bonnes.
- La Villette : 20 à 30 cm de neige dure, pistes bonnes, le téléski fonctionne. Piste de fond éclaircée.

### PORTALBAN

## Carnet de deuil

(c) A son domicile vient de décéder M. Sylvain Grandjean, ancien syndic. Le défunt fut syndic de la commune de 1941 à 1946. Il assumait également les fonctions d'inspecteur du bétail; le défunt était dans 71me année.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Près de 4 milliards de subventions en 1974

### Progression de 23,7% par rapport au budget 1973

De notre correspondant de Berne :  
 Accusant un taux de progression extraordinaire de 23,7% par rapport au budget 1973, les subventions fédérales augmenteront de 739 millions en 1974 pour atteindre 3 milliards 851 millions.

Il y a donc une nette tendance à multiplier les subventions dans les domaines les plus divers. La courbe de celles-ci d'ailleurs grimpe allégrement depuis une dizaine d'années. En 1965, on avait quelque peu dépassé le milliard. En 1970, on plafonnait à 2 milliards. En 1973 on dépassait 3 milliards !

Dans l'évolution des différents groupes de subventions, l'agriculture représente la plus forte progression. De 440 millions en 1965, on arrive à 1 milliard pour 1974. La politique sociale, elle, a plus que triplé ses besoins en subventions, comme les communications, la culture, la recherche et l'enseignement et rien ne laisse présager que la progression ne continue de suivre la progression de l'économie, des dépenses et des recettes.

Mais un vent pessimiste souffle maintenant sur le monde. Il annonce l'avènement de l'ère de la croissance zéro pour les pays industrialisés et pourrait marquer l'arrêt de cette montée en flèche des subventions, largesses que le trésor public a dispensé sans compter ces dix dernières années.

Le montant total des subventions du budget 1974 est ainsi de 3 milliards 851 millions, soit 1 milliard 66 millions de plus que les comptes 1972. Les subventions se répartissent comme suit : routes : 306 millions; chemins de fer : 499 millions; transports et communications : 84 millions; industrie, artisanat et commerce : 44 millions; agriculture : 990 millions; approvisionnement en blé : 147 millions; sylviculture et cours d'eau : 225 millions; assurance maladie et accidents : 650 millions; politique sociale (divers) : 63 millions; protection civile : 136 millions; culture, recherche et enseignement : 633 millions; divers : 74 millions.

### Les petits effets de la crise du pétrole...

GENÈVE (AP). — La crise du pétrole se répercute ces jours-ci en Suisse, sur des objectifs imprévus.

C'est ainsi que la limitation de vitesse à 100 km/h a ralenti le voyage du shah d'Iran, qui, de l'aéroport de Zurich se rendait à Saint-Moritz à bord d'une Rolls Royce.

Mais le souverain ne risquait pas de devoir s'arrêter à une station-service qui aurait pu être démunie de carburant, car le réservoir de sa luxueuse voiture contient 100 litres d'essence.

Dans la splendide hôtel de Lausanne où est descendu le ministre saoudien du pétrole Ahmed Zaki Yamani, il règne la température fort peu saoudite de 20 degrés. Dans tous les appartements, une note de la direction fait appel à la compréhension des clients et impute la responsabilité de la chose à la « crise de l'énergie » faisant état des recommandations du gouvernement suisse en vue d'économiser le carburant.

### Délais référendaires ouverts

BERNE (ATS). — Sept textes législatifs adoptés par les Chambres fédérales durant la session de décembre, sont soumis au référendum facultatif. Le délai d'opposition échoit le 28 mars prochain. Il s'agit de la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire frappant les Suisses de l'étranger, de la loi fédérale sur la pêche, de la fédérale fixant le régime des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans, des modifications apportées à la loi fédérale sur l'agriculture, ainsi que de l'arrêté fédéral approuvant une convention entre la Suisse et la France au sujet d'une rectification de frontière, de l'arrêté approuvant quatre accords relatifs à l'aide financière aux pays en développement, et de l'arrêté concernant la conclusion de traités relatifs à la protection et à l'encouragement des investissements de capitaux.

Le Conseil fédéral doit décider de la date d'entrée en vigueur de ces divers textes, sauf en ce qui concerne la loi fédérale fixant le régime des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans, qui doit prendre effet le 1er avril.

L'augmentation des subventions fédérales aux chemins de fer, à l'agriculture, à la recherche et à l'enseignement est évaluée à près d'un demi-milliard (464 millions).

### 1 MILLIARD POUR L'AGRICULTURE

Les subventions totales versées à l'agriculture approchent le milliard (990 millions). Elles se décomposent ainsi : placements de produits laitiers : 474 millions; élevage du bétail : 214 millions; production végétale et viticole : 117 millions; améliorations foncières : 101 millions; allocations familiales aux travailleurs agricoles et petits paysans : 76 millions; autres subventions : 8 millions.

La couverture de ces dépenses est assurée pour 285 millions par les recettes à affectation spéciale. Les droits supplémentaires sur le vin en fût rapportent 19 millions; les taxes payées par les producteurs de lait, 62 millions; les taxes sur le beurre importé : 35 millions.

Ce sont les dépenses consacrées au placement des produits laitiers qui ont le plus fortement tendance à augmenter, relève-t-on dans le budget 1974 de la Confédération. En effet, les livraisons de lait augmentent alors que la vente des produits laitiers se heurte à des difficultés, en particulier la vente du fromage indigène. Les dépenses pour le placement des produits laitiers représentent environ la moitié des subventions à l'agriculture et les frais de placement du fromage sont maintenant presque les mêmes que ceux du beurre, soit près de 28 centimes par litre de lait transformé en fromage et un peu plus de 30 centimes pour le beurre.

Par suite du relèvement dès le 1er janvier 1974 du taux des subventions à l'exploitation du bétail dans les régions de montagne, les dépenses y relatives augmentent de 24 millions.

Pour sa part, la régie des alcools consacrera 39 millions dans l'exercice 1973-1974 pour l'utilisation non alcoolique des fruits et des pommes de terre.

Les subventions en faveur de l'approvisionnement en blé augmenteront de 15 millions par suite du relèvement du prix

des céréales prises en charge par la Confédération, à savoir 3 fr. par 100 kilos pour le froment et 2 fr. pour le seigle de la récolte 1973.

### CHEMINS DE FER

Les chemins de fer recevront 229 millions de plus à titre de subventions qu'en 1973, soit 499 millions.

Le déficit des CFF sera couvert pour la première fois par la Confédération. Outre l'augmentation extraordinaire des coûts d'exploitation, il comprendra la subvention en faveur du raccordement CFF à l'aéroport de Zurich-Kloten et une nouvelle quote-part à la subvention accordée pour la construction du tunnel de la Furka ainsi qu'une aide accrue aux chemins de fer privés (rapprochement des tarifs, couverture des déficits).

La progression relativement forte des subventions à l'industrie est due surtout aux garanties accordées pour les risques à l'exportation.

Les subventions aux installations pour la protection des eaux s'accroissent considérablement en répercussion de la nouvelle loi sur la protection des eaux.

## TESSIN

### Attentats à la dynamite : arrestations

BELLINZONE (ATS). — La police tessinoise a arrêté jeudi les auteurs de trois attentats à la dynamite commis ces derniers mois à Bellinzona et à Biasca. Il s'agirait de cinq personnes domiciliées dans la région de Biasca, dont deux seraient âgées de 16 ans. Ce groupe aurait projeté de commettre un quatrième attentat à la gare de Bellinzona, mais y aurait renoncé, craignant de faire des victimes. La police tiendra une conférence de presse à ce sujet.

## SUISSE ALEMANNIQUE

### Tunnel ferroviaire de base à travers le Saint-Gothard : les Uranais sont sceptiques

(c) Le tunnel ferroviaire de base du Gothard serait-il synonyme de perte de l'indépendance touristique et industrielle pour le canton d'Uri? Voilà une question que l'on peut se poser, si l'on prend la température dans la patrie de Tell. Depuis que l'on parle de la construction de cette importante liaison ferroviaire entre le nord et le sud, le ton n'est guère celui de la satisfaction parmi la population de « Urserental », le haut du canton.

Dans les localités, bordant la Reuss, on ne semble pas avoir oublié que la route nationale, actuellement en construction, risque finalement d'isoler bien

des communes, ce qui équivaut à un manque à gagner pour le tourisme. On peut se demander, avec raison, ce que la route nationale a affaire avec un tunnel de base. Un indigène nous expliquait ce phénomène de la façon suivante : « Un chantier géant, comme Uri en connaîtrait si le tunnel de base était construit, transformerait le haut du canton pendant quelques années en un véritable chantier. Selon les experts il faudrait environ 5000 ouvriers pour mener à bien les travaux. Mais après trois ans, lorsque le gros des travaux serait achevé, l'exode prendrait une telle ampleur, que certaines communes seraient isolées aussi bien par la route que par le rail ».

Ce projet, qui devrait être réalisable pour la somme de 2,8 milliards, menace-t-il vraiment l'existence de nombreuses communes uranaises? Les autorités ne veulent pas y croire. Mais au cours d'une récente table ronde quelque 400 Uranais ont prouvé, par leurs nombreuses interventions verbales, que la population ne s'est pas encore familiarisée avec le problème.

### Un mort après la rixe de Kreuzlingen

KREUZLINGEN (ATS). — Le commerçant qui avait été grièvement blessé dans la nuit de dimanche à lundi à Kreuzlingen (TG) par un membre de la garnison française de Constance, est décédé des suites de ses blessures. Le commerçant avait fait la connaissance d'un soldat français, âgé de vingt ans, au cours de la nuit de dimanche à lundi et l'avait emmené dans son appartement. Une dispute éclata alors et le commerçant âgé de 50 ans a été grièvement blessé à la tête et à la hanche.

Il a été découvert 7 heures plus tard et transporté à l'hôpital. Après avoir été déclaré cliniquement mort depuis deux jours, son cœur s'est arrêté vendredi matin. Le soldat français, qui a été arrêté 24 heures après son acte, répondra pour meurtre devant la Cour martiale française de Baden-Baden.

### Pour faire échec à la violence

BERNE (ATS). — Comme de coutume, à la fin de chaque année, le commandant de la police du canton de Berne, le conseiller d'Etat, Z. Bauder, a convoqué les responsables de son corps de police à un rapport des sous-officiers. Cette réunion a eu lieu dernièrement au Kursaal à Berne en présence de plus de 300 personnes.

Plusieurs spécialistes du corps des officiers ont souligné l'importance de la prévention des actes de violence. Selon la police, on assiste à une recrudescence, non seulement des vols et des infractions, mais également des chantages, des enlèvements et des assassinats. Le Conseil fédéral a chargé la conférence des directeurs de police d'organiser la lutte contre les actes de violence et de la coordonner entre les cantons. Les rapports présentés au cours de la réunion ont démontré que la police du canton de Berne a déjà sérieusement pris l'affaire en main, relève-t-on dans un communiqué de l'Office d'information et de documentation du canton de Berne.

## PORTIER D'HÔTEL POIGNARDÉ PAR UN INCONNU À ZURICH

ZURICH (ATS). — Le portier de nuit d'un hôtel zuricois a été poignardé dans la nuit de jeudi à vendredi. La victime, un Yougoslave de 38 ans, a été blessé au ventre, à la rate, au diaphragme et au gros intestin. Transporté à l'hôpital, il a dû subir une intervention chirurgicale. L'origine de cette agression n'a pas encore été élucidée.

Il était environ 2 heures 30 du matin, lorsque pour une raison encore indéterminée, un inconnu pénétra dans le restaurant de l'hôtel et poignarda le portier de nuit — un Yougoslave de 38 ans — au moyen d'un poignard de parachutiste et prit la fuite. La victime parvint, malgré ses graves blessures, à se traîner

jusqu'à l'hôtel voisin d'où la police fut alertée.

Les enquêteurs ont retrouvé sur les lieux du crime une casquette tricotée « Roger Staub », de couleur rouge, ainsi que l'arme du crime. Celle-ci est munie d'une lame de 15,7 cm portant une étiquette de prix (65 francs). Quant au manche, il porte l'inscription suivante (en majuscules) : « Le commando inox marque modèle déposé super-Nogent ».

La police municipale de Zurich a lancé un appel à la population lui demandant de l'aider dans ses recherches. Tous les renseignements doivent être adressés à la police municipale de Zurich (tél. 01-29 40 11) ou au poste de police le plus proche.

## L'euphorie aux marchés des devises et de l'or s'est finalement calmée

ZURICH (ATS). — Aux marchés des devises, l'euphorie s'est calmée. En effet, le cours du dollar atteignait pas 3.3800 par rapport au franc suisse son point culminant. Les milieux compétents du marché considèrent une évolution de son cours entre 3.25 et 3.30 comme en rapport avec l'évolution économique des Etats-Unis, qui ont largement amélioré leur situation, mais qui souffrent également de la crise énergétique.

D'autre part, au marché des devises suisses, les facilités de la Banque nationale suisse envers les banques de faire bloquer les réserves minima d'un total de 750 millions de francs, ont aidé sensiblement le marché des devises suisses où se dessinaient un nouveau resserrement des liquidités. En effet, tous les arrangements et crédits lombards et d'escompte utilisés pour la fin de l'an-

née, doivent être remboursés au cours de ce mois.

Par le resserrement des liquidités en francs, différé cependant jusqu'au début de février, le franc suisse s'est pour finir redressé à nouveau et a atteint vendredi soir 3.2240/70 par rapport au dollar.

C'est jeudi que le dollar, sous l'effet de la crise du pétrole notamment du fait du dédoublement des prix, a donc atteint son point le plus haut, les monnaies européennes, plus fortement touchées par ce nouvel effet inflationniste, ayant baissé très sensiblement par rapport à la monnaie « leader » qu'est le dollar.

Au marché des devises, le cours du mark a subi peu de changement par rapport au franc suisse. Il est à 119,70,

alors que la livre sterling a fortement perdu de sa valeur, tombant jusqu'à 2.2760/80 par rapport au dollar, près du niveau pessimiste annoncé déjà l'année dernière de 2.25. Par rapport au franc, du fait de la valeur surélevée du dollar, la livre est demeurée à 7.5650.

Au marché de l'or, l'euphorie était très grande et le volume des affaires extrêmement élevé. Le cours montait jusqu'à 121/123,00 dollars l'once pure jeudi pour revenir vendredi soir à 119,50 dollars.

La demande provenait de toutes parts. Il semble que beaucoup d'achats se soient faits dans la peur de perdre davantage d'argent encore par suite de l'inflation s'aggravant encore à l'égard du dédoublement des prix du pétrole. Il s'agissait en particulier de beaucoup d'achats de panique.

## Recul atténué des glaciers alpestres

### De nouvelles méthodes de contrôles ont été développées

BERNE (ATS). — Sur 95 glaciers suisses, observés en 1971-72, 38 étaient en crue (40% contre 15,5% en 1970-71). 6 stationnaires (6,3% contre 4,9%) et 51 en dérive (53,7% contre 79,6%).

Ces glaciers ont donc poursuivi leur régression durant ces 12 mois. Le recul moyen a été de 2 m '37' contre 10 m '19' en 1970-71.

Seul le glacier du Rhône a reculé parmi ceux qui avaient amorcé une progression. Les valeurs extrêmes de ces mouvements ont été enregistrées au

glacier supérieur de Grindelwald avec une avance de 68 m jù et au glacier d'Otemma, au fond du val de Bagnes, qui s'est raccourci de 92 m.

### LE CLIMAT

Les conditions climatiques anormales de l'été 1972 furent favorables aux glaciers, comme le relève le 93me rapport de la commission des glaciers de la société helvétique des sciences naturelles. Cet été froid, limitant la fusion, a été une des causes de la crue des glaciers. Fait rare : l'apport aux lacs d'accumu-

lation en montagne comme d'ailleurs le débit des rivières du plateau ont été inférieurs à la normale.

Les « Alpes », organe du Club alpin suisse, qui se font l'écho de ce rapport insistent sur les dangers courus par le village de Randa, dans la vallée de Zermatt, et sur les leçons tirées du procès de Mattmark.

La masse de 500.000 m3 de glace qui menaçait Randa était sous surveillance constante. Elle s'est disloquée par fractions épargnant ainsi la localité qui avait été victime de catastrophes en 1636 et en 1819.

D'autre part, en octobre 1972 est intervenu le jugement du procès de Mattmark qui affirme que l'effondrement du glacier, le 30 août 1965, doit être considéré comme un événement imprévisible. Il y a eu 88 morts. Cependant, il a été permis de constater que de nombreux problèmes de glaciologie n'ont pas encore été résolus. Nombreux aussi ont été ceux qui ont pris conscience des dangers que peuvent créer les glaciers. Les mesures de sécurité mises en place par les sauveteurs de Mattmark et les observations faites ailleurs, ont donné lieu au développement de nouvelles méthodes de contrôle des glaciers dangereux.

Des hommes de science sont maintenant à la recherche de théories permettant d'expliquer le mécanisme de mouvements glaciaires anormaux, tels que les glissements rapides. De plus, le département fédéral de l'intérieur, stimulé par le mémorandum du 25 avril 1969 de la Société helvétique des sciences naturelles, a créé un groupe de travail pour l'étude des glaciers dangereux, groupe constitué à Berne en mai 1973.

## VALAIS

### BILLET VALAISAN

### La corbeille de vœux

(C.P.S.) Comme tous les autres habitants de la planète, le Valaisan a fêté comme il convient le passage d'une année à l'autre, mettant beaucoup d'intérêt à ce que le passage se déroule le mieux possible. Il n'a pas manqué, non plus, de formuler quelques vœux qui reviennent, comme un refrain, à la fin de chaque discours, à la fin de chaque article de personnalité, sur les lèvres de chacun. Les principaux souhaits traitent de la conjoncture et du développement du canton et peuvent se résumer de la manière suivante :

- Levée de mesures trop restrictives, pour la construction.
- Levée d'interdiction de vente aux étrangers.
- Assouplissement du régime de la main-d'œuvre étrangère.
- Maintien de la circulation pendant la saison.

A ces vœux s'ajoutent encore toute une série d'espoirs, spécialement en ce qui concerne les sportifs qui défendent les couleurs valaisannes, sur les pistes et dans les stades.

Les préoccupations majeures de l'année qui commence seront d'ordre économique, politique et touristique. L'on s'interroge sur le sort de bon nombre d'entreprises dont les carnets de commande n'ont plus l'ampleur de ceux d'antan.

R. Clz.

### Incendie en Valais

MARTIGNY (ATS). — Le feu a éclaté vendredi après-midi dans un atelier de menuiserie à Vernayaz, près de Martigny, atelier propriété de l'entreprise Schurch-Decaillet. Il y a pour plusieurs milliers de francs de dégâts. Le sinistre serait dû à l'imprudence d'un soudeur. Le capitaine des pompiers travaillait dans l'entreprise même. L'intervention rapide des sauveteurs a permis de limiter les dégâts au minimum.

### Gros retards sur la ligne du Simplon

LAUSANNE (ATS). — La direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, communique que, à la suite d'une avarie à la ligne de contact près de Varzo (Italie), le trafic ferroviaire a été interrompu sur la ligne du Simplon, entre Brigue et Domodossola, dans la soirée du jeudi 3 janvier. Plusieurs trains internationaux ont, de ce fait, accusé des retards d'environ quatre ou cinq heures. Le service normal a pu être rétabli vers minuit.

### FRANCE VOISINE

### Chute mortelle d'un Genevois en Haute-Savoie

(c) Inquiet de ne point voir son neveu revenir d'une expédition en solitaire en moyenne montagne, M. Gilbert Depery, domicilié à Cluses (Haute-Savoie) alerta la police.

Des recherches, aussitôt entreprises, permirent de faire une macabre découverte.

Le jeune homme, Philippe Jungmayr, 18 ans, habitant à Onex (Genève) avait fait une chute mortelle en escaladant une falaise qui surplombe les grottes de Balme.

L'enquête a établi que l'adolescent a probablement « décroché » alors qu'il atteignait le toit de surplomb, à huit mètres du sommet. Il s'est alors écrasé d'une hauteur de 70 mètres, se tuant sur le coup.

Ce sont les scouts de Cluses aidés par les sapeurs pompiers qui ont remonté la dépouille mortelle du malheureux jeune homme.

### HIVER 1972-1973

## L'avalanche a fait 32 victimes

BERNE (ATS). — Durant l'hiver 1972-73, 32 personnes ont été tuées en Suisse, par des avalanches. Sur 116 victimes, emportées ou recouvertes par des glissements de neige, 84 ont été sauvées soit par leurs propres moyens soit par leurs camarades soit par des colonnes de secours.

10 personnes sont mortes en Valais, 10 dans les Grisons, 3 dans le Nordvalais, 3 dans le canton d'Uri, 2 dans l'Oberland bernois, 2 en Obwald, une dans les montagnes saint-galloises et une dans les Alpes vaudoises.

Parmi les 116 victimes se trouvaient notamment 93 skieurs, 8 touristes à pied, 4 automobilistes et 7 personnes surprises dans leur travail. Le dernier et le plus grave accident de la saison est survenu le 5 mai 1973, au Grand-Chavalard sur Fully (Vs). Cinq habitants de la région qui préparaient une piste de ski pour un concours, ont été emportés par la mort blanche.

A fin février, fin avril et au début de mai 1973 une quarantaine d'avalanches, descendues dans différents secteurs de nos Alpes, ont provoqué pour plus de 1,6 million de fr. de dégâts matériels, estime le rapport de M. Melchior Schild (Davos-Weissfluhjoch) que reproduit « les Alpes ».

## OÙ ALLER SKIER ?...

Le premier week-end de 1974 permettra aux très nombreux adeptes du ski de se livrer à leur sport favori.

Dans le Jura (Neuchâtel, Jura bernois et vaudois), les pistes sont bonnes. La neige est dure sur la plupart des champs de ski.

Dans les Alpes vaudoises, les pistes sont également bonnes, avec de la neige dure ou poudreuse selon les cas.

Pistes bonnes également dans les Alpes fribourgeoises et de la neige dure sur la plupart des champs de ski.

En Valais, les pistes sont bonnes dans toutes les stations. La neige est poudreuse ou dure sur les champs de ski.

Dans l'Oberland bernois, les pistes sont généralement bonnes à praticables, avec de la neige dure sur les champs de ski.

Aux Grisons, pistes bonnes égale-

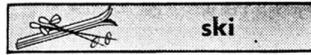
ment avec de la neige poudreuse sur les champs de ski.

### AVALANCHES : PEU DE DANGER

Sous l'influence du temps doux persistant, les dangers d'avalanches ont encore régressé. Dans les régions situées au nord du Rhin et du Rhône, et dans la région médiane des Grisons en-dessous de 2400 m, ainsi qu'en Moyenne et Basse-Engadine, et dans les vallées valaisannes situées au sud, en-dessous de 2200 m, il n'y a pratiquement plus de danger d'avalanches.

En haute montagne, particulièrement sur les versants est et nord, des accumulations de neige par le vent peuvent cependant être dangereuses.

En Haute-Engadine, ainsi que dans les montagnes tessinoises où l'on a enregistré des chutes de neige de 20 à 30 cm ces trois derniers jours, le danger est également insignifiant. Cependant au cours de randonnées à ski au-dessus de 1800 m, il faut s'attendre toutefois à des dangers locaux de glissements de plaques de neige.



# Un important week-end de coupe du monde

## TOUS À L'ASSAUT DES AUTRICHIENS

Après la pause de Noël et du Nouvel-An, la coupe du monde reprend ses droits à l'occasion de la deuxième étape qui s'ouvre aujourd'hui en Allemagne fédérale où les deux chefs de file, les Autrichiens Franz Klammer et Annemarie Moser-Proell vont s'efforcer de défendre leurs positions. « L'épisode germanique » comprend simultanément la coupe Breitenberg (descente et slalom géant) pour les dames à Pfronten et les courses de l'Arlberg-Kandahar (slalom spécial et descente) pour les messieurs à Garmisch-Partenkirchen avant que ces derniers ne participent, lundi et mardi prochains à Berchtesgaden, à un géant comptant pour le trophée Evian puis à un slalom spécial leur permettant uniquement de glaner des points FIS.

C'est dire que cette phase apparaît d'ores et déjà comme très importante. Quatre descentes, trois slaloms spéciaux et trois géants ont été programmés pour les messieurs et trois descentes, trois spéciaux et quatre géants pour

les concurrentes féminines. Pour tous, il s'agira de faire le point et de se tester une dernière fois avant les championnats du monde de Saint-Moritz (2 - 10 février).

**OPPOSITION GRANDISSANTE**

Chez les dames, Anne-Marie Proell qui vise bien entendu sa 4<sup>me</sup> victoire consécutive en coupe du monde, devra faire face à l'opposition sans cesse grandissante de deux de ses plus sérieuses rivales : la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, double championne olympique, et la Liechtensteinoise Hanny Wenzel. L'Autrichienne mène en effet avec 50 points après ses victoires dans les descentes de Val d'Isère et Zell-am-See, mais la Saint-Galloise la talonne à 4 points (3<sup>me</sup> en descente et 2<sup>me</sup> en géant à Zell-am-See). De même Hanny Wenzel, qui a remporté le combiné du Critérium de la Ire neige, n'a que 5 points de retard après s'être classée 2<sup>me</sup> du spécial de Val d'Isère et avoir enlevé le géant de Zell-am-See. Toutes

deux, notamment Hanny Wenzel qui a démontré qu'elle était en bonne forme en gagnant le géant d'Ebnat-Kappel la veille du réveil, seront des adversaires redoutables pour l'Autrichienne.

**RÉVÉLATION**

Mais il faudra aussi compter avec les Allemandes, dont la jeune Christa Zechmeister, révélation des championnats d'Europe juniors de 1973 (elle figure en 6<sup>me</sup> position au classement de la coupe du monde après sa victoire dans le spécial de Val d'Isère et après avoir terminé 10<sup>me</sup> du géant de Zell-am-See). L'Italienne Claudia Giordani, les Françaises Fabienne Serrat, Jacqueline Rouvier et Michèle Jacot sans oublier également la Canadienne Kathie Kreiner, sa compatriote Betsy Chifford et les sœurs américaines Marilyn et Barbara Cochran devraient avoir leur mot à dire. C'est aussi le cas des Autrichiennes Wiltrud Drexel et Ingrid Gfoelner, excellentes depuis le début de la saison.

**ECARTS INFIMES**

La lutte sera tout aussi serrée et âpre chez les messieurs, des écarts infimes séparant les cinq premiers du classement général. C'est l'Autrichien Franz Klammer (3<sup>me</sup> de la descente de Val d'Isère, 4<sup>me</sup> du géant de Saalbach, 1<sup>er</sup> de la descente de Schladming) qui est en tête avec 51 points. Il mène devant l'Italien Piero Gros (3<sup>me</sup> du géant de Val d'Isère, 5<sup>me</sup> du géant de Saalbach, 1<sup>er</sup> du spécial de Vipiteno) avec 48 points, l'Autrichien Hans Hinterseer (1<sup>er</sup> du géant de Val d'Isère, 3<sup>me</sup> du géant de Saalbach, 7<sup>me</sup> du spécial de Vipiteno) avec 46 points, le Suisse Roland Collombin et l'Autrichien Reinhard Tritscher qui totalisent tous deux 40 points.

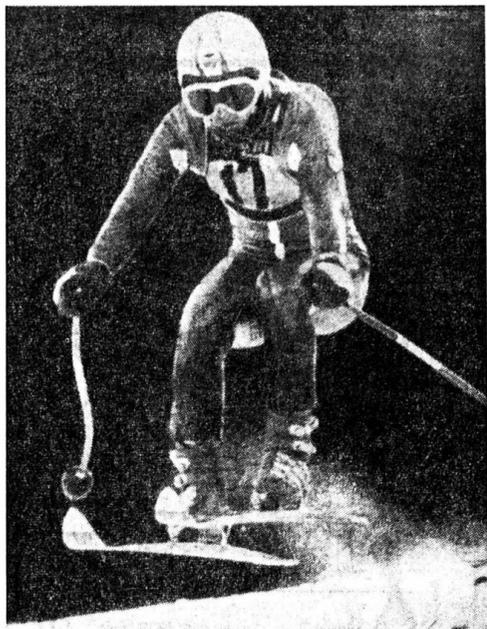
**LE RETOUR DU «SORCIER»**

La descente du «Kandahar» risque d'ailleurs bien de modifier quelques positions. Les Suisses à l'entraînement ont prouvé qu'ils demeuraient parmi les meilleurs et notamment le champion du monde et olympique Bernard Russi. Le retour de Paul Berlinger, le «sorcier du fart», devrait s'avérer très bénéfique pour l'équipe helvétique qui a connu de sérieux problèmes de glisse depuis l'ouverture de la saison, contrairement semble-t-il aux Autrichiens et aux Italiens.

**LES ESPOIRS DE THOENI**

Ces derniers ont préparé ce deuxième round dans le calme de la petite station de Sta Caterina Valfurva (Lombardie). Gustavo Thoeni, Piero Gros, Fausto Radici, Ilario Pegorari, Tino Pietrogiovanna, Helmut Schmalz ont longuement travaillé durant deux jours. Ils se sont déclarés fort satisfaits du travail accompli dans les diverses épreuves et Gustavo Thoeni, leur chef de file, n'a pas caché ses espoirs.

Le triple vainqueur de la coupe du monde, qui n'a encore obtenu aucun point dans les courses déjà organisées, ne participera vraisemblablement pas à la descente. Contrairement à ce qu'on a annoncé les dirigeants italiens avant les fêtes, il sera présent, tout comme Piero Gros, au spécial du Kandahar, comptant sur leur épreuve de prédilection pour refaire une partie de leur retard, avant de prendre part également au géant de Berchtesgaden.



LES PLUS RAPIDES. — Anne-Marie Moser-Proell à gauche) à Pfronten et l'Italien Plank (à droite) à Garmisch-Partenkirchen ont été les plus rapides lors des descentes non-stop. (Téléphoto AP)

## Annemarie Proell n'hésite pas

Pour une fois l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell ne s'est pas retenue lors de la non-stop qui précède la descente féminine de Pfronten comptant pour la coupe du monde. Elle a dévalé les 2022 mètres de la piste (500 m de dénivellation) en 1'15"13, précédant l'Italienne Claudia Giordani et ses deux compatriotes Irmgard Lukasser et Brigitte Schroll. Les Autrichiennes ont fait à nouveau impression alors que Marie-Thérèse Nadig a concédé plus de 2 secondes à sa grande rivale autrichienne. La double championne olympique a dû se contenter du 20<sup>me</sup> temps. Pour sa part, la Valaisanne Bernadette Zurbriggen, dont c'était le dernier entraînement avant son retour officiel à la

compétition après sa blessure qui l'a tenue éloignée des pistes pendant plus d'un mois, a terminé à la 24<sup>me</sup> place.

Voici les temps enregistrés :

1. Annemarie Proell (Aut) 1'15"13 ;
2. Claudia Giordani (It) 1'15"72 ;
3. Irmgard Lukasser (Aut) 1'15"76 ;
4. Brigitte Schroll (Aut) 1'15"80 ;
5. Betsy Clifford (Can) 1'15"99 ;
6. Hanny Wenzel (Lie) 1'16"10 ;
7. Cindy Nelson (EU) 1'16"24 ;
8. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'16"29 ;
9. Sandra Poulsen (EU) 1'16"32 ;
10. Laurie Kreiner (Can) 1'16"98 ;
11. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'17"72 ;
12. Bernadette Zurbriggen (S) 1'18"14 ;
13. Marianne Hefti (S) 1'18"45 ;
14. Sylvie Stump (S) 1'18"72 ;
15. Rita Schindler (S) 1'18"82.

## Avant le dernier concours austro-allemand LES FAVORIS SONT PRUDENTS

L'Allemand de l'Est Bernd Eckstein a réussi le saut le plus long lors de la séance d'entraînement avant le dernier concours de la tournée austro-allemande. Avec 105 mètres, il a amélioré de 50 centimètres le record du tremplin avant d'être crédité de 101,5 mètres lors de son second bond. Seul le double champion du monde Gary Napolkova a pu égaler sa performance. Parmi les autres favoris de ce quatrième concours, Henry Glass a sauté 101 mètres, Heinz Wösspiwo, Hiroshi Itagaki et Walter

Steiner 100 mètres. Le Suisse Hans Schmid s'est contenté d'un seul essai à 98 mètres alors que Josef Bonetti a été crédité deux fois de la même distance. Quant à Hans-Georg Aschenbach, il s'est manifestement réservé (84 et 97 m), ne désirant pas prendre de risques alors qu'il est sur le point de remporter cette 22<sup>me</sup> édition.

Le tremplin est en excellent état mais la piste d'élan s'est révélée un peu molle. Un forfait de marque ; celui du Finlandais Tauno Kaeyhko qui n'a pas participé à cette séance d'entraînement.

## L'ITALIEN PLANK LE PLUS RAPIDE À LA NON-STOP DE GARMISCH

La descente comptant pour la coupe du monde masculine qui aura lieu demain à Garmisch-Partenkirchen promet d'être passionnante comme le laissent apparaître les temps réalisés lors de la non-stop de vendredi. Quatre concurrents en effet n'ont été séparés que par deux centièmes de seconde au terme des 3140 mètres du parcours.

C'est l'Italien Herbert Plank, le vainqueur de Val d'Isère, qui s'est montré le plus rapide, améliorant de 39 centièmes le record de la piste de la «Kreuzeck» que détenait le Valaisan Roland Collombin en 1'46"30. L'épreu-

ve s'est déroulée dans de bonnes conditions, par une température assez fraîche malgré le temps ensoleillé.

Les Suisses ont prouvé qu'ils étaient eux aussi en forme, Collombin étant crédité du deuxième meilleur temps, alors que Bernard Russi, qui avait été le plus rapide jeudi à l'entraînement, a obtenu le troisième « chrono » à égalité avec l'Italien Marcello Varallo.

### La malchance de Matt

L'Autrichien Alfred Matt n'a décidé pas de chance. Alors qu'il s'entraînait dans la région de Kitzbuehel, il s'est cassé la jambe droite, ce qui met un terme à sa saison et peut-être aussi à sa carrière. Agé de 26 ans, Alfred Matt avait déjà été victime de deux fractures de jambe, la première fois en 1969 à Waterville Valley (Etats-Unis) alors qu'il était en pleine ascension, la seconde fois en automne de la même année alors qu'il avait repris à peine l'entraînement en vue de la descente de Cervinia. Jamais il n'avait retrouvé la même efficacité et sa forme d'antan après ces deux accidents.

Alfred Matt, qui espérait obtenir à Garmisch sa qualification pour les championnats du monde de Saint-Moritz, remporta la médaille de bronze du slalom spécial lors des Jeux olympiques de Grenoble en 1968. C'est toutefois durant l'hiver 1968-1969 qu'il réalisa ses meilleures performances, remportant notamment les «spéciaux» de Berchtesgaden et Québec et se classant finalement quatrième dans cette spécialité en coupe du monde.

Il semble d'ores et déjà que la présence de Paul Berlinger a eu un effet psychologique bénéfique sur les concurrents suisses. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois été victimes de petits incidents. Quatrième à l'entraînement jeudi, Walter Vesti a fait une chute sans gravité peu après le départ comme Ernst Horat, dont l'une des fixations s'est ouverte au passage d'un saut.

Voici les meilleurs temps enregistrés : 1. Plank (It) 1'45"91 ; 2. Collombin (S) 1'45"92 ; 3. Russi (S) et Varallo (It) 1'45"93 ; 4. Klammer (Aut) 1'46"42 ; 5. Stricker (It) 1'46"67 ; 6. Anzi (It) 1'46"82 ; 7. Hunter (Can) 1'47"13 ; 8. Grissmann (Aut) 1'47"14 ; 9. Walcher (Aut) 1'47"24 ; 10. Engstler (Aut) 1'47"50 ; 11. Haker (Nor) 1'47"55 ; 12. Grabler (Aut) 1'47"61 ; 13. Sprecher (S) 1'47"70 ; 14. Cordin (Aut) 1'47"82 ; 15. Rux (S) 1'48"32 ; 16. Tresch (S) 1'49"46 ; 17. René Berthod (S) 1'49"81 ; 18. Martin Berthod (S) 1'51"17.

Le nouveau record de la piste établi par Plank représente une moyenne de l'ordre de 107 km/heure.

## Neuvième journée de ski nordique DUCOMMUN FAVORI À LA BRÉVINE

Demain après-midi se déroulera à la Brévine la «Neuvième journée de ski» ouverte aux adeptes des «minces lattes de bois». Cette confrontation — elle réunira l'élite, les juniors, les dames et les deux catégories d'OJ — servira en quelque sorte d'ouverture à la saison nordique du Jura. Prévue à fin janvier (19 et 20), cette journée a été avancée de quinze jours afin de permettre le déroulement des championnats du Giron une semaine avant les championnats suisses (26 janvier - 3 février). Or, tant le concours de la Brévine de dimanche après-midi que le championnat jurassien serviront d'ultimes «tests» en vue de la formation de la sélection appelée à se rendre dans le haut Valais.

me fort du Giron), Rosat, Keller et autre Gacond, Botteron. Sur ce parcours, dont la dénivellation totale atteint les 390 mètres, la lutte sera serrée. Et une fois encore, Georges-André Ducommun (vainqueur en 1973) en sera le favori en raison de sa valeur intrinsèque. Or, non seulement le Sagnard devra parer au danger que représente ses pairs du Giron, mais il se méfière encore de Mario Pesenti, membre de l'équipe suisse B.

Vainqueur en janvier passé, Ducommun rejoignait les Haas (1972), Fatton (le seul à avoir réussi le doublé en 70 et 71), Mast (69), Rey (68) et Baume le premier vainqueur en 1967 sur le livre d'or. Or, au moment où Fatton a arrêté la compétition, le Sagnard a la porte ouverte sur un deuxième succès qui le mettrait à une longueur de l'obtention définitive du trophée mis en compétition par les Bréviniers.

P.-H. B.

### Le détail des épreuves

**Dames**  
Pfronten (coupe Breitenberg). — Aujourd'hui à 12 h 30 : descente. Dimanche à 12 h 30 : slalom géant.

**Messieurs**  
Garmisch-Partenkirchen (Arlberg-Kandahar). — Aujourd'hui à 10 h : slalom spécial, 1<sup>re</sup> manche ; à 12 h 30 : slalom spécial 2<sup>me</sup> manche. — Dimanche à 11 h : descente.

Berchtesgaden (seul le géant compte pour la coupe du monde). — Lundi à 10 h : slalom géant, 1<sup>re</sup> manche ; à 13 h : slalom géant, 2<sup>me</sup> manche. — Mardi à 10 h 30 : slalom spécial, 1<sup>re</sup> manche ; à 13 h : slalom spécial, 2<sup>me</sup> manche.

## football

## Suite au forfait de l'URSS Le Chili: 200.000 dollars de dommage

A la veille du tirage au sort de la composition des groupes du tour final de la Coupe du monde à Francfort, M. Francisco Fluxa, président de la fédération chilienne de football, a annoncé que le Chili demanderait 200.000 dollars de dommages à la fédération soviétique. Cette exigence sera présentée par l'entremise de la FIFA.

Selon M. Fluxa, ce montant représente le compte exact des frais occasionnés à la fédération chilienne par le forfait de l'URSS qui aurait dû rencontrer l'équipe du Chili en match de barrage à Santiago. Le dirigeant sud-américain a ajouté que la fédération soviétique avait insisté, lors du match aller à Moscou (0-0), pour que chaque parte-

naire conserve les revenus à domicile. «Lorsque nous avons voulu passer à la caisse, a-t-il dit, les Soviétiques ont refusé de jouer au Chili. Lors de notre match à Moscou, il y avait bien 60.000 spectateurs dans le stade.»

M. Fluxa, par ailleurs, a indiqué que le Chili ne pensait pas le moins du monde à rejouer contre l'URSS.

«Nous sommes qualifiés», a-t-il affirmé.

En revanche M. Valentin Granatkin, président de la fédération soviétique et

vice-président de la FIFA, a dit que l'URSS insistait pour un second match dans un pays neutre. «Nous ne nous sentons pas le moins du monde disqualifiés», a-t-il fait remarquer.

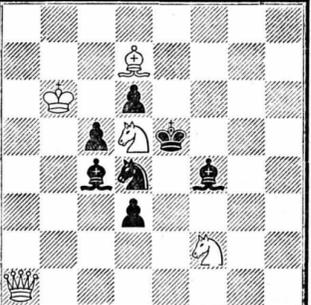
Enfin la RDA entend respecter toutes les décisions de la FIFA. Elle jouera donc également si nécessaire à Berling-Ouest. C'est ce qu'a affirmé M. Helmut Riedel, président de la fédération est-allemande de football.

## échecs

## Solution numéro 25

## Concours permanent - Concours permanent

J. DOBRUSKY, 1901



Mat en quatre coups.  
Blancs : Rb6, Dal, Cd5, Cf2, Fd7 - 5 pièces.  
Noirs : Re5, Cd4, Fc4, Ff4, pions c5, d3, d6 - 7 pièces.

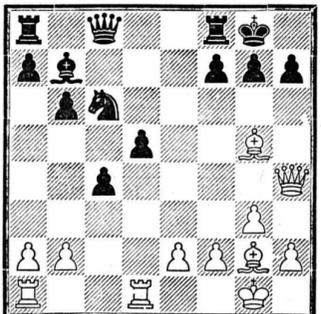
La Dame visite les quatre coins de l'échiquier et donne le mat en revenant à sa case de départ !

1. Da8 !, Ce6 ; 2. Dh8 +, Cg7 ; 3. Dh1, Fxd5 ; 4. Dal mat !

publions pas de rectification dans la chronique du samedi suivant la parution du problème. Nous prions toutefois nos concurrents de bien vouloir excuser ce «changement de sexe» !

Prochain problème et liste des gagnants : samedi 19 janvier.

A VOUS DE JOUER !  
BOGOLJUBOW



ALEKHINE  
(Triberg, 1921.)  
Les Blancs jouent et gagnent !  
Blancs : Rg1, Dh4, Tal, Td1, Fg2, Fg5, pions a2, b2, e2, f2, g3, h2 = 12 pièces.  
Noirs : Rg8, Dc8, Ta8, Tf8, Fb7, Cc6, pions a7, b6, c4, d5, f7, g7, h7 = 13 pièces.

Solution samedi 19 janvier.

## hockey sur glace

## Yverdon sans pitié

YVERDON - LE LOCLE 7-3 (4-1 2-1-1-1)

MARQUEURS : Pour Yverdon : Bonadurer, Denervaud (2), Berney (2), Paccaud, Martin. Pour Le Locle : Pilorget, Bula, Cruishank.

Le Locle : Mauerhofer ; Mauler, Cruishank ; Piaget, Mourier ; Salvisberger, J.L. Pilorget, Bula ; Kistler, Berner, Horowicz ; M. Pilorget, Reolon, Froidevaux. Entraîneur : Cruishank.

NOTES : Patinoire d'Yverdon, 700 spectateurs. Arbitrage de MM. Messer et Breggy. Chez les Loclois, absence de Berger, actuellement en vacances à Davos. Ce dernier ne fera, semble-t-il, aucun déplacement avec son équipe pour des raisons personnelles (préparation d'une maîtrise fédérale). Pénalités : 4 fois 2 minutes contre chaque équipe.

### MALADRESSES

Malgré toute sa bonne volonté, la jeune formation locloise n'a pas pu résister longtemps à la pression yverdonnoise. Chez les Vaudois, on a noté cependant certaines maladresses des attaquants des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lignes, qui se compliquèrent par trop la tâche devant la cage neuchâteloise.

Cette rencontre s'est déroulée à sens unique, et devint même très monotone de par la supériorité d'Yverdon que l'on se réjouit de voir à l'œuvre face à un adversaire plus qualifié.

Quant aux Loclois, ils ne peuvent que se féliciter de la faiblesse de l'actuelle lanterne rouge Saas Grund, faute de quoi leur maintien en première ligue serait des plus compromis.

M. G.

## bob

## Pas d'Américains aux championnats du monde

Faute de crédits, les Etats-Unis ne participeront pas aux championnats du monde qui auront lieu vers la mi-janvier à Saint-Moritz. M. John Fell, président de la commission de bobsleigh, a annoncé à Lake Placid que la formation américaine, qui devait faire le déplacement avec 14 concurrents, n'a pas pu réunir suffisamment d'argent pour payer son voyage et devra ainsi déclarer forfait.

M. Fell a d'autre part souligné que cette décision porterait sans doute préjudice au développement de ce sport aux Etats-Unis et devrait incontestablement réduire les chances des Etats-Unis de se voir confier l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1980.

## athlétisme

## Bedford battu

Le Britannique David Bedford, recordman du monde du 10.000 mètres, a été battu par le Néo-Zélandais Dick Quax sur 5000 mètres, à Wellington (Nouvelle Zélande) au cours d'une épreuve de préparation en vue des Jeux du Commonwealth qui débuteront à la fin du mois à Christchurch.

Bedford, qui s'entraîne en Nouvelle Zélande depuis quelques semaines, n'a pu résister au sprint final de Quax qui a franchi la ligne en 13'24"4 contre 13'28"8 au Britannique. Ce dernier a d'ailleurs avoué qu'il prenait désormais très au sérieux les déclarations de son vainqueur qui prétend pouvoir battre le record du monde de la distance (13'13 par le Belge Puttemans), si les conditions sont favorables lors des Jeux.

## yachting

## Le mât de Tabarly

A la suite du second dématage du «Pen Duick VI», Eric Tabarly était des plus pessimistes. En effet, les chances de découvrir un nouveau mât, en Australie, étaient minces, voire inexistantes.

Or, l'espoir semble renaître dans l'entourage du navigateur français qui a découvert un tube pour fabriquer un nouveau mât qui lui permettra de remplacer celui qui s'est cassé le 30 décembre, alors que son bateau se trouvait au large de Sydney.

## Monzon-Napolès : combat dans l'île de Puteaux ?

Le championnat du monde des poids moyens entre Carlos Monzon et José Napolès pourrait se dérouler dans l'île de Puteaux, sur la Seine, à l'ouest de Paris, à une date à déterminer, mais qui pourrait être le 9 février, comme déjà envisagé. C'est ce qu'a annoncé M. Godard, maire adjoint de Puteaux, délégué aux sports.

Selon M. Godard, Alain Delon, l'organisateur du combat, a eu des contacts lors d'une réception avec des personnalités locales et avec M. Ceccaldi, maire de Puteaux. Le conseil municipal de Puteaux est convoqué pour lundi, afin de déterminer les conditions de mise à disposition d'un emplacement dans l'île pour l'installation d'un chapiteau, a-t-il affirmé.

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler



# H.-C. SERRIÈRES

Ce soir à Monruz à 20 h 30

## CHARRAT

Comme l'an dernier, le HCS met en vente des cartes de supporters donnant droit à l'entrée à tous les matches de championnat et amicaux se disputant à Monruz.

Vous pourrez en acquérir à l'entrée de la patinoire, auprès des joueurs ou en versant la somme de 30 fr. au C.C.P. 20-8024.

En battant Sion au cours d'un excellent match, Serrières s'adjugeait sa quatrième victoire consécutive. On a donc tout lieu d'être satisfaits. Et tout particulièrement du combat livré contre Sion, où dans un engagement total, nos gars ont prouvé une fois de plus qu'ils sont beaucoup plus forts devant leur public.

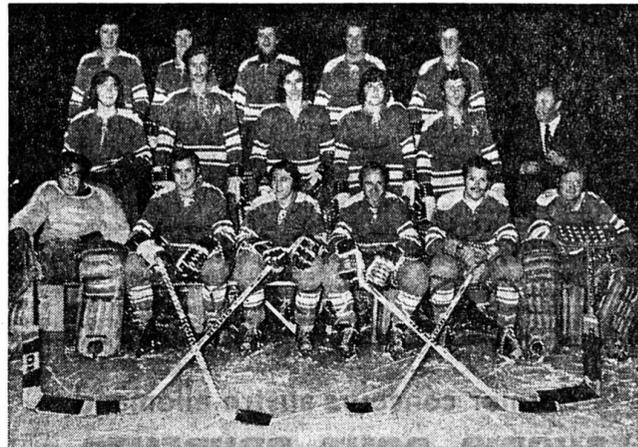
Puis, il y a huit jours, ils ont connu la défaite à Montana. Il est vrai que toutes les équipes de plaine y éprouvent les mêmes difficultés à se mesurer à une formation dont les forces semblent se décupler lorsqu'elle joue sur sa patinoire. Le voyage, l'altitude jouent certainement leur rôle. Néanmoins, malgré le rythme très rapide imposé dès les premières minutes, on sut se battre courageusement, sans se démoraller. Il en résulta un très bon match que nous

aurions mérité de perdre avec un écart de buts moins important.

Charrat, que nous rencontrons ce soir, n'est pas une équipe à négliger non plus. Sa position au classement n'étant pas des plus confortables, elle a besoin de points. Ces sympathiques Valaisans tenteront vaillamment d'obtenir une victoire et il ne faudra pas oublier que celle que nous avons remportée par 4 à 2 lors du match aller prouve que ce sont des gars courageux qui savent s'accrocher.

Serrières, mis en forme cette semaine par un très bon match d'entraînement contre Fleurier, aura certainement à cœur de se battre avec fermeté.

Pour une nouvelle victoire du HCS, tous ses supporters seront à Monruz ce samedi soir.



Assis: de gauche à droite: Hubscher, Paroz (entraîneur), Fluhmann, Werhli, Nicole, Piccolo. Milieu: Luscher, Gendre, Gagnebin, Michaud, Nicaty, M. Botteron (président). Derrière: Lehnerr, Mombelli, Wisard, Matile, Pellet.

(Photo J.-P. Baillo)

Prochain match, samedi 19 janvier - Serrières-Saint-Imier

**Hôtel Croix-Fédérale**  
SERRIÈRES  
Famille J. Botella-Pfammater  
Tél. 31 33 98  
Spécialités  
Bifteck de cheval sauce des Incas  
Sangria  
RESTAURATION à toute heure

**Entreprise de nettoyages**  
Molliet  
Tél. 46 15 80  
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

**PENDULES**  
anciennes et de style  
Réparation - Achat - Vente  
Yves PILLER  
Chavannes 13, après-midi  
Atelier: Saars 18 Tél. 25 20 19

**Sport SERVICE**  
Equipements sportifs et chaussures  
Promenade-Noire 10  
Tout pour les sports d'hiver  
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

Confiez vos transports au spécialiste  
Déménagements tous pays  
Camionnage officiel  
**FLUHMAN, Saint - Blaise**  
Tél. (038) 33 17 20

TRANSPORTS - EXCURSIONS  
**FISCHER**  
MARIN - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 33 25 21

**J.-J. LUDI**  
BOIS - MÉTAL - BÉTON  
CLOTURES  
Location pour manifestations  
CORCELLES 038/31 76 78  
privé 41 26 15  
SERBATEC 24 20 66

**J.-Ph. Gendre**  
TAPISSIER-DÉCORATEUR  
Meubles style et modernes  
Rideaux, tentures murales  
Tapis de fond  
Tél. 33 41 71 HAUTERIVE

RADIO - TÉLÉVISION  
NOIR - BLANC + COULEUR  
**A. KOCH** concessionnaire PTT  
Vente - Location - Réparation  
PESEUX, Ernest-Roulet 7  
Centre commercial Moderna  
Tél. 31 77 77

**GOAL!**  
Pourrez-vous dire après avoir acheté chez baby-confort, car VOTRE but est d'obtenir mieux pour votre argent. TOUT pour bébé de 0 à 6 ans. Voyez nos vitrines, comparez qualité et prix. Chavannes 12, Bercies 1, NEUCHÂTEL.

### SELECTRON vous ouvre le chemin qui conduit à l'amour



Grâce à SELECTRON, l'amour peut naître facilement. Vous pouvez faire confiance à votre partenaire et l'apprécier tel qu'il est, répondant à vos aspirations.

Participez maintenant au grand test de chances gratuit.

### SELECTRON Membre USE

Premier Institut suisse - le plus important et le plus efficace - pour le choix scientifique du partenaire. Etabli depuis 1963 dans toute la Suisse.

### Test de chances gratuit

à SELECTRON, Centre pour la Suisse Romande, Avenue du Léman 56, 1005 Lausanne, tél. 021/28 41 03  
Je désire participer aux grandes comparaisons quotidiennes de partenaires Selectron. Envoyez-moi des propositions de candidats existant réellement. Le tout discrètement, sans frais, sans engagement.

Mme  Mlle  M. FAN

Nom Prénom

Adresse Localité Tél.

Date de naissance Grandeur en cm Religion

Tolérant  non tolérant Nationalité Etat-civil

Nbre d'enfants Langue maternelle Connaissances linguistiques:

allemand  français  anglais  italien  autres:

Formation scolaire: Ecole primaire  Ecole secondaire  Ecole prof.  Gymnase

Technicum  Université / Ecole polytechnique  Cours spéciaux

Profession actuelle

Intérêts et hobbies

220

### COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

### Grande vitrine d'exposition

en bois, fond miroirs, glaces coulissantes sans cadre, 4 rayons amovibles. Dimensions: largeur 216 cm, hauteur 245 cm, profondeur 46 cm. Fr. 300.—, à enlever tout de suite.  
Tél. 25 19 64, dès le 4 janvier.

### Boutique du 3<sup>me</sup> âge,

23, rue du Temple-Allemand  
la Chaux-de-Fonds  
RÉOUVERTURE lundi  
7 janvier 1974, à 14 h

Les équipières saisissent cette occasion pour présenter leurs vœux sincères et leurs vifs remerciements à leur aimable clientèle.

Elles profitent également de remercier toutes les personnes qui leur apportent ou leur envoient des vêtements en parfait état.

### SKIEURS

Economisez votre essence! Utilisez les cars pour vous rendre sur les pistes de ski!  
HORAIRE GÉNÉRAL DES COURSES  
Départs: quel du Port; arrêts à: Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

### LES BUGNETS

Tous les jours  
du lundi au vendredi dép. 13 h 30  
samedi dép. 10 h, 13 h 30  
dimanche dép. 10 h, 13 h 30

VUE-DES-ALPES ET

### TÊTE-DE-RAN

Mercredi dép. 13 h 30  
Samedi dép. 13 h 30  
Dimanche dép. 10 h, 13 h 30

**WITTWER**  
CARS NEUCHÂTEL  
Tous renseignements au 25 82 82

### dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

**021/951150**

Arrangements Financiers s.à.r.l.  
1510 Moudon

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A louer

5 MINUTES CENTRE, PETITE CHAMBRE meublée, indépendante, à monsieur, 100 fr. Tél. 25 38 09, entre 12 et 14 heures.

APPARTEMENT 4 pièces, tout confort, pour le 24 janvier, 428 fr. + charges. Bien situé, quartier Fontaine-André. Tél. 24 47 52.

A CRESSIER, chambre meublée indépendante, confort, douche. Tél. 47 14 72.

IMMEDIATEMENT, chambre indépendante pour monsieur, confort, cuisine; région Draizes. Tél. 31 42 29.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douches, pour monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

CERNIER, UN APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains, chauffage général, eau chaude, dans maison ancienne, 240 fr. plus charges, pour le 1er mars 1974. Adresser offres écrites à FM 17 au bureau du journal.

HAUTERIVE, appartement 3 1/2 pièces, libre 24 février, tout confort, 625 fr., charges et place de parc comprises. Tél. 33 46 73.

PLUSIEURS CHAMBRES indépendantes à 1 ou 2 lits, avec eau chaude, cuisine ou réchaud électrique, centre Neuchâtel. Téléphone 31 40 51.

A JEUNE HOMME, chambre indépendante. Tél. 25 59 18.

CHAMBRE INDEPENDANTE, immédiatement, charge électricité comprise, 250 fr. Téléphone 25 05 02, de 9 h à 18 h 30.

CHAMBRE MEUBLEE, près de la Favag, libre immédiatement. Tél. 24 33 32.

CHAMBRE à 1 lit, part à la salle de bains. Tél. 25 72 29.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiseille. Tél. 24 34 40.

BEVAIX, chambre indépendante à 1 ou 2 lits, 130 fr.; possibilité de cuisiner. Téléphone 46 16 31.

### Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE serait engagée immédiatement, pour 3 heures tous les matins, sauf le samedi, pour aider au ménage. Travail facile et soigné, très bon gain. Adresser offres écrites à BC 3039 au bureau du journal.

### Demandes à acheter

2 DIVANS-LITS en bon état. Tél. 47 11 95.

PARTICULIER CHERCHE: table ronde avec pied central, un secrétaire, fauteuils Voltaire, un régulateur à poids. Adresser offres écrites à JN 18 au bureau du journal.

SKIS, 170-175 cm, fixations de sécurité. Tél. 25 37 95.

LAPINS, au meilleur prix. Tél. (038) 41 34 87.

AMPLIFICATEUR SONY TA - 3200 F, (éventuellement Mac Intosh 2 x 100 W). Téléphone (038) 53 29 90.

### A vendre

CHAMBRE DE JEUNE FILLE, étable blanc; 1 lit complet avec entourage, coffre à literie, armoire 2 portes, table de nuit, 1 chaise, à l'état de neuf, 850 fr. Téléphone 31 12 02.

TABLE DE SALLE à manger, acajou poli, 6 chaises skai blanc, à l'état de neuf, 950 fr. Tél. 31 12 02.

ARMOIRE, COMMODE, frigo 160 litres, cuisinière électrique, table cuisine. Tél. 25 97 34, matin ou dès 19 heures.

CHAT SIAMOIS, 4 mois, affectueux et propre, pour cause de départ, 100 fr. Téléphone (038) 41 28 98.

COLLECTION TIMBRES tous pays, neufs, oblitérés. Référence: Yvert-Tellier. Adresser offres écrites à DH 12 au bureau du journal.

TV MULTISTANDARD sélecteur entièrement neuf, 400 francs. Adresser offres écrites à AE 9 au bureau du journal.

BELLES CAROTTES FOURRAGERES, par 25 kg, 25 c. le kilo. Tél. 33 29 44.

UNE CUISINIÈRE à gaz, en bon état. Téléphone 25 90 42.

EXCELLENTE NOIX: le petit sac de 5 kg, franco domicile (port compris), seulement 25 fr. Tél. (038) 33 30 16.

POMMES GOLDEN, plateau 12 kg, livré domicile 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

TELEVISION, noir et blanc, en bon état. Tél. (038) 31 64 01.

### Perdus - Trouvés

PERDU BRACELET OR, articulé, 24 décembre, gare CF Neuchâtel, centre ville. Souvenir de famille. Récompense 100 fr. A rapporter au poste de police.

### Divers

PUERICULTURE, soins aux bébés, nouveau cours, première leçon jeudi 10 janvier, de 14 h 30 à 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1er étage; location de berceaux garnis. Renseignements: tél. 31 23 62, ou c.p. 613, 2001 Neuchâtel.

« FAITES A DIEU UNE REDDITION sans condition et Il enverra vers vous ce qui est nécessaire à votre bonheur. » Ecrits bahais. Renseignements: tél. 31 23 62, ou c.p. 613, 2001 Neuchâtel.

CELIBATAIRE, 30 ans, rencontrerait jeune fille calme et de goûts simples. Ecrire à AB 3038 au bureau du journal.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16.

### Demandes à louer

COUPLE SUISSE sans enfants cherche appartement de 3 à 4 pièces, confort ou mi-confort, pour le 24 mars ou date à convenir. Loyer modéré. Faire offres sous chiffres FJ 14 au bureau du journal.

UN APPARTEMENT de 4 à 4 1/2 pièces, tranquille, pour quatre personnes adultes. Adresser offres écrites à CE 0003 au bureau du journal.

### Demandes d'emplois

DAME cherche heures de ménage, centre de la ville. Adresser offres à 51-285 au bureau du journal.

ETUDIANTE suisse allemande cherche travail pour 5 jours par semaine. Ecrire à EI 13 au bureau du journal.

hockey sur glace

Les équipes neuchâteloises engagées sur le front du championnat

Bâle: une étape difficile pour Neuchâtel



A DISTANCE. — Les Fleurisans Vincent et Eisenring et le Canadien de Monruz Dolbec (à droite) se mesureront à distance, les premiers à Kusknacht, le second à Bâle. (Avispress - Baillod.)

Ce soir Neuchâtel sera à Bâle. Etape difficile sur le chemin devant conduire à son maintien en ligue B. Etape comblée importante — presque capitale — en raison de l'échéance prévue mardi à Monruz, Forward venant y jouer une carte primordiale...

Sur la patinoire «Margarethenpark» l'équipe de Huggler se doit d'empocher un point au minimum. «Nous avons les possibilités d'y parvenir» confie l'entraîneur neuchâtelois, dont les soucis ne manquent pas...

REPRISE

Les propos de Huggler sont amers. Hélas! ce n'est pas la première fois qu'il se tient cette saison. Est-ce dire que Neuchâtel entend le déplacement rhénan sans conviction? «Non», affirme avec force Huggler...

ENVIRONNEMENT

Homme intègre, se dépensant sans compter, Huggler va terminer son mandat dans quelques semaines. Après? c'est une musique d'avenir dont il n'est pas encore question...

Et de pierre des équipes de tête, notamment de Fleurier et d'Olten. Battu, il accompagnera les mal nantis, ceux qui déjà voient grandir le spectre de la relégation...

Il a entrepris cette saison une mutation dans ses conceptions. Il entend poursuivre dans son idée afin de se ménager des jours meilleurs...

pas étrangers à l'environnement. Cet environnement primordial pour l'obtention de ces points. Un aspect à ne pas négliger du côté de Monruz à l'heure où les dures batailles se profilent à l'horizon...

P.-H. BONVIN

Fleurier a tout à redouter de son déplacement à Kusknacht

Pour sa première rencontre après la trêve de fin d'année, Fleurier se rend ce soir à Kusknacht. Le club du Val-de-Travers a pris un excellent départ dans le tour de relégation...

(1-4) pour finalement emporter le match (13-5).

C'est avec un effectif complet que Fleurier se déplacera. Dans le contexte actuel une victoire romande paraît plausible. Et si l'on ne peut pas se laisser bercer d'illusions...

Martigny rappelle Henri Pillet

Le comité du HC Martigny communique: «A la suite des résultats décevants enregistrés lors des premières rencontres...

«A la suite des résultats décevants enregistrés lors des premières rencontres du tour de relégation, et dans le but de recréer au sein de l'équipe l'état d'esprit qui y régnait l'an dernier...

Rappelons que c'est le Tchecoslovaque Paul Svoboda qui officiait en tant qu'entraîneur-joueur au début du présent championnat.

La Chaux-de-Fonds se rend à Sierre pour gagner

Après la démonstration des équipes étrangères sur les patinoires helvétiques, revenons au championnat national, dont c'est le troisième tour. Pour La Chaux-de-Fonds, c'est à Sierre que tout recommence...

dynamique; un succès sur La Chaux-de-Fonds serait le bienvenu.

La Chaux-de-Fonds durant la pause n'est pas resté inactif. Il s'est entraîné avec sérieux en jouant même à Villars et surtout jeudi soir, contre Sparta Prague...

Pelletier: Il faut les comprendre; ils sont jeunes; ils ont de l'enthousiasme. Pourtant, il est vrai qu'ils pourraient devenir plus collectifs...

LES MEMES

Pour Sierre, la formation neuchâteloise qui a joué, contre les Tchecoslovaques de Sparta sera reconduite. Une constatation: Willmann, titulaire de notre équipe nationale, n'a plus la cote...

boxe

Intense activité en ce début d'année

Du combat Monzon - Naples aux «pros» africains

Carlos Monzon, le champion du monde des poids moyens qui s'apprête à affronter, titre en jeu, Jose Napoles le 9 février prochain, a également repris l'entraînement qu'il avait interrompu la veille de Noël.

On sait que le match doit avoir lieu en France. Le lieu exact n'est toujours pas connu mais selon toute probabilité il se déroulera à Paris. La décision finale appartient à l'acteur Alain Delon qui avait déjà organisé la rencontre Bouttier-Monzon à Paris en décembre dernier.

Jose Napoles, champion du monde des poids welters, a également repris l'entraînement...

La presse de Mexico rapporte les vives critiques formulées par ses entraîneurs qui espéraient le voir reprendre le chemin de la salle dès mercredi après l'interruption due aux fêtes de fin d'année...

Elio Cotena, devra de nouveau être reporté. L'Italien a ressenti à l'entraînement des douleurs dans son genou droit à la suite d'un accident de la route...

football

Mandat d'arrêt contre Bonavena

Un mandat d'arrêt a été lancé contre le poids lourd argentin Oscar Bonavena par la justice argentine. Il est accusé d'avoir fracturé d'un coup de poing la mâchoire de l'architecte Oscar Bombicino...

Championnats «pros» d'Afrique

Le championnat d'Afrique des professionnels va se poursuivre après la victoire de l'Algérien Makloufi sur Joe Tetteh en décembre dernier à Alger. Le prochain combat, qui aura pour cadre Tunis, opposera le 2 février le Tunisien Tahar ben Hassen et le Ghanéen David Poisson...

Championnat d'Europe: renvoi annoncé à Madrid

Le championnat d'Europe des poids plume, qui devait opposer le 11 janvier à Madrid l'Espagnol Antonio Gimenez, tenant du titre, et l'Italien

Les Anglais sur le continent

L'équipe d'Angleterre accomplira, durant les mois de mai et juin, une tournée européenne afin de rencontrer des équipes qualifiées pour la Coupe du monde. Trois matches devraient avoir lieu au cours de cette tournée: un contre l'Allemagne de l'Est, le 29 mai, un deuxième contre la Bulgarie, le 1er juin en des lieux non encore déterminés...

MIGROS advertisement with large logo and text: Par-dessus le marché. Migros vous propose une sélection de produits de qualité supérieure...

Excelcat advertisement: Viande délicate pour chats. Contient de la viande maigre et juteuse de bœuf, de mouton et de porc. Boîte de 404 g 1.20. 2 boîtes 1.90 au lieu de 2.40 (100 g = 23,5).

visionnement pour le commerce et la production subsisteront. Etant donné que la situation des prix sur les marchés des matières premières n'a pas beaucoup évolué jusqu'à aujourd'hui...

par exemple, nos besoins en produits du pétrole ne sont couverts qu'à raison de 60 ou 70%. La formation des prix de vente dépend à notre époque de tant de facteurs qu'il est pratiquement impossible de faire des calculations à longue échéance...

que le consommateur a la possibilité d'influencer le cours des choses en achetant de façon plus raisonnable et plus attentive!

Confiture de fraises avec rhubarbe advertisement: aux fruits frais surgelés. En bocal familial pratique avec couvercle visible. Offre spéciale Bocal de 1 kg 2.- au lieu de 2.50.

A propos de l'évolution des prix: Rien de neuf pour la nouvelle année

Au cours des dernières semaines de l'année écoulée ont été publiés dans les colonnes économiques de la presse suisse pronostics, suppositions et spéculations sur l'année à venir. Les hommes

de l'économie et de la finance, les théoriciens et les praticiens, les optimistes et les pessimistes s'accorderont sur un point: on assistera l'an prochain à un ralentissement du développement

économique. Ces prévisions ne se risquent pas à nous donner de précisions sur le rythme de ce ralentissement. En tous les cas, les nations industrialisées connaîtront d'une part une limitation de la croissance et d'autre part une augmentation générale des prix.

Partout où un des dérivés du pétrole représente la composante principale d'un produit (par exemple dans les matières synthétiques), il se révèle aujourd'hui impossible de faire des prévisions quelconques quant à l'évolution de l'approvisionnement et des prix.

Beurre à la crème fraîche Valflora advertisement: Beurre de table spécial, riche en vitamines naturelles A et D. En emballage coloré représentant la montée à l'alpage. Plaque de 100 g 1.25.

La recette de la semaine Bananes enrobées de lard advertisement: Choisissez 4 bananes pas trop mûres, ôtez-en les peaux. Tournez-les dans du jus de citron et enveloppez chacune dans une tranche de lard.

Container à ordures advertisement: Comparez d'abord chez FEMINA NEUCHÂTEL 3 rue des Epancheurs ça fait Boum! Container à ordures action unique, valable jusqu'au 31 janvier 1974. 600 litres Fr. 448.- 800 litres, tout compris Fr. 495.- Aktiengesellschaft für Umwelttechnik, 9494 Schaan. Tél. (075) 2 57 57.

### DÉMÉNAGEMENTS



SUISSE ET ÉTRANGER  
**FLÜHMANN SAINT-BLAISE**  
☎ (038) 33 17 20  
Notre devise: RAPIDITÉ - SÉCURITÉ

Café-Restaurant des Chavannes  
**CHEZ BEAUJOLAIS**  
PETIT NOUVEL-AN  
ce soir dès 18 heures  
**CHOUROUTE GARNIE A L'ALSACIENNE**  
J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. 25 23 83

## CLÔTURE-TOUT

☎ 41 29 47  
☎ 41 13 82

**Verger 1 COLOMBIER**  
**TOUTES BARRIÈRES**

### Centre d'Occasions

Renault R 16 TS	40.000 km	bleue	1971
Renault R 16 GL	56.000 km	blanche	1968
Renault R 12 TS	29.000 km	blanche	1973
Renault R 6 TL	43.000 km	blanche	1971
RENAULT R 6 TL	18.000 km	verte	1973
Renault R 6 850	5100 fr.	blanche	1970
Renault R 5 TL	14.000 km	orange	1972
Renault R 4 E	43.000 km	blanche	1970
Fiat 124 S	49.000 km	grise	1971
Fiat 128	40.000 km	bleue	1971
Austin 1300	33.000 km	verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km	blanche	1968
VW 1302 S	53.000 km	beige	1970
Alfa Spider	52.000 km	rouge	5100 fr.
Ford 17 M	43.000 km	brune	1971
FORD ESCORT	21.000 km	grise	1971

A VENDRE, pour cause de départ,  
**BATEAU**  
5 m 20, mélèze copalé, ponté, conduite à distance, 2 godilles Johnson 6 HP, ATCO, équipement pour la pêche à la traîne, parfait état.  
Tél. (038) 25 58 57.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

1924 50 ans au service de la MODE et de la FEMME 1974

# LA FEMME

d'aujourd'hui

LE PREMIER HEBDOMADAIRE FÉMININ DE SUISSE ROMANDE  
NUMERO SPECIAL JUBILÉ EN VENTE DÉS AUJOURD'HUI  
CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

**BON**  
Je m'abonne à « LA Femme d'aujourd'hui » avec livraison gratuite pendant le premier mois. Le paiement de l'abonnement s'effectue comme indiqué ci-contre.

Marquer d'une croix ce qui convient  
 Année Fr. 54.10  
 Semestre 2 x Fr. 28.50  
 Trimestre 4 x Fr. 15.40  
 Étranger : Année Fr. 75.—

Mme  
 Mlle

Adresse exacte  
No postal  
Localité

Découper et envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 15 ct à Editions Meyer & Cie, case postale 448, 1211 Genève 11.

### Prêts

sans caution jusqu'à  
**Fr. 10000.—**

- Discretion absolue
- Formalités simplifiées

ORCREGA S.A.  
av. de la Gare 25  
CP 1002 Lausanne  
Tél. (021) 23 30 87  
de 11 h à 14 h 30.

### VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

J'achèterais  
**VOITURE**  
contre meuble neuf en paiement.  
Tél. 53 36 14, après 19 heures.

**AUTO**  
est cherchée contre travaux de serrurerie ou clôture.  
Adresser offres écrites à GK 15 au bureau du journal.

A vendre, prix très intéressant,  
**Austin 1100**  
1969, 100.000 km, équipée de 4 pneus neige, cardans et embrayage neufs.  
Tél. (038) 31 56 45,

A vendre pour cause de départ,  
**FIAT 126**  
état de neuf, modèle 1973, 2700 km.  
Tél. (038) 33 58 28.

A vendre  
**Renault 16**  
expertisée, année 1966.  
Tél. 31 53 80, le soir.

## ROBERT

Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 31 08

A vendre, pour cause de départ,  
**Datsun 100 A**  
modèle 1972, 30.000 km, bien équipée, bon état, bas prix.  
Tél. (038) 24 49 68.

On demande à acheter  
**AUTO**  
bonne occasion jusqu'à 12 CV.  
Tél. 41 29 47.

## OCCASIONS

**Roulez sans soucis avec nos occasions garanties!**

**OPEL RECORD 1900 S**  
1972 - 2 portes - bleue - 28.200 km

**OPEL KADETT**  
1969 - 2 portes - grise - 70.500 km

**FORD TAUNUS 1300 L**  
1972 - 4 portes - jaune - 14.000 km  
Fr. 8400.—

**FIAT 125 S AUT.**  
1971 - 4 portes - rouge - 13.900 km  
Fr. 7600.—

**VW K 70 L**  
1973 - 4 portes - blanche - radio pneus neige - jantes - 38.000 km  
Fr. 10.400.—

**AUSTIN MINI 1275 GT**  
1973 - 2 portes - rouge - 9500 km

**DATSUN COMBI 180 B**  
1972 - 5 portes - verte - 7920 km  
Fr. 10.800 km

**GARAGE DU ROG**  
MONTREVE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 20119

## DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS



NEUCHÂTEL  
PIERRE-A-MAZEL 43

TÉLÉPHONES:  
**25 94 12**  
**24 72 72**

PRIX CLAIRS ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H PRIX AFFICHÉS

### SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

### GARAGE WASER NEUCHÂTEL

**VW 1300**  
Modèle 1969, 54.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix: Fr. 4200.—. Grandes facilités de paiement.  
Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

J'achète  
au comptant toutes voitures récentes.  
**Auto-Marché Cornaux**  
Tél. 47 16 12  
(032) 83 26 20

A vendre  
**DS 21**  
modèle 1968, expertisée, bas prix.  
Tél. (038) 63 23 03.



# 1 vélo

## GAGNEZ

magnifique vélo  
Cilo, 3 vitesses, pliable

En achetant chez nous une voiture d'occasion parmi un choix de plus de  
**70 voitures entre 2 CV et 7 CV**

CITROËN GS 1015, 1972, 5 CV, 25.000 km	CITROËN DYANE 6, 1971, 3 CV, 52.000 km	AUSTIN 1000, 1968, 5 CV
CITROËN GS, 1971, 6 CV, 47.000 km	CITROËN DYANE 6, 1971, 56.000 km	AUSTIN 1100, 1965, 7 CV
CITROËN GS BREAK CLUB, 1972, 6 CV, 37.000 km	CITROËN DYANE 6, 1970, 47.000 km	VAUXHALL VIVA, 6 CV, 33.000 km
CITROËN GS CLUB, 1971, 6 CV, 27.000 km	CITROËN DYANE 6, 1969, 3 CV, 46.000 km	MG 1100, 6 CV
CITROËN GS CLUB, 1971, 6 CV, 39.000 km	CITROËN DYANE 6, 1970, 3 CV, 64.000 km	RENAULT ESTAFETTE 800 R, 1971, 7 CV, 67.000 km
CITROËN GS CLUB, 1971, 6 CV, 30.500 km	CITROËN DYANE 6, 1968, 56.000 km	RENAULT R 4, 1972, 5 CV, 31.000 km
CITROËN GS 1220 CLUB, 1973, 6 CV, 30.000 km	CITROËN DYANE 6, 1970, 3 CV, 70.000 km	RENAULT R 4, 1970, 5 CV, 30.000 km
CITROËN AMI 8 CLUB, 1972, 3 CV, 20.000 km	CITROËN DYANE 6, 1970, 3 CV, 70.000 km	RENAULT R 8, 1971, 5 CV, 44.000 km
CITROËN AMI 8 BREAK, 1971, 3 CV, 32.000 km	CITROËN DYANE 6, 1968, 3 CV, 77.000 km	RENAULT R 4, 1970, 5 CV, 80.000 km
CITROËN AMI 8 CLUB, 1971, 3 CV, 35.000 km	CITROËN 2 CV 4, 1971, 2 CV, 36.500 km	SIMCA 1000, 1969, 5 CV, 50.000 km
CITROËN AMI 8 BREAK, 1970, 3 CV, 33.000 km	AUTOBIANCHI A 112, 1973, 5 CV, 11.000 km	
CITROËN AMI 8 BREAK, 1971, 3 CV, 56.000 km	AUTOBIANCHI A 112, 1971, 5 CV, 50.000 km	
CITROËN AMI 8 BREAK, 1970, 3 CV, 60.000 km	FIAT 127, 1972, 5 CV, 26.000 km	
CITROËN AMI 8 CONFORT, 1971, 43.000 km	FIAT 850 COUPÉ, 1970, 5 CV, 30.000 km	
CITROËN AMI 8, 1970, 3 CV, 43.000 km	FIAT 850 SPORT, 1970, 5 CV, 37.500 km	
CITROËN AMI 8, 1970, 3 CV, 55.000 km	FIAT 850 SPIDER, 1969, 5 CV, 60.000 km	
CITROËN AMI 8, 1969, 3 CV, 35.000 km	FIAT 500 L, 1972, 3 CV, 30.000 km	
CITROËN AMI 8, 1970, 3 CV	AUSTIN 1000, 1970, 5 CV, 48.000 km	
CITROËN AMI 8, 1968, 3 CV, 80.000 km	AUSTIN MINI 1000, 1968, 5 CV, 29.800 km	

## OCCASIONS DE PREMIER ORDRE

BMW 520 automatique	1973	Fr. 19.700.—
BMW 1602	1970	Fr. 7.500.—
CITROËN G BREAK 1220	1972	Fr. 7.700.—
FIAT 125 S	1972	Fr. 9.300.—
FORD 17 M 2000 S	1969	Fr. 5.350.—
MAZDA 616 L	1972	Fr. 8.900.—
MG 1800	1972	Fr. 9.900.—
PORSCHE 911 S	1970	Fr. 23.900.—
RENAULT R 16 TS	1972	Fr. 8.900.—
TOYOTA CARINA 1600	1972	Fr. 7.400.—
VOLVO 144 GL grand luxe	1971	Fr. 10.900.—
VW K 70 L	1972	Fr. 8.900.—

Toutes occasions reconditionnées, expertisées, garanties.

### AGENCE TOYOTA

## GARAGE DU 1<sup>er</sup>-MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24 NEUCHÂTEL  
(En face du gymnase)

## LE VOYAGE À VALENCE

PAR  
Françoise HOVILLE



EDITIONS DE TREVISÉ

— Je ne sais pas. Peut-être parce qu'il était sans importance... Non. La vérité, c'est que je craignais que tu ne me prennes pour une de ces filles faciles, qui cueillent les amoureux comme des fleurs. Je t'avais déjà parlé de John-Harry et de Brand, c'était suffisant... et puis, je voulais que tu saches bien que je n'aimais personne... que j'étais libre... car, moi, je t'aimais déjà... Voilà. Je t'ai tout raconté... Tu sais tout de moi.

— Vraiment tout ? demanda-t-il tendrement.

— Vraiment tout. Ah ! si, il y a encore une petite chose.

— Encore un mensonge ?

— Non, une vérité.

— Alors, vas-y, dit-il avec un soupir heureux, je m'attends à tout.

— C'est une toute petite vérité... elle est même si petite qu'on ne sait pas encore si c'est une fille ou un garçon.

— Arielle ! Ce n'est pas vrai ?

— Pierre dit que si. Il dit même que ça va être un pauvre gosse, à cause de ses parents... Alors, tu comprends... pour l'escalier, il ne faut pas m'en vouloir.

Ma tête appuyée contre sa poitrine, j'entendais battre son cœur. Je ne bougeais pas. J'attendais qu'il parle. Son silence m'inquiétait un peu et je n'osais le regarder. Il se passa lors une chose étrange : une larme tiède tomba sur ma joue. Je tressaillais et le regardai : ses yeux étaient deux miroirs d'eau.

— Fabrice ! Mon amour, qu'as-tu ?

Il sourit, me serra contre lui, mais ne peut parler. Je gardai le silence. Que la nouvelle lui fût douce, je n'en doutai pas, mais je jugeai disproportionnée une telle émotion. Quoi de plus naturel pour deux jeunes mariés que d'avoir un enfant ? Enfin, il parla :

— Mon amour... Je suis heureux...

Et moi donc ! « Mon amour » me comblait de joie. Il s'expliqua :

— Si je suis tellement ému, c'est que... je ne t'ai pas tout dit au sujet de Marielle... Quand elle s'est tuée elle attendait un enfant...

» Je savais, j'ai toujours su, qu'elle n'en voulait pas. Elle me l'avait signifié nettement au début de notre mariage. Après la mort de Sébastien, quand nous avons repris la vie

commune, j'ai espéré qu'enfin nous pourrions faire un ménage possible, et pensé qu'un enfant serait le plus sûr moyen de lui redonner le goût de vivre... Elle n'était pas un monstre, ne se déroberait pas aux devoirs d'une mère, et retrouverait l'équilibre dont elle avait besoin...

» Hélas, il ne vint qu'un peu plus tard, au moment où, déjà, nous ne nous entendions plus... La vie tranquille que je lui offrais ne pouvait convenir à son caractère exalté. Elle avait renoué des relations suivies avec les amis de Draveil et trouvé auprès d'eux la voie aventureuse qui lui plaisait...

» Elle s'était mise — d'abord à mon insu — à faire de la compétition automobile...

— Je sais, dis-je — et je racontai la trouvaille du cahier, et sa lecture. — Je n'aurais pas dû le lire, ajoutai-je hypocritement.

— Au contraire, tu as bien fait. Tu peux voir ainsi que je n'invente rien ce soir. Après la mort de Marielle j'avais l'intention de détruire ce cahier, mais maman est tombée très malade quelques jours plus tard et je suis allé vivre auprès d'elle. Dans le déménagement qui a suivi je ne l'ai pas retrouvé. Je pensais l'avoir détruit avec les papiers et les vieux plans que j'avais brûlés dans le jardin.

— Pourquoi ne m'as-tu pas raconté tout cela au moment de notre rencontre ?

— Si tu avais posé des questions j'y aurais répondu. Mais je n'avais pas envie de remuer ces vieilles histoires. Et puis, se plaindre de sa femme pour conquérir une jeune fille, je trouve qu'il y a là une sorte de chantage qui me répugne.

Je l'embrassai.

— Raconte-moi ce que tu n'as pas dit dans le cahier. Pourquoi voulais-tu l'empêcher d'aller à ce rallye, puisque tu l'avais d'abord accepté ?

— Dans la soirée Pierre m'avait téléphoné. C'est lui qui m'apprit que Marielle allait être mère. Elle me l'avait caché. Sachant qu'elle participait à cette course dangereuse, il jugea bon de me prévenir. Il trouvait qu'elle n'était pas en assez bonne forme physique pour se lancer dans cette aventure et pensait qu'un choc, même peu violent, pouvait être fatal. Il comptait sur moi pour la faire renoncer. Il m'attribuait, hélas ! un pouvoir que je n'avais pas...

» Je tentai d'abord de la fléchir par la tendresse, ce fut peine perdue. Nous eûmes alors une explication violente qui ne changea rien à sa volonté première, mais eut seulement le don de me faire sortir des limites du raisonnement sain...

» A bout d'arguments, exaspéré au dernier degré, je finis par dire des paroles stupides, imbéciles, comme il arrive quand la colère vous étrange ! Sachant Marielle superstitieuse — tous les casse-cou le sont — je criai avec rage que je lui souhaitais un bon accident... Je voulais dire évidemment un accident qui l'empêche de continuer ses folies et l'oblige à vivre comme une femme normale...

» Cela peut paraître puéril, mais j'ai dû ainsi toucher son seul point vulnérable. Je revis encore son visage décomposé, livide, quand elle répondit posément, soudain calme : « Et qui te dit que ce n'est pas aussi ce que je souhaite ?... »

» La vérité m'aveugla : C'était « cela » que Marielle cherchait ! Mourir comme Sébastien !

» J'aurais voulu rattraper mes paroles absurdes. Elle ne m'en laissa pas le temps. Peut-être honteuse d'avoir laissé paraître le fond de son âme, elle bondit hors de la pièce, traversa le jardin en courant, sauta dans sa voiture qui était dans la rue et démarra en trombe devant moi...

» Je restai sur le trottoir, anéanti, impuissant, désolé. Que faire ? Une seule chance me restait : aller à Pau. Le départ de la course y avait lieu deux jours plus tard, je pourrais une fois encore la voir et tenter de la raisonner. Je revins dans la maison...

» Dans notre chambre, je repris sa valise, dont j'avais éparpillé le contenu dans ma colère, avant son arrivée. Je ramassai tout et la remis, pour la lui porter à Pau. J'en fis une autre pour moi, fermai la maison et partis pour Paris. Je voulais voir maman avant mon départ... C'est là qu'un coup de fil de Claude m'apprit, deux heures plus tard, que Marielle venait de se tuer...

» Et, quelles que fussent ses fautes, je me sentis tout de même responsable, sinon de ses actes, du moins de n'avoir pas su la préserver d'elle-même... Tu comprends, maintenant, pourquoi la joie que tu me donnes m'a autant bouleversé ? Je me sens pardonné, libéré, je renais à une nouvelle vie...  
(A suivre)

# REPORTAGE EN CHINE

## 1 - Des traditions nationales: le sourire - le travail - la confiance

L'avenue de la Paix Eternelle à Pékin, comme la Grande Muraille, est aux dimensions de la Chine: une cinquantaine de kilomètres de longueur! Les voitures particulières y sont absentes; à moins qu'il ne s'agisse de véhicules officiels ou de taxis mis à la disposition des étrangers. Par contre, les bus, les cars et les camions sont nombreux et ne cessent de klaxonner pour obtenir que la marée cycliste veuille bien dégager la chaussée.

### Au petit matin: La Paix-Eternelle

Le premier matin de mon arrivée, j'ai marché avenue de la Paix-Eternelle alors qu'il n'était pas encore 6 heures. Les Chinois s'affairaient pour gagner leur lieu de travail — la plupart commencent à huit heures — sur leur fameuse bicyclette noire, petit bijou rouillant dont ils prennent un soin jaloux.

Sur les trottoirs, une masse silencieuse de piétons semble davantage glisser que marcher. Femmes et hommes surgissent, par grappes, d'autobus à soufflet ou attendant sagement aux stations. Il n'y a pas de cris, pas d'agitation. Seulement le timbre métallique des sonnettes de deux roues.

La vie semble se dérouler avec beaucoup de calme et de dignité. Personne ne se presse, mais personne, non plus, ne flâne. Ainsi, sur les « petites reines », on roule paisiblement. Notons que cette prudence se justifie très bien, à l'aube ou à la tombée de la nuit, puisque ces « instruments de travail » sont dépourvus d'éclairage. Or, il y a, paraît-il, peu d'accidents. L'Etat couvre d'ailleurs les risques de la victime tandis que tous les frais médicaux et d'hospitalisation sont gratuits; en cas d'arrêt de travail, le salaire est garanti.

— Ce qui n'exclut pas la condamnation de l'auteur de l'accident, m'explique mon interprète et guide M. King See.

— Condamnation à quoi ?

— Cela dépend... Il est vrai, de toute façon, que les quelques « Shanghai » ou « Drapeaux rouges » — voitures construites en Chine — roulent avec tant de prudence que les risques sont très limités.

Au seuil d'une cantine populaire — sorte de « restaurant chinois » — des travailleurs, vêtus d'un costume, bleu ou gris, à col montant ou bien d'une chemise flottante pour les femmes, font la queue... pour un petit déjeuner à



Enfants chinois à Shanghai.

(AGIP)

0,5 yuan (un yuan équivaut à 2 fr.), composé d'une galette et d'un bol de lait sucré.

La rue chinoise n'est pas le seul « fief » des cyclistes, c'est aussi celui des adeptes de la culture physique. La première fois que j'aperçus, le long des avenues ou dans les jardins publics, les pratiquants de cette gymnastique matinale, je suis resté stupéfait, croyant assister au déroulement d'un film au ralenti. Peu de jeunes, mais des adultes et beaucoup de vieillards donnent l'impression de se livrer à un ballet: levant une jambe, dressant un bras, effectuant des mouvements de parade, parfois par deux, souvent seuls et toujours avec une extrême lenteur.

Enfin, ce qu'on montre partout et à tous, c'est le sourire. Chaque citoyen est porteur, comme du fameux costume. A l'hôtel, dans les magasins, à l'usine, à la campagne tout le monde

sourit. Quant à croire que ces sourires sont « intéressés », absolument pas: le pourboire est inconnu, et il ne viendrait à l'idée de personne de proposer de l'argent en récompense d'un service.

### L'amour d'un peuple « confiant en la victoire »

Qui a dit que l'amour n'existait plus en Chine? Sans doute est-il loin d'être aussi « démonstratif » que celui dont nous sommes témoins en Europe, néanmoins les couples ne manquent pas... même si les personnes de sexes opposés se tiennent rarement par la main — jamais par la taille — et ne s'embrassent pas en public. Sauf à Shanghai, peut-être, ville méridionale, plus ouverte aux mœurs occidentales... où on rencontre, quelquefois, la nuit, des couples d'amoureux bien discrets.

L'illustration de cet amour est donnée par le spectacle de parents heureux et d'enfants rois. Ces derniers, au nombre maximum de deux par famille, sont nés d'un ménage marié, de préférence, pas avant l'âge de 26-28 ans. Il s'agit là d'un devoir national et personne ici ne songerait à passer outre... me fait remarquer mon interprète. « Mais, ce n'est pas une interdiction, ajoute-t-il. Autrefois, on se mariait très jeune, et cela ne permettait pas de faire des études suffisantes. Nous devons aussi limiter les naissances pour éviter le retour de la famine. »

Il n'est pas pensable qu'un Chinois envisage son intérêt particulier — c'est-à-dire familial — avant celui du peuple tout entier. Il arrive fréquemment que la femme et le mari ne puissent se voir que le dimanche (jour de repos unique), parce qu'ils doivent travailler chacun de leur côté selon des horaires différents

ou dans des régions éloignées. D'autre part, il n'y a pas de congés payés, et parfois viennent s'ajouter des périodes de « travail volontaire » à l'appel du président Mao: elles consistent à effectuer certains travaux non rétribués, tels que la construction d'abris souterrains et de communes. Toutes ces raisons expliquent pourquoi les « bambins-rois » sont souvent confiés aux grands-parents retraités.

Grâce à ces mesures, Mao Tsé-toung a réussi un tour de force, qui est à l'origine du redressement de la Chine. Non seulement, on lit de gigantesques slogans aux carrefours des villes, mais encore dans les campagnes, sur les façades des immeubles en construction, dans les cours d'usines, en lettres blanches sur fond rouge:

— Nous devons nous débarrasser complètement de l'idée que nous pourrions remporter des victoires faciles grâce à des hasards heureux, sans avoir à lutter durement et à les payer de notre sueur et de notre sang;

— Soucions-nous davantage des conditions de vie des masses et portons plus d'attention à nos méthodes de travail;

— Le monde progresse, l'avenir est radieux, personne ne peut changer ce courant général de l'histoire. Nous devons faire connaître constamment au peuple les progrès du monde et son avenir lumineux afin d'aider le peuple à prendre confiance en la victoire.

Pour compléter ce portrait d'un peuple « amoureux de lui-même », soulignons la présence de haut-parleurs, juchés quelquefois sur le toit d'une étable ou d'un château d'eau dans les communes populaires, qui propagent la bonne parole du président Mao et qui donnent les nouvelles.

### A l'image... de la révolution culturelle

Le cinéma (0,10 yuan, la place) quant à lui — dont les salles sont décorées « à la Mao » et pour Mao — n'est pas, non plus, l'occasion d'exhibitionnisme amoureux ou sentimental.

L'héroïne — si héroïne il y a — ne tombe pas amoureuse du beau soldat qui la délivre des mains de l'« afreux colonialiste russe ». Par l'image filmée, me dit M. King, « nous servons l'éducation du peuple en lui montrant des réalisations en cours, les différentes activités de notre économie et les meilleures méthodes pour atteindre le but fixé par notre président ». En ce qui concerne la mode capillaire,

le cheveu chinois est ras, très ras. Quelques vieux conservent même la tradition du rasage. Plus rares sont ceux qui, le visage ridé comme un parchemin, portent encore la longue barbe traditionnelle des mandarins. Seules les fillettes ont indifféremment les cheveux courts ou les tresses, sans qu'on puisse bien déterminer s'il y a une mode dans ce domaine. En outre, si les femmes ne se fardent pas à la ville, il en est tout autrement dans le monde du spectacle: là, jeunes et moins jeunes, se collent sur le visage une épaisseur remarquable de fond de teint rose, comme c'est aussi le cas pour les artistes en herbe des écoles.

Une autre scène qui ne manque pas de surprendre relève d'un certain « pacte de confiance » tacite entre le consommateur et le vendeur. A Pékin, à Ta-Tung (localité située à 300 km des frontières de la Mongolie-Extérieure), à Hang-Tché ou à Shanghai il est fréquent de voir étalés sur les trottoirs, jour et nuit, fruits et légumes, sans que des « esprits malintentionnés » se servent en oubliant de payer. Pourquoi la Chine compterait-elle des voleurs parmi sa population, m'a-t-on fait remarquer, puisque tout le monde mange à sa faim? Seules quelques milices populaires, composées de volontaires, suffisent à faire régner une « police très pacifique ». Les gendarmeries sont inexistantes et les prisons rares. Si un auteur de petit vol se faisait connaître, il serait puni par une exposition sur la place publique.

Le nombre restreint de policiers, débonnaires et invisibles dans les campagnes, est compensé par une « foule » de militaires. Vêtus de vert, coiffés d'une casquette « frappée » de l'étoile rouge, ils sont tous semblables... et un œil occidental ne peut discerner les officiers des hommes de troupe. « C'est évident, m'affirme M. King, car chez nous, depuis la révolution culturelle, nous n'avons plus d'officiers, mais des responsables de fonction. Il n'y a plus de grades ni de galons, ni de signes distinctifs; donc, plus de salut réglementaire, comme en Europe. Tout le monde est soldat. Certains ont des fonctions importantes, d'autres des fonctions différentes... »

Quand on sait que ce que dit et fait Mao constitue l'unique « moteur » de la vie chinoise, on comprend mieux pourquoi l'Armée rouge est autre chose qu'une « banale armée »; on comprend mieux aussi comment l'homme de la rue est devenu un élément indispensable aux 750 millions de Chinois.

## A chacun une vie humaine, à chaque femme le droit de vivre « en homme »

En 1973, le « spectre des famines chinoises ancestrales » est oublié. Un rapide tableau de prix, relevés dans les magasins de l'avenue Si Tan, à Pékin, donne une approximation des possibilités offertes aux Chinois, dont le salaire varie entre 50 et 100 yuans par mois.

Certes, je n'ai pas vu de postes de télévision en vente, mais des appareils radios de 36 à 94 yuans. Les bracelets-montres sont également d'un prix élevé: de 100 à 400 yuans. Par contre, tout ce qui est classé comme produits de première nécessité, est très abordable: un costume en coton 17 yuans et en drap 50; des sandales 7,50; des chaussures de daim, 17,50, de basket, 4,75; des chaussures 4,55, une nappe brodée, 16,80; un gilet de laine 56; une chemise, de 11,60 à 13,80; un bol 0,18; un service à thé 8,10 (un peu plus de 16 fr.). Les cigarettes valent de 0,15 à 0,30 yuans. Quant aux denrées alimentaires: le kilo de viande déossée de très bonne qualité (rare en Chine où il y a relativement peu d'élevage de bœufs), 0,90 yuan; la livre de poulet 0,93, six kilos de tomates 0,10, 500 g de pommes de terre 0,20, une tablette de chocolat 0,33, le litre de bière 0,65, une bouteille de vin blanc de Chine 2,10. Soulignons que ces articles empruntés à des points de vente différents — vendeurs de rues et grands magasins — sont soumis à des tarifications variables.

Ces quelques reflets du coût de la vie — lequel est immuable depuis 10 ans — s'associent à une autre image de la Chine: l'absence de chômeurs. Partout s'alignent des piles de briques roses, partout retentit le fracas assourdissant des marteaux-piqueurs, le grincement des grues, le bourdonnement des bulldozers. Jour et nuit, le bruit des chantiers persiste. Tout le monde travaille et sait pourquoi: sans grèves — le mot lui-même n'a aucun sens — sans récriminations, sans heurts, avec une volonté souriante et tranquille qui impressionne beaucoup l'Européen.

Visitant une école secondaire, j'ai demandé à une jeune fille, d'une quinzaine d'années, ce qu'elle voulait faire lorsqu'elle serait plus âgée. En France, par exemple, une étudiante comme elle, m'aurait répondu: infirmière, secrétaire, employée de banque, hôtesse de l'air... Celle-ci m'a déclaré avec une parfaite assurance: — Je deviendrai ouvrière, ou paysanne, selon les besoins du peuple. C'est là, probablement, le secret du magistral éveil du peuple chinois tout entier, hier encore soumis au pouvoir religieux et farouche défenseur de l'égalité entre hommes et femmes.

A l'usine, à l'armée, sur les routes: la main-d'œuvre féminine

Aujourd'hui, dès son plus jeune âge l'enfant du sexe féminin est au coude à coude avec ses camarades garçons. Dans la rue, j'ai vu les femmes, habil-

lées de larges pantalons, aller au travail en rangs serrés, à pied ou en vélo, tout comme leurs compagnons masculins. A l'usine, derrière les tours, elles étaient là... sur le front du travail, où est appliqué le principe « à travail égal, salaire égal ». Sur les chantiers de construction, je les ai vues également, pelles et pioches à la main. Toutefois, cette dernière était le plus souvent gantée. Il s'agit là d'un « reste » de coquetterie, car nulle part ailleurs, je n'ai remarqué une femme fardée ou portant un simple bijou. A ce titre, une bague est considérée comme une « dépense inutile ».

Néanmoins, les femmes apprennent la danse. A la Maison d'enfants de Shanghai, j'ai pu apprécier la grâce et la science de jeunes ballerines.

— Elles ne dansent pas pour plaire, m'a précisé le professeur mais pour

exprimer un sentiment du peuple, une pensée de notre président et afin de glorifier notre histoire et la révolution.

— Il en est de même pour les danseuses d'opéras en uniforme de l'armée populaire. Les opéras chinois sont tous réalisés à la gloire des travailleurs, de la révolution... à « grand renfort » de grenades explosant et de mitrailleuses décimant l'ennemi.

Sur la grande scène du quotidien, les nombreuses femmes-soldats n'ont évidemment pas l'élégance de leurs consœurs « comédiennes d'un soir », avec leur uniforme vert et leur casquette enfoncée jusqu'aux oreilles. C'est très clair, le temps des « très jeunes filles à marier » sans droit de s'« intéresser » à la vie est révolu. Depuis la Libération, la femme participe aux activités de la nation, et on la trouve à tous les postes. C'est ainsi que

Mme Siu Zon-si préside le comité révolutionnaire du quartier de Fon-Chen à Pékin. Elle s'occupe d'un réseau de 130 rues, où vivent 14.136 familles, soit plus de 52.000 habitants. 2288 ouvriers ou employés, 16.264 étudiants et écoliers, 6146 enfants de moins de sept ans et 7000 inactifs, vieillards ou invalides, sont recensés. En outre, cette agglomération comprend ce qu'il est convenu d'appeler des « unités » (24), c'est-à-dire des écoles, des hôpitaux et des usines. Enfin, il existe 25 comités d'habitants, groupant de 5 à 800 familles, qui forment en quelque sorte « l'organisation de masse ».

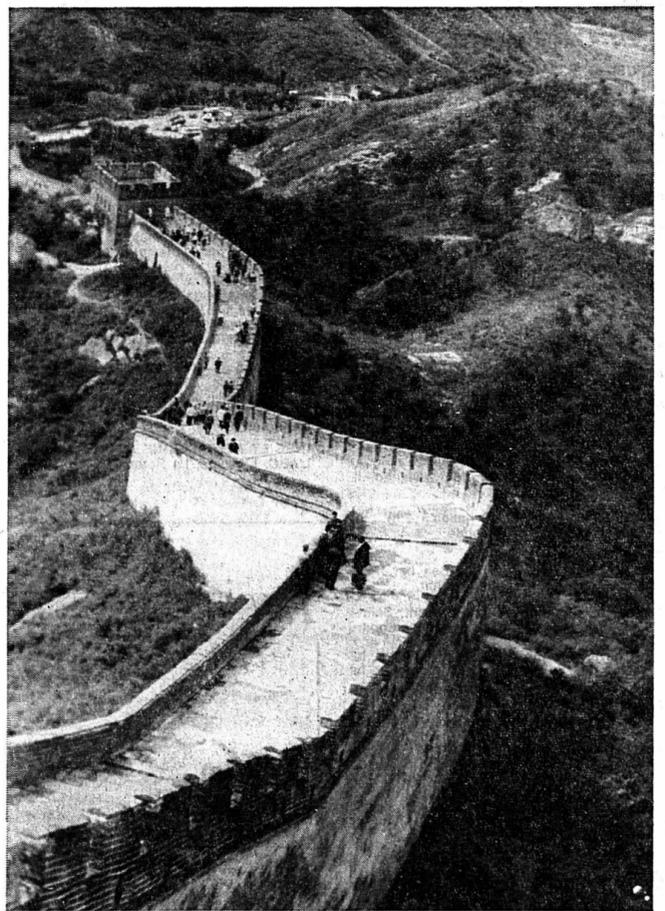
Le rôle de Mme Siu Zon-si consiste, entre autres, à enregistrer les naissances et à informer les jeunes filles et garçons qui désirent se marier. S'ils ont moins de vingt-cinq ans, elle les persuade facilement qu'ils ne peuvent pas créer des obligations au peuple en fondant une famille, avant d'avoir pu suffisamment travailler. A ceux qui sont « en âge de se marier » elle donne un papier signé, c'est tout.

Quant aux comités d'habitants, « ils organisent la masse pour des études politiques d'actualité afin que chacun puisse s'enrichir mutuellement, notamment dans le but de garder les jeunes enfants, de rendre des services divers dans des familles, d'améliorer le sort des vieillards et enfin de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour l'hygiène et les maladies. Ils prévoient aussi des petits travaux, de broderie, par exemple, pour des femmes ne pouvant pas travailler en usine; organisent la gestion des magasins, vérifient la qualité de l'enseignement dans les écoles, et surveillent la sécurité dans les rues. »

### Humaniser les conditions de vie

A titre d'exemple, la responsable du comité révolutionnaire de Fon-Chen me cite les travaux effectués dans un petit jardin public, autrefois réduit à l'état de fossé:

— Après la Libération, notre première tâche fut d'enlever les ordures et d'aménager les canaux d'eaux sales, à ciel ouvert, en égouts. D'autre part, ajoute-t-elle, avant 1949, la Chine était plus pauvre que l'Inde actuellement. Les famines y faisaient des centaines de milliers de morts. Rares étaient les Chinois qui n'avaient pas souffert de la faim. Beaucoup de travailleurs couchaient dans des « dragons-roulant-dans-la-boue », qui étaient que des nattes de paille roulées sous lesquelles ils se glissaient pour passer la nuit. De nos jours, les Chinois ne cherchent pas à nier qu'ils doivent faire face à un problème de logement, mais leur fierté, semble-t-il, réside dans le fait que tout le monde est « à l'abri ». Dans les maisonnettes aux toits sculptés, agrémentées d'un jardinet, que j'ai visitées, la propreté est exemplaire. Quelques rares bibelots, posés sur une petite table, décorent une pièce cham-



La Grande muraille: symbole de la « force millénaire » du Chinois au travail.

bre à coucher (2 lits de deux personnes) — cuisine — salle à manger. Au mur se trouvent un cadre contenant une multitude de photos d'identité familiales, et, bien sûr, le portrait en couleur du président Mao. La grand-mère, le père, la mère et un garçon qui occupent ce logement, mangent comme il est de coutume assis sur les sommiers dont la literie est repliée dans un angle de la pièce.

Cette « volonté souriante et tranquille » du Chinois au travail; cette participa-

tion « bénévole » de chaque travailleur au niveau de l'amélioration des conditions de vie; cette insertion de la femme dans les affaires publiques; ce pain et ce logement dont tout le monde jouit « avec modération » sont les fruits d'une « politique originale » que l'on pourrait baptiser « politique de l'exemplarité » et qui est sans cesse actualisée par les comités révolutionnaires.

Gaston MARTINEAU (Copyright FAN)



Un habitant de Pékin promenant ses enfants dans un landau en bambou. (AGIP)

Prochainement: « QUAND LA POLITIQUE INTERVIENT DANS LA CHIRURGIE »

# LES YEUX FERMÉS

## de Joël SANTONI: la gageure de filmer l'infilmable...

Un film vient de sortir récemment sur les écrans parisiens et a suscité les éloges pratiquement unanimes de la critique. Il s'agit des « Yeux fermés » de Joël Santoni. Eric Rohmer lui-même n'a pas ménagé son enthousiasme dans les quelques lignes qu'il a écrites au sujet de ce film :

« Cette histoire d'un homme qui décide de vivre les yeux fermés, et avec qui le spectateur, par définition, ne peut s'identifier, répugne, semble-t-il, à l'expression cinématographique.

» Et pourtant, le sujet impossible est en même temps un de ces grands sujets nécessaires que le cinéma se devait d'aborder au cours de son histoire, et qui curieusement, restait en réserve. Car

il n'est fait que pour l'écran; à côté des Yeux fermés, tous les films d'aujourd'hui paraissent littéraires. »

### Scénario

Après plusieurs mois d'absence, Yvan décide de revenir à Paris. Cette longue tournée théâtrale à l'étranger et tout récemment le suicide de son ami Bernard, un comédien de la troupe, ont ouvert en lui un grand vide. Il revient sans trop savoir pour quoi, ni pour qui, par habitude peut-être.

Au cours de son voyage en train, Yvan acquiert une certitude: il ne sera plus jamais le même. Il va s'abandonner au mouvement des choses, où que cela le conduise. Il ne se laissera plus happer par sa vie professionnelle voulant aller jusqu'au bout de son angoisse, sans se laisser distraire.

A Paris, la porte de ses amis s'ouvre sur un visage inconnu: Yvan rencontre Xénie. Et puis, il achète les lunettes. Elles sont vendues pour reposer les regards fatigués par la vie moderne, et vous plongent dans l'obscurité totale. Il rentre dans sa chambre et les essais, la sensation n'est pas désagréable bien qu'un peu inquiétante. Il parvient même à allumer une cigarette en se brûlant le bout des doigts.

Il décide de les mettre dans la rue, la première tentative lui fait peur. Mais, après plusieurs essais, il commence à s'y habituer. Il reste ainsi, parfois immobile, obligé de reconstituer la réalité en se servant des bruits autour de lui et de ses impressions.

### Aveugle volontaire

Un nouveau type de rapports est né entre lui et le monde extérieur... Il devient aveugle volontaire. Pour Yvan, pour Xénie et pour quelques autres la vie va changer. Paris devient son territoire. Il l'explora de plus en plus frénétiquement, dans une quête toujours plus douloureuse, toujours plus dangereuse. La folie lui parvient par grandes bouffées qui le laissent désarmé, incapable de savoir où finit la réalité et où commence le délire. Xénie le supplie de s'arrêter. Mais pour Yvan il n'en est plus question.

### Le réalisateur

Né à Fès (Maroc), le 5 novembre 1943, Joël Santoni fait ses études au Maroc jusqu'à l'âge de 18 ans, puis il commence son droit à Paris, en 1960, et

### Générique

Réalisateur: Joël Santoni. Scénario et adaptation: Joël Santoni et Jeanne Bronner avec la participation de Claude Breuer. Directeur de la photographie: Pierre-William Glenn. Musique: Terry Riley. Interprétation: Gérard Desarthe, Lorraine Rainer, Jean Carmet, Marcel Dalio, Lucien Raimbourg et Dominique Labourier.

déjà parallèlement fréquente assidûment la Cinémathèque.

Il est marié et « pion » dans un lycée, lorsqu'il décide de réaliser son premier court métrage en noir et blanc, grâce au concours de Barbet Schroeder qui lui prête une Beaulieu 16 mm, et à Nestor Almendros qui lui enseigne les rudiments élémentaires de la prise de vue. Seul à la caméra et au prémontage (sur une petite Murray, dans son appartement), Santoni fait ce premier sujet volontairement documentaire sur les marchés de Paris.

En mars 1968, il commence un deuxième court métrage interrompu par les événements de mai.

En fin 1968, en 35 mm noir et blanc, un court métrage de 20 minutes tourné en une journée et quatre plans dont un de 10 minutes qui s'intitule La Fausse Querelle.

Pour le Service de la recherche de l'O.R.T.F., Santoni réalise en 1969 La Fenêtre, une dramatique, et plus tard une deuxième émission dont le thème est d'illustrer les textes de Genet à propos du théâtre et de la théâtralité, Le Rituel ou La Trompette marine qui n'est jamais passé à l'antenne pour des raisons de censure.

Joël Santoni décide ensuite d'écrire un scénario sur lequel il travaille neuf mois.

En septembre 1971, après avoir obtenu l'avance sur recette, Santoni tourne son premier long métrage Les Yeux fermés.

« Quatre-vingts ans après les frères Lumière, déclare Joël Santoni, on ne peut plus être innocent et raconter au spectateur une histoire habituelle, avec des bons et des méchants, un début convenu et une fin qu'on devine. Il faut trouver un autre moyen de filmer, plus intérieur, où l'on puisse explorer l'inconnu qui habite dans le secret des personnes. »

## CHARLOT REVIENT SUR NOS ÉCRANS



Depuis que Chaplin a enfin autorisé voici quelques années la resorte de ses films, la jeune génération peut découvrir avec ravissement les nombreux chefs-d'œuvre que nous a laissés l'un des plus grands cinéastes de toute l'histoire du cinéma. A vrai dire c'est au compte-gouttes que jeunes et moins jeunes peuvent voir ou revoir quelques-uns des films de celui qui gardera le nom de Charlot pour le grand public.

Après « Le Cirque » et « Les Temps modernes » qui dressait un portrait satirique sans réplique de la civilisation machiniste, portrait

encore valable à bien des égards aujourd'hui, c'est le « Kid » qui réapparaît sur nos écrans, l'un des films les plus bouleversants de Charlot avec le fameux Jacky Coogan. C'est aussi « The City Lights » (Les Lumières de la ville) qui nous revient, l'une des œuvres où le rire et l'émotion se conjuguent remarquablement, qui annonce déjà « Limelight » l'une des œuvres maîtresses de Charlie Chaplin.

Sur notre photo, Charlot, songeur, l'œil qui a acheté à la marchande de fleurs, à la main, dans « Les Lumières de la ville ».

## CARNET DU JOUR

### SAMEDI NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Malgache qui est-? Musée des beaux-arts. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'art et d'histoire: cartes à jouer et tarots + La Figuration. Galerie Diltesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles. Musée d'histoire naturelle: Exposition Louis Agassiz. Galerie Diltesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Kid. 7 ans. 2me semaine. 17 h 30, Ces merveilleux fous volants. 7 ans. 2me semaine. Palace: 15 h et 20 h 30, L'Emmerdeur. 16 ans. 3me semaine. Arcades: 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Rabbi Jacob. Enfants admis. 3me semaine. Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, What and why? 20 ans. Studio: 14 h 45 et 17 h 30, Blanche-Neige. Enfants admis. 20 h 30, Colorado. 16 ans. Blo: 15 h et 20 h 45, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 4me semaine. 18 h, Django II bastardo. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Etat de siège.

LE LANDERON Cinéma du Château: 20 h 30, Les Collines de la terreur.

PESEUX Cinéma de la Côte: 17 h 30, Fritz le chat. 20 h 30, Jo.

### DIMANCHE NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Malgache qui est-? Musée des beaux-arts. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'art et d'histoire: cartes à jouer et tarots + La Figuration. Musée d'histoire naturelle: Exposition Louis Agassiz. Galerie Diltesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Kid. 7 ans. 2me semaine. 17 h 30, Ces merveilleux fous volants. 7 ans. 2me semaine. Palace: 15 h et 20 h 30, L'Emmerdeur. 16 ans. 3me semaine. Arcades: 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Rabbi Jacob. Enfants admis. 3me semaine. Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, What and why? 20 ans. Studio: 14 h 45 et 17 h 30, Blanche-Neige. Enfants admis. 20 h 30, Colorado. 16 ans. Blo: 15 h et 20 h 45, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 4me semaine. 18 h, Django II bastardo. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Etat de siège.

LE LANDERON Cinéma du Château: 20 h 30, Les Collines de la terreur.

PESEUX Cinéma de la Côte: 17 h 30, Fritz le chat. 20 h 30, Jo.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Etat de siège.

LE LANDERON Cinéma du Château: 20 h 30, Les Collines de la terreur.

PESEUX Cinéma de la Côte: 14 h 30, Jo. 17 h 30 et 20 h 30, Fritz le chat.

### du 6 janvier

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux: 8 h, culte matinal. Collégiale: 10 h, sainte cène, M. G. Wagner.

Temple du bas: Transformation, le culte a lieu à la Collégiale à 10 h.

Ermitage: 10 h 15, M. D. Michel.

Maladière: 9 h 45, M. J.-L. de Montmolin.

Valangines: 10 h, M. R. Willemin.

Cadolles: 10 h, M. R. Ariège.

Collégiale: 19 h, Gospel Evening.

La Coudre: 10 h, culte, M. E. Quinche.

Les Charmettes: 10 h, culte, 20 h, sainte cène.

Serrières: 10 h, culte radiodiffusé, M. J.-R. Luederach: soliste: Mme B. Schiffmann, chants: Nos 6, 269, 273; 10 h, culte de l'enfance, Serrières (Maison Farel), Vauseyon (Collège). Vendredi 16 h 30 au Temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Chapelle des Terreaux: 9 h. VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS Travers: 14 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche. Messes: à la chapelle de la Providence, 7 h; à l'église paroissiale, 8 h; 9 h 30, grand-messe; 11 h et 18 h 15; Vauseyon: chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15, dimanche 8 h et 10 h; la Coudre: 9 h et 11 h; Serrières: église saint-Marco, samedi 18 h 15, dimanche 9 h 15 et 11 h; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne; Institut des jeunes gens, 10 h 45; Mission espagnole, à l'église, 16 h; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel: 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel: 9 h 30, culte et cène, M. Roger Chérix. 20 h, Edification, M. J. Dubois.

Colombier: 9 h 30, culte M. G.-A. Maire.

Evangelische Stadtmisson, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6: 15 h, Gemeinshaftsstunde: 20 h 15, Jesus-Meeting. Donnerstag, 15 h, Bibelstunde. Dienstag und Donnerstag: Jugendabend.

Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11: 9 h, Gemeinsames Gebet, 9 h 15, Predigt und Kinderhort.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20: 9 h 30, culte en français et école du dimanche; culte en anglais à 19 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1: 9 h 20 h, services divins. Mercredi: 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir Evole 59: 9 h 30, culte; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Ecluse 18: 9 h 15, prière: 9 h 45, culte; 20 h, évangélisation.

Témoins de Jéhovah, Parc 12: études bibliques et conférences; samedi 19 h 30, en allemand; dimanche 15 h 30 en italien; 18 h, en français.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 19: 9 h 45, M. E. Golay.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19: 9 h 45, école du dimanche; 17 h, sainte cène et culte.

Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1: dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.

Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac: 9 h 30, culte; lundi, 20 h 15, évangélisation; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Le Landeron: Samedi, 18 h, messe dominicale. Dimanche: à la chapelle, messes à 7 h et 9 h 40 des Italiens, A l'église, messes à 9 h 45 et 20 h.

Paroisse réformée: 9 h 45, culte.

Cressier: Eglise catholique, samedi 18 h 45. Dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée, 9 h, culte.

Lignières: Paroisse réformée, 10 h 15.

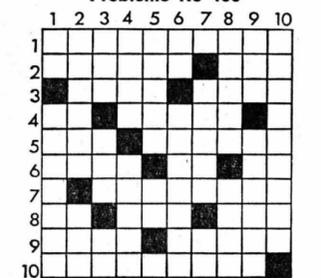
Enges: Paroisse réformée, 20 h, culte.

Cornaux: Paroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise: Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine: messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30; dimanche: 7 h 30, messe basse; 9 h 30, messe chantée; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

## MOTS CROISES

Problème No 196



HORIZONTALEMENT

1. Tenir des propos incohérents. 2. Hérétiques. — Attrapée. 3. Choisit. — Fortement charpenté. 4. Elément d'un lustre. — Maréchal de France. 5. Apprécie une bonne pièce. — Qui n'ont pas leur compte. 6. Ancien émirat de l'Arabie. — En gros. — Note. 7. Méintelligences. 8. Elle rumina longtemps son avatar. — Préfixe. — Ils enrichissent une décoration. 9. Est pris par un sportif ou par un chasseur. — Biffe sur les contrôles. 10. Classes.

VERTICALEMENT

1. Symbole. — On les essuie la tête basse. 2. Elles rougissent à certain spectacle. — Pour encourager. 3. Ce que spectait Atropos. — Présent de Cérés. — Préfixe. 4. Se rince sans eau. — Qui plaît à l'esprit. 5. Un quidam. — Symbole. 6. Canton bourguignon. — L'ellébore blanc des prés. 7. Homme très borné. — Parole de comptine. 8. Rivière de Belgique. — Répand, quand on le chauffe, des vapeurs violettes. 9. Obtins. — Corindons granulaires fort durs. 10. Mène à bonne fin.

Solution du No 195



## DONALD DUCK



## SUBITO





Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 68  
 UN DUO ÉPOUSTOULANT  
 Lino VENTURA 3<sup>me</sup> SEMAINE Jacques BREL  
 dans  
**L'EMMERDEUR**  
 C'est drôle, c'est du « jamais vu », c'est réglé et joué à la perfection !  
 Tous les soirs 20 h 30 - Samedi, dimanche, mercredi à 15 h  
 16 ANS COULEURS

**RFX**  
 SEXE EN SCANDINAVIE DÈS 20 ANS  
 25 55 55

**bio** 25 88 88 4<sup>me</sup> SEMAINE  
 Samedi et dimanche 15 h - 20 h 45  
 Lundi et mercredi 15 h - 18 h 30 - 20 h 45  
 Mardi 18 h 30 - 20 h 45  
 DÈS 16 ANS  
 UNE RÉUSSITE  
 4<sup>me</sup> SEMAINE  
**UN SUCCÈS MONDIAL**

HARRY SALTZMAN et ALBERT R. BROCCOLI présentent  
**ROGER MOORE** et **JAMES BOND** dans **VIVRE ET LAISSER MOURIR**  
 tiré de l'œuvre de IAN FLEMING  
 "LIVE AND LET DIE"

**APOLLO** 25 21 12 CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 2<sup>me</sup> SEMAINE  
 Hâtez-vous de venir voir l'un des plus célèbres  
**LE KID** avec **JACKIE COOGAN**  
 Un film avec un sourire — et peut-être aussi une larme !  
**CHARLIE CHAPLIN (LE GOSSE)**

**APOLLO** 25 21 12 2 DERNIERS JOURS 17 h 30 ENFANTS ADMIS  
 2<sup>me</sup> semaine du spectacle éblouissant, de drôlerie infinie, en couleurs  
**Ces Merveilleux Fous Volants dans leurs Drôles de Machines**

**APOLLO** 25 21 12 **CINEDOC**  
 LUNDI - MARDI - MERCREDI - 17 h 45  
**LE BALLET ROYAL DE LONDRES**  
 Un film splendide en couleurs avec Margot FONTEYN et Rudolf NUREYEV  
 les deux étoiles de la danse  
 ENFANTS ADMIS

**ARCADES** 25 78 78 Tous les soirs 20 h 30 ENFANTS ADMIS  
 Samedi - Dimanche 14 h 45 - 17 h 30  
 Lundi - Mercredi 15 h  
**LOUIS DE FUNÈS** 3<sup>me</sup> SEMAINE  
**GÉRARD OURY**  
**Les Aventures de Rabbi Jacob** UN COMIQUE IRRÉSISTIBLE  
 un film qui pulvérise tous les records  
 FAVEURS SUSPENDUES PAS DE RÉSERVATION

**STUDIO** 25 30 00 Tous les soirs 20 h 30 16 ANS  
**LEE VAN CLEEF**  
**THOMAS MILLIAN**  
 Deux grands du film d'action dans un western bourré de dynamite !  
**COLORADO**  
 Jeudi - Mercredi 15 h  
 Samedi - Dimanche 14 h 45 - 17 h 30 ENFANTS ADMIS  
 SUPPLÉMENTAIRES DU CHEF-D'ŒUVRE DE **WALT DISNEY...**  
**BLANCHE-NEIGE ET LES 7 NAINS**

**Dixieland Jazz**  
 avec  
**Dutch Swing College Band**  
 le meilleur groupe Dixieland d'Europe.  
 Dimanche 20 janvier 1974, 20 h 15  
**Salle des conférences Neuchâtel**  
 Location : Maison Hug & Cie, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

**PRÊTS** sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-  
 Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.  
**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
 Faubourg de l'Hôpital 21  
 Envoyez-moi documentation sans engagement  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_ FAN

**SANDOZ & Cie**  
 Ses vins fins de France  
**PESEUX - Tél. 31 51 77**

*Hourra! c'est moi le Roi!*  
 Commandez à temps chez  
  
 votre boulanger le gâteau des Rois pour le 6 janvier!  
 Société des patrons boulangers

**MARIAGES**  
  
**DOM Mariages**  
 Que vous propose votre cœur?  
 De venir chez nous pour découvrir ce qui lui fait défaut : un autre cœur à son image.  
**Discretion Sélection Choix**  
 Renseignements par téléphone et consultations gratuites, sans engagement, sur rendez-vous.  
 Neuchâtel. Tél. 25 45 18. Boite 2.  
 Genève - Lausanne - Fribourg - Sion - Lugano.

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs  
**GASTRONOMIE**

Les restaurants **BEAULAC**  
 Snack bar M. et Mme Prod'homme Tél. 24 42 42 Neuchâtel  
 Dès le vendredi 18 Janvier  
**DÉPART de la QUINZAINE DU LAC ET DES MERS**  
 Il est prudent de réserver

Il est encore temps de réserver votre table pour le « Petit Nouvel-An »  
**Rôtisserie Hôtel Bar Dancing Le Grenier**  
 Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

Restaurant de la Grappe Pour bien commencer la nouvelle année...  
**Le Condre** Neuchâtel  
**NOS SPÉCIALITÉS ITALIENNES**  
**L. MARINI** Tél. 33 26 28

**AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX**  
**TOUJOURS NOTRE GRANDE CARTE**  
 Grand PARC à disposition  
 RÉSERVEZ VOTRE TABLE Tél. (038) 31 77 07

Dans un cadre rustique **CHEZ GUIDO**  
**AU VIEUX GALETAS**  
 L'HOTEL-RESTAURANT POINT-DU-JOUR - BOUDEVILLIERS  
 Tous les samedis : OUVERT jusqu'à 2 heures  
 Tél. 36 12 66

**HÔTEL DU MARCHÉ** SALLE A MANGER au 1<sup>er</sup> étage  
 Service à la carte et sur assiette  
**NOS MENUS** et spécialités du jour  
 PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL  
 Tél. 24 65 98 Fermeture hebdomadaire le dimanche

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21-2 H.

**Hôtel de l'Arceuse**  
 E. BRUNNER Tél. 42 11 40 Boudry  
 Contrairement à l'annonce parue dans la presse locale,  
 salle à manger libre aujourd'hui 5 janvier  
 NOUVELLE CARTE - NOMBREUSES SPÉCIALITÉS  
 Se recommande : Famille E. Brunner. Tél. 42 11 40.

**ENCORE...** Importation directe  
**MANTEAUX AFGHANS** Fr. 195.-  
**MANTEAUX BLANCS** mouton retourné à partir de Fr. 245.-  
**MANTEAUX BRUNS** mouton retourné à partir de Fr. 260.-  
 gilets, blousons, vestes, agneau, etc.  
 OUVERT SAMEDI  
 F. Durglat, Portes-Rouges 149, Neuchâtel.

  
 L'annonce reflet vivant du marché

Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking - Salles de réunion banquets, dîners d'affaires  
**MENU DU DIMANCHE à Fr. 18.-** (service compris)  
 Pâté de canard « Maison »  
 Tournedos grillés « Béarnaise » - Pommes dauphines  
 Carottes glacées - Pêches Melba  
 2075 THIELLE - Route de Berne - Tél. 33 57 57

**RESTAURANT LE « JORAN »** SERRIÈRES  
 Famille Michel Pianaro  
 Tél. 25 37 92  
**SES SPÉCIALITÉS :**  
 Filets de perches  
 Entrecôte aux morilles  
 Filets mignons à la crème  
 Jambon sauce morilles  
 Nos spécialités à la carte  
 SALLES POUR BANQUETS

**RESTAURANT SAINT-HONORÉ** NEUCHÂTEL  
 Tél. (038) 25 95 95  
**TRIPES A LA NEUCHATOISE**  
 CHOUROUTE GARNIE  
 Croûtes aux bolets frais  
 Entrecôte aux bolets frais  
 PAELLA VALENCIANA  
 BOULLABAISSE MARSEILLAISE

**RESTAURANT Le Jura**  
 Tél. 25 14 10  
 Famille Alex Riesen  
**NOS VRAIES SPÉCIALITÉS DE BRASSERIE :**  
 Choucroute - Pleds de porc au madère - Tripes à la Neuchâteloise et au vin blanc - Saucisse au foie et toujours nos grillades, nos menus et nos assiettes

**Hôtel-Restaurant du Soleil** NEUCHÂTEL  
 COTE DE BŒUF PROVENÇALE  
 ESCALOPE DE VEAU AUX BOLETS  
 FILETS DE SOLE FOUQUET  
 Salle à manger au 1<sup>er</sup> étage  
 E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

**HOTEL DU DISTRICT** FONTAINES  
 Un but de promenade pour dimanche et l'occasion de déguster pour Fr. 4.50, à la bonne franquette et avec les doigts, nos petits coqs en corbeille à toute heure  
 Consultez notre carte SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE  
 Tél. (038) 83 36 28

**Les hôteliers et les restaurateurs**  
 ne perdent pas de temps à écrire des MENUS, ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE  
 par **L'IMPRIMERIE CENTRALE**  
 4, rue Saint-Maurice NEUCHÂTEL

**Technicum cantonal Saint-Imier**  
**ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE**  
**examens d'admission**  
 en divisions techniques  
 28 et 29 janvier 1974.  
 Ingénieur technicien ETS en mécanique-technique, 6 semestres microtechnique, 6 1/2 semestres.  
 Délai d'inscription : 26 janvier 1974.  
 Début des études : 22 avril 1974.  
 Formule d'inscription : TECHNIGUM CANTONAL, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 41 35 01.

**Taille de vergers**  
 CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS  
**A. Lavanchy**  
 paysagiste  
 2012 AUVERNIER Tél. (038) 31 57 35

**TEST - SKI, les Bugnenets**  
**HEAD - K2 - ROSSIGNOL**  
 ESSAI GRATUIT DES DERNIERS MODÈLES avec la participation des techniciens des 3 marques  
**samedi 5 et dimanche 6 janvier**  
 Information sur place (téléski principal).  
 Organisation : **Gosalli** sports, Colombier

**l'argent**  
 tout de suite de Fr. 500.- à 207.000.-  
 670'000 crédits payés  
 rapide - discret simple  
**Banque Procrédit**  
 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
 Tél. 038 - 24 63 63  
 ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00  
 Je désire Fr. ....  
 tout de suite en espèces.  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Rue .....  
 Localité .....

# Informations suisses

# A travers le monde

## Dayan s'entretient avec les dirigeants américains

WASHINGTON (AFP-AP). — Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, a entamé vendredi le prix Nobel de «diffamation malveillante» contre l'Union soviétique.

Informant pour la première fois l'opinion publique soviétique de la publication à l'étranger du dernier livre de Soljenitsyne, «L'Archipel de Goulag» le commentateur Anatoly Potapov a affirmé que «ce libelle est typique de ses dernières œuvres... c'est une diffamation malveillante contre notre Etat socialiste».

Le général Dayan, qui est arrivé vers 1 heure du matin par avion spécial, est venu à Washington pour discuter à la fois de la séparation des forces israéliennes et égyptiennes sur le front de Suez et du soutien politique et militaire des Etats-Unis à son pays.

La visite du général Dayan à Washington et celle que M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, doit faire la semaine prochaine à Moscou, donnent aux observateurs l'impression que les négociations militaires de Genève sont parvenues à un point crucial et que les deux parties éprouvent le besoin de consulter leur puissance «protectrice» respective.

On n'a pas démenti, de sources officielles israéliennes, les informations selon lesquelles le général Dayan proposerait un plan de retrait unilatéral des forces israéliennes du Sinaï jusqu'à la ligne des cols du Giddi et Mitla, à une cinquantaine de kilomètres du canal de Suez.

Mais, selon ces sources, Israël insisterait pour avoir l'assurance que ses bateaux et ceux de ses fournisseurs pourraient utiliser librement le canal lorsqu'il aura été rouvert à la navigation après le retrait des forces.

Il s'agit évidemment d'une garantie que les Etats-Unis ne peuvent pas donner seuls mais qui dépend dans une large mesure de l'influence que l'Union soviétique peut exercer sur l'Egypte.

Après son entretien avec M. Kissinger qui devait se prolonger par un déjeuner de travail, le général Dayan avait rendez-vous au Pentagone avec M. Schlesinger, secrétaire à la défense. Le ministre israélien compte demander de nouvelles livraisons d'avions à réaction et de missiles anti-chars en particulier et on estime dans les milieux américains bien informés qu'une grande partie de ses demandes seront satisfaites, ce qui aurait pour effet de porter la puissance militaire d'Israël à un niveau supérieur à celui qu'elle avait avant la guerre du Kippour.

Par ailleurs, pour la première fois depuis la rupture en 1967 des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Syrie, les Etats-Unis ont envoyé deux diplomates en poste permanent à Damas. MM. Thomas Scotts, qui a rang de conseiller, et Gary Lee, étaient attendus vendredi dans la capitale syrienne où ils s'installent à l'ambassade d'Italie, qui représente les intérêts américains.

Cette mesure a été décidée à la suite des entretiens que M. Kissinger a eus en décembre dernier avec les dirigeants syriens au cours de sa seconde tournée au Proche-Orient.

## Engorgement du port de Marseille

MARSEILLE (AFP). — Le port de Marseille, où les dockers refusent depuis plusieurs semaines de travailler en heures supplémentaires, est proche de l'asphyxie en raison de l'accumulation de marchandises.

Le commandant Claudien, commandant-adjoint du port, a souligné que le port n'est pas encore complètement bloqué «mais que la situation s'aggrave d'heure en heure».

L'engorgement du port marseillais est aggravé par le ralentissement du trafic commercial en Méditerranée, provoqué par le dernier conflit au Proche-Orient.

Pour l'instant, soulignent les autorités du port, la situation est surtout difficile pour les marchandises destinées à être exportées qui ne peuvent plus être stockées dans les entrepôts surchargés de Marseille.

Plusieurs compagnies ont décidé, apprend-on, d'éviter Marseille en attendant que la situation y soit redevenue normale.

## DES SOUS-MARINS ESPIONS AMÉRICAINS OPÈRENT DANS LES EAUX SOVIÉTIQUES

WASHINGTON (AFP). — Des sous-marins américains se livrent à l'espionnage à l'intérieur même des eaux territoriales soviétiques, écrit le «Washington Post», citant des sources «appartenant aux services de renseignements qui ont accès aux documents sur les opérations d'espionnage».

Le «Post» ajoute que les missions de surveillance à proximité des côtes de l'URSS ont reçu le nom de code de «Holy Stone».

Ce programme américain de surveillance sous-marine, poursuit le «Washington Post», citant la même source, revêt une importance stratégique de premier plan depuis la capture, il y a six ans, du navire espion «Pueblo», à vingt kilomètres des côtes nord-coréennes. La leçon du «Pueblo» a été de mettre en évidence «la vulnérabilité des navires de surface chargés de missions de renseignements et la possibilité de leur capture à proximité des rivages».

L'article du «Post», paru sous la signature de son rédacteur politique, M. Stern, rappelle que deux sous-marins américains ont failli être capturés par des bâtiments soviétiques à la suite d'un incendie à bord, dans le premier cas, et d'une collision avec un sous-marin soviétique dans le second.

## Saint-Gall : 30 personnes impliquées pour trafic de drogue

SAINT-GALL (ATS). — La police cantonale saint-galloise a découvert deux milieux de drogues. A la suite de l'arrestation à Buchs (SG) en octobre dernier d'un jeune homme qui avait introduit illégalement une grande quantité d'opium pur, une enquête de grande envergure fut lancée par le département des stupéfiants de la police cantonale saint-galloise. C'est ainsi que deux groupes de drogués ont été découverts : 30 personnes environ sont impliquées.

Il s'agissait principalement de haschisch provenant de Hollande et de Turquie. Un des accusés avait introduit 23 kilos de haschisch. A la fin de l'année dernière, un employé de la douane de Sankt-Margrethen a arrêté un jeune homme qui voulait introduire plus d'un kilo de haschisch. Ces drogues étaient destinées à des vendeurs de Saint-Gall.

## Neuchâtelois à la radio...

Premier programme : Dimanche 6, à 10 h, culte protestant retransmis de l'église de Serrières; officiant, le pasteur Laederach; à 22 h 40, Mousse et Pierre Boulanger nous ouvrent le «Club des poètes». Lundi 7, à 16 h 05, un feuilleton : «Une grande mère en or massif», de Marcel-G. Prêtre (chaque jour à la même heure). Jeudi 10, à 8 h 15, de la «Musique variée» en compagnie de Claudine Perret; à 16 h 15, Pierre Boulanger nous offre un «Concert chez soi»; à 20 h 30, le baryton Philippe Huttenlocher chantera dans «Orfeo et Euridice» opéra de Joseph Haydn. Vendredi 11, à 14 h 45, «Sélection-Jeunesse» présenté par Claude Bron.

Second programme : Dimanche 6, à 19 h 30, l'émission «Jeunes artistes» réalisée au conservatoire de la Chaux-de-Fonds; à 21 h 30 dans «Les beaux enregistrements», Philippe Huttenlocher chantera dans «Renard» d'Igor Strawinsky. Mardi 8, à 12 h 30, à «Midi-Musique», le contralto Arlette Chédel chantera dans «L'Amour sorcier», ballet de Manuel de Falla. Mercredi 9, à 12 h 30, dans «Midi-Musique», le baryton Philippe Huttenlocher chante dans le «Laetatus sum» de Claudio Monteverdi; le violoniste Jean Jaquero et l'Orchestre de chambre de Neuchâtel dirigés par Ettore Brero interprètent le «Concerto en ré maj.» de Vivaldi; le flûtiste Aurèle Nicolet, soliste de la «Sonata da chiesa» de Frank Martin; à 22 h 00, «Vive l'opérette» avec Claudine Perret. Et à la TV : Jeudi 10, à 18 h 25, dans «Courrier romand», Pierre Kramer parle de Neuchâtel.

## Les dépassements de vitesse coûtent cher...

BERNE, (ATS). — Dépasser 100 kilomètres à l'heure va coûter cher aux conducteurs. Selon le bureau de la circulation routière du canton de Berne, le conducteur qui dépasse la vitesse imposée de 5 km/h, paie 100 francs, de 10 km/h, 200 francs, de 15 km/h, 300 francs, etc...

Il y a cependant une marge de tolérance du fait que rares sont les compteurs qui indiquent exactement à quelle vitesse on roule. Jusqu'à 106 km/h, la police ferme, en effet, les yeux, sur les trajets qui sont limités à 100 km/h. Dans ce dernier cas, les automobilistes doivent cependant payer une taxe de 25 francs pour frais d'écritures.

## Le Conseil d'Etat vaudois n'a pas pris de position concernant le laboratoire de lait de Moudon

Le Conseil d'Etat vaudois, au cours d'une séance qu'il a tenue vendredi, a notamment procédé à un échange de vues concernant le laboratoire d'analyse de lait de Moudon, que l'Union des producteurs suisses (UPS) a l'intention de boycotter. Le Conseil d'Etat n'a pris aucune décision pour l'instant. Il reverra la question lors de la séance de mercredi prochain.

## Collision à Yverdon : trois blessés

(c) Hier, vers 18 h 30, un grave accident s'est produit à Yverdon à la hauteur de la station AGIP avenue des Bains. Une auto VW zuricoise quittant prématurément la station est entrée en collision avec une voiture venant d'Yverdon et roulant en direction de Lausanne. Les voitures sont démolies. Il y a eu trois blessés qui ont été transportés, peu après à l'hôpital d'Yverdon.

## DERNIÈRE HEURE

### Londres : parlement rappelé

LONDRES (Reuter). — Le gouvernement a pris vendredi soir la décision de rappeler le parlement mercredi et jeudi prochains pour un débat sur la crise économique qui aura lieu durant la période normalement réservée aux vacances de Noël.

Dans une interview télévisée, lord Carrington, président du parti conservateur, a déclaré que la situation actuelle pourrait imposer des élections générales anticipées.

## La campagne contre Soljenitsyne

MOSCOU (AP). — Le gouvernement soviétique a engagé vendredi soir sa campagne officielle contre Alexandre Soljenitsyne en accusant à la télévision le prix Nobel de «diffamation malveillante» contre l'Union soviétique.

Informant pour la première fois l'opinion publique soviétique de la publication à l'étranger du dernier livre de Soljenitsyne, «L'Archipel de Goulag» le commentateur Anatoly Potapov a affirmé que «ce libelle est typique de ses dernières œuvres... c'est une diffamation malveillante contre notre Etat socialiste».

Le commentateur soviétique s'est inquisiteur du fait que la publication de ce livre à l'étranger a servi de «pivot à la campagne anti-soviétique» dans les journaux étrangers.

Selon lui, Soljenitsyne est apparemment un «ennemi de la détente, qui cherche tous les moyens d'empoisonner l'atmosphère de la détente, de diffamer l'Union soviétique et de miner la confiance dans notre mode de vie.»

## Une transplantation de cornée au Japon

TOKIO (AP). — Un œil fourni par la banque internationale des yeux du Sri Lanka (ex-Ceylan) a, pour la première fois servi à une transplantation de la cornée au Japon.

Le professeur Imaizumi, directeur du service d'ophtalmologie de l'université de Morioka, a pratiqué l'opération sur un jeune étudiant en médecine de l'université Kagoshima, Tatsuro Matsuo, qui est âgé de 19 ans.

Le jeune patient souffrait d'une grave affection qui a pour conséquence de rendre la cornée de l'œil opaque. L'opération a été couronnée de succès et l'œil malade devrait recouvrer une vision normale dans un délai de trois mois si aucun phénomène de rejet ne se manifeste.

## Inondations au Mozambique : des centaines de victimes

LISBONNE, (DPA). — Les inondations catastrophiques qui viennent de ravager la partie centrale de la possession portugaise d'outre-mer du Mozambique ont fait, selon un bilan établi vendredi, plusieurs centaines de morts et privé 8000 personnes de leurs habitations.

Cent mille hectares de terrain ont été submergés à la suite des fortes pluies qui sont tombées durant la nuit de la Saint-Sylvestre dans le bassin du Save, un fleuve dont les sources sont situées

en Rhodésie. Des milliers de personnes s'étaient réfugiées dans les arbres et sur des radeaux de fortune pour échapper à la noyade. Nombre d'indigènes s'étaient même accommodés des gigantesques fourmillières pour se mettre à l'abri des eaux.

Entre temps, rapporte le journal «Diario de noticias», tous les hélicoptères, avions, bateaux et véhicules disponibles ont été utilisés pour venir porter secours aux malheureuses victimes.

## ECONOMIE ET FINANCES

# Le chantage arabe

Commentant la crise pétrolière avec un optimisme dont chaque jour qui passe accuse la légèreté, M. Messmer disait l'autre semaine : «La situation de la France, n'en déplaise aux amateurs de catastrophes, est bonne... Le niveau de nos stocks est tel qu'aucune restriction importante ne s'impose.» Et le premier ministre ajoutait : «Ce qui intéresse les pays producteurs de pétrole, c'est d'en tirer le plus possible pour leur industrialisation. On peut se demander si cet effort d'industrialisation, qui appelle une coopération, ne nécessite pas des accords entre Etats plutôt qu'entre Etats et grandes sociétés.»

L'idée d'accords entre Etats est à examiner. Mais l'heure n'est pas aux digressions et moins encore aux diversions. Ce ne sont pas les «grandes sociétés» qui ferment les robinets, mais une poignée de potentats arabes, riches comme Crésus bien que régnant sur des populations misérables!

Les «grandes sociétés», comme d'ailleurs les autres, cherchent le profit. On voit mal en quoi la diminution du trafic servirait leurs intérêts. Elles ont cédé aux exigences de leurs fournisseurs arabes. Ces derniers se sont attribué 25% de «prise de participation» dans les concessions existantes et, selon les accords signés, ils pourront d'ici dix ans en acquérir 26% de plus, s'assurant ainsi un contrôle à l'échelle mondiale!

Le montant des «acquisitions» sera largement couvert par l'augmentation unilatérale des prix. En octobre, les membres de l'«Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole» ont décidé une majoration des tarifs variant de 71 à 98%. Ils en sont maintenant à la vente aux enchères...

C'est avec les fonds de leurs prêteurs — même les moyens et les petits — que les «grandes sociétés» ont financé les investissements colossaux pour la recherche, le forage, le pompage et le transport de l'«or noir». Inutile de cacher la vérité. Ceux qui tiennent aujourd'hui la dragée haute à l'Europe occidentale, au Japon, aux Etats-Unis, soutenus plus ou moins par l'Union soviétique, sont les féodaux milliardaires, héritiers d'une richesse créée par d'autres qui — tenant sous leur coupe les sources d'un pétrole indispensable aux pays industrialisés — se livrent contre ceux-ci à un chantage politique sans précédent.

Les maîtres chanteurs ne cachent pas leurs buts. Il s'agit d'amener les pays menacés d'une asphyxie économique à prendre fait et cause pour ceux qui rêvent de rayer Israël de la carte du monde, à contraindre le petit Etat juif de se considérer comme vaincu dans les deux guerres qui lui ont été imposées, à se replier sur les positions d'avant juin 1967 qui faillirent lui coûter l'existence...

Cette mise en demeure est irréversible et inadmissible. Jamais — sinon aux temps où Hitler faisait trembler le monde — pareille atteinte n'a été portée à la souveraineté des nations. Jamais une démocratie libre n'a infléchi sa politique extérieure en fonction d'une pression de cette nature. Jamais un gouvernement digne de ce nom n'a accepté que

## bulletin boursier

NEUCHÂTEL	3 Janv.	4 Janv.
Banque nationale	565.-	570.- d
Credit foncier neuchât.	700.-	700.- d
La Neuchâteloise ass.	360.-	360.- d
Gardy	115.-	115.- d
Cortailon	2800.-	2700.- d
Coissonay	1975.-	1975.- d
Chaux et ciments	715.-	715.- d
Dubied	700.-	700.- d
Ciment Portland	2500.-	2500.- d
Interfood port.	6050.-	6050.- d
Interfood nm.	925.-	925.- d
Navigation N'tel priv.	60.-	60.- d
Girard-Perregaux	680.-	680.- d
Palliard port.	570.-	550.- d
Palliard nm.	150.-	150.- d

LAUSANNE	3 Janv.	4 Janv.
Banque cant. vaudoise	1150.-	1145.-
Credit foncier vaudois	980.-	980.-
Ateliers constr. Vevey	485.-	490.-
Editions Rencontre	850.-	850.-
Rinsöz & Ormond	815.-	800.- d
La Suisse-Vie ass.	3000.-	3100.-
Zyma	1680.-	1700.-

GENÈVE	3 Janv.	4 Janv.
Grand Passage	495.-	505.-
Charmilles port.	820.-	820.-
Physique port.	320.-	290.- d
Physique nm.	230.-	230.-
Astra	410.-	35.- o
Monte-Edison	4.-	4.-
Olivetti priv.	7.-	7.25
Fin. Paris Bas	121.-	120.50
Allumettes B	74.-	76.- o
Elektrolux	164.-	159.-
S.K.F. B	195.-	188.- d

ZURICH (act. étrang.)	3 Janv.	4 Janv.
Alcan	133.-	133.-
Am. Metal Climax	173.50	175.-
Am. Tel. & Tel.	169.-	169.-
Beatrice Foods	72.50	72.-
Burroughs	683.-	683.-
Canadian Pacific	53.75	54.-
Caterpillar Tractor	223.-	229.-
Chrysler	51.50	51.25
Control Data	116.50	117.50
Corning Glass Works	253.-	252.-
CPT Int.	90.-	92.50
Dow Chemical	191.-	191.50
Du Pont	539.-	558.-
Eastman Kodak	387.-	383.-
EXXON	323.-	327.-
Ford Motor Co.	136.-	137.-
General Electric	212.-	212.-
General Foods	83.-	84.-
General Motors	155.-	157.50
General Tel. & Elec.	83.-	84.50
Goodyear	53.-	53.50
Honeywell	241.-	258.-
I.B.M.	822.-	800.-
International Nickel	116.-	118.-
International Paper	175.50	184.-
Internat. Tel. & Tel.	94.-	97.25
Kennecott	154.-	148.-
Litton	23.50	24.25
Marcor	69.-	69.75
MMM	264.50	264.-
Mobil Oil	177.-	186.-
Monsanto	184.-	186.50
National Cash Register	107.50	106.50
National Distillers	43.50	44.-
Phillip Morris	384.-	383.-
Phillips Petroleum	227.-	234.-
Procter & Gamble	309.-	310.-
Sperry Rand	144.-	146.-
Texaco	100.-	105.50
Union Carbide	114.-	114.-
Uniroyal	25.50	27.-
U.S. Steel	124.-	125.50
Warner-Lambert	121.-	124.50
Woolworth F.W.	62.50	63.-
Xerox	410.-	408.-
AKZO	60.-	62.-
Agglo Gold I	197.-	125.25
Anglo American	25.50	25.50
Machies Bull	32.75	31.75
Italo-Argentina	48.75	50.-
De Beers I	23.50	22.-
General Shopping	499.-	505.- o
Imperial Chemical Ind.	15.25	15.50
Philips-U.-K.	84.-	84.-
Péchiney	40.50	40.50
Royal Dutch	110.50	113.-
Sodec	91.-	93.50
Unilever	121.50	129.-
A.E.G.	134.-	136.-
B.S.F.	134.-	136.-
Deggusa	290.-	290.- d
Farben. Bayer	122.-	124.50
Hoechst. Farben	127.-	130.-
Mannesmann	183.-	164.- d
R.W.E.	166.-	167.50
Siemens	246.-	250.-
Thyssen-Hütte	66.-	66.-
Volkswagen	136.-	138.-

FRANCFORT	3 Janv.	4 Janv.
A.E.G.	102.-	103.-
B.S.F.	112.80	114.60
B.M.W.	174.50	176.-
Daimler	247.-	247.50
Deutsche Bank	224.-	225.-
Dresdner Bank	164.50	164.-
Farben. Bayer	103.50	104.20
Hoechst. Farben	108.-	108.50
Karstadt	290.-	292.-
Kauffoh	182.-	183.-
Mannesmann	138.70	138.50
Siemens	208.80	209.80
Volkswagen	114.-	116.20

MILAN	3 Janv.	4 Janv.
Assic. Generali	70500.-	70950.-
Fiat	1748.-	1755.-
Finsider	377.-	382.50
Italcementi	31900.-	32090.-
Monte Amiata	1435.-	1515.-
Motta	3145.-	3118.-

AMSTERDAM	3 Janv.	4 Janv.
Amrobank	59.80	59.30
AKZO	52.-	52.80
Amsterdam Rubber	178.-	186.-
Bols	108.-	108.20
Heineken	229.50	224.-
Hoogovens	63.-	61.10
K.L.M.	63.-	65.80
Ned. Kabelfab	—	—
Robeco	201.50	201.60

TOKYO	3 Janv.	4 Janv.
Canon	270.-	260.-
Citizen	170.-	171.-
Fuji Photo	277.-	267.-
Fujitsu	255.-	260.-
Hitachi	180.-	183.-
Honda	515.-	491.-
Kirin Brew.	289.-	282.-
Komatsu	242.-	230.-
Mat. E. Ind.	468.-	450.-
Sony	3840.-	3560.-
Sumi Bank	435.-	440.-
Takeda	226.-	224.-
Tokyo Marine	461.-	451.-
Toyota	435.-	422.-

PARIS	3 Janv.	4 Janv.
Air liquide	247.-	248.50
Aquitaine	528.-	

# L'Italie s'insurge contre le chantage arabe exigeant le licenciement du rédacteur en chef de « La Stampa »

ROME (AP). — De la gauche à la droite, les milieux politiques italiens ont réagi avec indignation à la menace des Arabes de boycotter Fiat à moins que ne soit licencié le rédacteur en chef juif de « La Stampa », le journal qui appartient à la société.

Le personnel du quotidien a exprimé sa totale solidarité envers le rédacteur en chef, M. Arrigo Levi, et a accusé les Arabes de se livrer à un chantage.

Le gouvernement italien a d'ailleurs repoussé vendredi une requête arabe tendant à ce que Fiat licencie M. Levi.

Selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, le gouvernement italien espère que la question « pourrait et devrait être éclaircie et réglée par les voies appropriées et dans l'esprit de l'amitié traditionnelle entre notre pays et le monde arabe ».

## SOUS PEINE DE...

Accusant M. Levi d'être « un sioniste travaillant contre les Arabes », M. Mahgoub, chef du bureau de boycottage

arabe, a déclaré au Caire qu'il faudrait que Fiat licencie le rédacteur en chef de « La Stampa », « sous peine d'une révision du statut de la société dans les pays arabes ».

Le bureau arabe de boycottage au Caire a précisé que la décision de réclamer le licenciement de M. Levi a été prise en décembre par tous les ambassadeurs arabes accrédités à Rome. Le bureau de boycottage considère que M. Levi est « un sioniste travaillant contre les Arabes ».

L'organe du P.C., « L'Unita », pourtant pro-arabe, estime dans un éditorial pendant lequel l'initiative arabe, est « une immixtion inadmissible... dans les affaires intérieures d'un autre pays, qui touche à la liberté d'expression et qui, par conséquent, ne peut qu'être condamnée ».

M. Spadolini, sénateur républicain, historien et ancien rédacteur en chef de « Corriere della sera », le plus grand quotidien italien, a déclaré : « A partir du chantage sur le pétrole, ils en vien-

nent rapidement au chantage contre la libre opinion et la libre pensée. L'hypothèse qu'un pays étranger exige le licenciement d'un rédacteur en chef d'un



M. Levi, rédacteur en chef de « La Stampa ».

(Téléphoto AP)

journal italien libre pour l'in vraisemblable raison qu'il est juif n'aurait jamais été faite, même en politique-fiction ».

M. Levi a déclaré, pour sa part, que la direction de Fiat n'a exercé absolument aucune sorte de pression sur lui depuis que les Arabes ont formulé leur exigence. M. Levi est rédacteur en chef de « La Stampa », l'un des journaux les plus considérés de l'Italie, depuis le début de 1973.

La fédération nationale de la presse, et le syndicat national des journalistes ont dénoncé dans un communiqué l'initiative arabe comme « une menace à la liberté de tous les journalistes italiens qui, à partir de maintenant, peuvent se sentir menacés dans le libre exercice de leur profession ».



Le général commandant la délégation égyptienne aux entretiens de Genève arrivant au Palais des Nations.

(Téléphoto AP)

# Proche-Orient: remous sur le front de Suez

LE CAIRE (AFP). — Le porte-parole des Nations unies au Caire a confirmé qu'aucun ravitaillement n'était parvenu jeudi, à la ville de Suez et à la troisième armée. Les Israéliens, a-t-il précisé, se sont opposés au déchargement des camions de l'O.N.U. sous prétexte que des tir avaient lieu dans la région de Suez.

De fait, a dit le porte-parole, des incidents se sont déroulés dans cette région jeudi matin. C'est le deuxième jour consécutif que, les Israéliens s'opposent au ravitaillement de la troisième armée, mais c'est la première fois qu'ils s'opposent au ravitaillement de la ville de Suez.

En ce qui concerne la troisième armée, celle-ci n'a donc apparemment plus reçu de ravitaillement depuis lundi dernier car en début de semaine l'O.N.U. n'a pas organisé de convoi à cause des fêtes de fin d'année.

Le porte-parole a indiqué que des camions de ravitaillement se sont mis en route vendredi pour Suez et la troisième armée, mais il n'a pu dire si ce ravitail-

lement avait été déchargé et était parvenu aux destinataires.

Il a souligné que l'O.N.U. avait porté dès jeudi ce problème « à tous les niveaux israéliens, y compris le niveau gouvernemental », mais il s'est refusé à dire qu'il s'agissait d'une violation par Israël du cessez-le-feu, ou de l'accord en six points.

Aux termes de cet accord, proposé par M. Kissinger et signé le 11 novembre au kilomètre 101 par les Israéliens et les Égyptiens, Israël doit laisser passer le ravitaillement destiné à la ville de Suez et à la troisième armée, mais a le droit de s'assurer que ce ravitaillement est non-militaire. Ce sont les Nations unies qui sont chargées de l'acheminement de ce ravitaillement.

Par ailleurs, le porte-parole a indiqué que la journée du 2 janvier avait été marquée par une recrudescence des incidents par rapport à la veille, soit 42 au total. Trois d'entre eux ont duré plus d'une heure, 18 ont mis en jeu l'artillerie. La plupart se sont produits au sud-ouest d'Ismaïlia et dans la région de Suez.

Enfin, il a indiqué qu'une unité égyptienne qui avait avancé de 200 mètres le 1er janvier, dans la région d'El Kantara, n'avait toujours pas regagné ses positions, malgré les demandes des officiers de la force d'urgence.

## UN FAIT PAR JOUR

### Après le verdict

Certains experts d'outre-Atlantique disent : « Après tout, les Arabes ne peuvent pas boire leur pétrole ». D'autres assurent qu'il y a, entre les États-Unis et le roi Fayçal, une histoire de marchés — fructueux — et d'investissements arabes — importants — dans certains secteurs-clés, mais déclinants, de l'industrie américaine. De méchantes langues affirment même que le souverain serait actuellement très intéressé par des prises de participation dans l'industrie américaine de l'aluminium. Kissinger, jeudi n'était tout de même pas obligé de tout dire.

Stewart Alsop, un des plus influents éditorialistes des États-Unis, écrivait récemment que tout cela n'aurait aucune importance si « Kissinger était un homme ordinaire », mais que « malheureusement, il n'en était rien ». C'est dire que son dernier « show » sur la crise du pétrole ne peut être dissocié de la recherche d'un règlement du conflit au Proche-Orient. La diplomatie américaine nous a d'ailleurs appris qu'elle savait, parfois, prendre de singuliers chemins pour arriver au but, c'est-à-dire pour servir au mieux les intérêts des États-Unis. Personne ne peut reprocher à Nixon de travailler en ce sens. C'est pour cela, ma foi qu'il a été élu.

Kennedy avait donné l'exemple quand éclata la révolution yéménite. Et du Yémen au Caire et à Tel-Aviv, il n'y a que quelques arpents de sable. Ce fut pourtant une chose singulière — mais bien sûr révélée après coup — de voir JFK se brouiller avec l'Arabie saoudite, reconnaître le régime républicain de Sallal, verser des millions de dollars à Nasser pour lui permettre d'entretenir sa guerre, tout en demandant à M. Bunche de prévenir le roi Fayçal qu'il aurait, moyennant une augmentation substantielle des redevances pétrolières à cesser tout appui à l'émir du Yémen. Ce que Fayçal se hâta d'accepter : l'Aramco valant bien une république.

L'affaire du Proche-Orient doit donc être examinée à pas comptés. Bien des choses entrent en ligne de compte. Des choses que l'on est parfois étonné de trouver aussi près de la ligne de cessez-le-feu. Ainsi, n'est-il pas curieux que Dayan ait été choisi pour parler politique avec Kissinger ? Je sais bien qu'en un pareil domaine, stratégie et politique ont l'habitude de dormir ensemble. Mais, est-ce déjà l'indication qu'Abba Eban n'est plus que pour rire, ministre israélien des affaires étrangères ? Dayan face à Kissinger. Deux plans en tête à tête. Pas forcément les mêmes.

Dayan n'a certainement pas abandonné l'idée d'accroître la présence juive en Cisjordanie, ni d'implanter des colonies dans certains secteurs du Sinaï. Il est douteux que Kissinger ne veuille plus favoriser l'autodétermination de la population de la bande de Gaza. Israël n'y a jamais proposé de la rendre à l'Égypte. Kissinger pense que ses habitants pourraient choisir entre le rattachement à un État palestinien, à l'Égypte ou à la Jordanie. Et que dire du Golan ?

J'ai été bien dur, vendredi, pour les négociateurs de Genève. Mea culpa. Soviétiques et Américains qui connaissent bien la musique ont écrit une partition sur l'air de la Palestine. Pas question pour l'instant de recevoir Ararat à Genève. Cela ferait trop voyant. Mais ils ont trouvé autre chose. C'est tout ce que les Super-Grands peuvent faire preuve d'ingéniosité. Pas d'Ararat ? Qu'à cela ne tienne ! Alors, disons que l'on consultera les Palestiniens, entre deux portes du Palais des Nations, à chaque fois que les problèmes les intéressants seront évoqués. C'est-à-dire probablement tous les jours. Incroyable ? Pourquoi donc ?

Après tout les Américains ont bien entamé des pourparlers pour la livraison de matériel militaire. A qui ? A la Chine populaire ? Mais, surtout ne le répétez à personne. Et surtout pas à Kissinger qui en a eu l'idée. A la Maison-Blanche, aussi, les murs ont des oreilles.

L. GRANGER

# Essence: la Hollande à l'heure du rationnement

AMSTERDAM (AP). — Bien que la Hollande reçoive encore près de deux fois plus de pétrole qu'elle n'en consomme, le rationnement de l'essence y entrera en vigueur le 12 janvier.

Il s'agit davantage d'une mesure de précaution, comme l'interdiction de rouler le dimanche décidée il y a plusieurs semaines, que d'une nécessité urgente pour le gouvernement néerlandais qui admet volontiers que les réserves n'ont pas encore été entamées.

Si l'on ne peut parler de crise grave en dépit du fait que l'embargo arabe est dirigé exclusivement contre les Pays-Bas en Europe, les experts s'attendent néanmoins à ce que le taux de croissance tombe à zéro cette année dans le pays.

Déjà les symptômes d'un ralentissement industriel inévitable se multiplient. A Rotterdam, le plus grand port du monde par où ont transité 305 millions de tonnes de marchandises l'an dernier, chiffre record, les raffineries de pétrole fonctionnent aujourd'hui nettement au-dessous de leur potentiel optimum. Ainsi « Shell », qui reçoit beaucoup de pétrole non-arabe, ne fonctionne qu'à 70-75 %, « Chevron » à 50 % et « Esso » à 40 % seulement.

Ailleurs dans le pays, près de 3000 chefs d'entreprise ont réduit le temps de travail de leurs employés. Les deux tiers de ces entreprises sont des garages et des stations-service et les activités de 500 autres sont liées aux produits pétroliers, mais les 400 dernières sont des hôtels et des restaurants qui ont dû réduire à la fois leurs effectifs et la semaine de travail.

Des économistes hollandais prédisent que le chômage, qui a touché 117.000 personnes (2,5 % de la population active) durant les onze premiers mois de 1973, pourrait intéresser cette année quelque 175.000 travailleurs.

Face aux dangers de crise économique, les Hollandais ont importé du pétrole iranien, nigérian et vénézuélien en quantités rigoureusement tenues secrètes par les autorités.

Le rationnement de l'essence ne prévoit que 15 litres par semaine pour chaque automobiliste mais la vente des coupons au plus offrant par ceux qui roulent très peu est autorisée.

## EN BELGIQUE

Les mesures de restrictions prises en

décembre en Belgique pour pallier la pénurie de pétrole resteront en vigueur pendant tout le mois de janvier, malgré la décision des pays arabes de considérer la Belgique comme un pays ami. Ainsi en a décidé le gouvernement à l'issue d'une concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

Ces mesures sont essentiellement les suivantes : limitation de vitesse à 80 km heure sur les routes, 100 km/h sur les autoroutes, extinction des publicités lumineuses et des vitrines à partir de 22 heures, diminution de 5 % de la tension du réseau électrique, limitation de la température à 18 degrés dans les établissements publics, appel à l'économie et interdiction de circuler un dimanche sur deux.

# Kadhafi aurait « signé » la tuerie de Rome

LONDRES (AFP). — Le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, a créé « ses propres groupes de terroristes palestiniens et a financé de nombreuses organisations terroristes dans divers pays », affirme le « Times » dans un article de première page signé par un « correspondant spécial ».

Selon le journaliste, qui cite des « sources sûres » à Koweït ainsi que des « sources diplomatiques et militaires » à Bruxelles, le colonel Kadhafi aurait versé 45 millions de livres à l'organisation palestinienne « Septembre noir » et 20 millions de livres à « d'autres groupes de jedayns ».

## DE L'ARGENT A GOGO

Parmi les « mouvements d'opposition » qui auraient bénéficié d'une aide du colonel Kadhafi, le « Times » cite l'IRA (1 million de livres) et les mouvements

de libération en Ethiopie (10 millions), en Syrie (1,3 million), en Somalie (300.000 livres), au Tchad (1,2 million), au Maroc (2 millions), en Tunisie (un million), aux Philippines (2 millions), en Thaïlande (300.000 livres) et au Panama (1,5 million).

D'autre part, le journal indique que le colonel Kadhafi a créé et financé une « aile libyenne » de « Septembre noir » : la « Jeunesse nationale pour la libération de la Palestine ». Ce serait cette nouvelle organisation, précise le « Ti-

mes », qui aurait lancé l'attentat contre l'aéroport de Rome au cours duquel 32 personnes ont été tuées. Plusieurs personnalités libyennes, dont le chef de la sécurité, le commandant Hani, auraient « participé directement » à la création de cette nouvelle organisation, affirme le journal.

Par ailleurs, le « Times » croit savoir que les auteurs de l'attentat de Rome auraient révélé aux autorités du Koweït le rôle joué par le colonel Kadhafi dans cette opération.



Signe des temps : les aviateurs de la RAF vont maintenant à bicyclette.

(Téléphoto AP)

# POUR L'AMOUR DE BORIS

PALOALTO (Californie) (AP). — Une heure et un mois ensemble à six ans d'intervalle. C'est bien peu pour Charlotte et Boris qui sont plus que jamais résolus à se marier en dépit des obstacles multiples dressés par la bureaucratie soviétique.

Charlotte Daigle, une Californienne de 31 ans, reçoit une lettre quotidienne de Boris Moukhamatchine, un Moscovite du même âge, qu'elle rencontre par hasard à l'aéroport de Leningrad en 1968. A la suite de la correspondance amicale, puis amoureuse qui s'établit entre eux, Charlotte obtint de passer un mois à Moscou en avril dernier, mais elle fut priée de regagner les États-Unis dès qu'il fut question de mariage avec Boris. Depuis, toutes ses demandes de visa ont été rejetées par les autorités soviétiques qui l'avaient soupçonnée d'espionnage.

« La situation n'est pas encourageante, mais je n'ai pas l'intention de renoncer », a déclaré la jeune Américaine en rédigeant une nouvelle demande de visa.



Charlotte Daigle (Téléphoto AP)

# Terrorisme à Londres: nouvelle arrestation

LONDRES (Reuter). — Une deuxième jeune Américaine a été arrêtée vendredi matin à l'aéroport de Londres, alors qu'elle arrivait de New-York. La police déclare qu'elle est une « associée connue » d'Allison Thompson, la jeune Américaine de 18 ans, originaire de l'Oregon, qui avait été arrêtée pendant les fêtes de Noël à son arrivée de Los-Angeles, des armes et des explosifs ayant été découverts dans sa valise.

L'ambassadeur du Maroc à Londres, M. Abdellah Chorf. Les trois individus arrêtés durant Noël seraient membres d'un groupe extrémiste de Santa-Barbara, en Californie. Ils sont soumis à un interrogatoire serré.

La jeune fille arrêtée, dont on ne dévoile pas l'identité, aurait déclaré à la police qu'elle avait deux valises au départ de New-York, mais une seule a été retrouvée à l'arrivée à Londres. On croit qu'elle a été arrêtée sur la base de renseignements livrés par les personnes déjà interrogées.

## Menaces contre Walter Scheel

BONN (AP). — Un porte-parole officiel a annoncé vendredi que le ministre ouest-allemand des affaires étrangères avait reçu mercredi une lettre signée « I.R.A. - Rhoendorf » (petite ville proche de Bonn) menaçant d'enlever le ministre, M. Scheel, si le gouvernement ne versait pas un million de livres sterling à un compte postal à Cologne. Depuis, le ministre a reçu une cassette sur laquelle la même demande était enregistrée, ainsi qu'un coup de téléphone anonyme.

Ces menaces surviennent alors qu'on est toujours sans nouvelles de M. Niedermayer, consul honoraire d'Allemagne à Belfast, enlevé il y a plusieurs jours devant son domicile par des inconnus que l'on suppose membres de l'I.R.A.

# TOUR DU MONDE

## EUROPE

**Condamné à mort**  
LONDONDERRY (Reuter). — L'armée républicaine irlandaise (IRA) a « condamné à mort » le nouveau secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Pym, qui a succédé à M. Whitelaw il y a un peu plus d'un mois.

**Moins de pain en Angleterre**  
LONDRES (Reuter). — Les boulangeries britanniques vont réduire leur production de 5 % pour économiser l'électricité pendant la crise énergétique résultant principalement du conflit des charbonnages.

La décision va entraîner une baisse de production de près de trois mille tonnes de pain par semaine.

**« Plombiers » à l'ambassade de Syrie à Bruxelles**

BRUXELLES (AFP). — M. Daoudy, ambassadeur de Syrie à Bruxelles, a confirmé qu'un dispositif d'écoutes avait été découvert à l'ambassade. Il était dissimulé dans la corniche boisée de son bureau.

Le dispositif — très sophistiqué — comportait un ensemble de huit planches de 1 m 50 de longueur sur 9 cm de largeur, comptant chacune 15 appareils circulaires.

Deux de ces planches étaient déjà en place lors de la mise à sac de l'ambassade il y a trois mois. C'est en essayant de placer les six autres que les « plombiers » ont été surpris il y a deux jours, a révélé l'ambassadeur syrien.

## ASIE

**La Banque du Japon soutient le yen**

TOKIO (AP). — D'après les milieux boursiers, la Banque du Japon a vendu hier quelque 400 millions de dollars pour soutenir le cours du yen au taux de 280 yens pour un dollar.

## PROCHE-ORIENT

**Pas de « Phantom » américains pour Ryad**

WASHINGTON (AFP). — L'Arabie saoudite a repoussé une offre de vente de chasseurs bombardiers américains « Phantom F-4 » auxquels elle préfère en définitive les « Mirage III » français ou l'appareil franco-britannique « Jaguar », révèle le « Christian Science Monitor ».

Le gouvernement du roi Fayçal, qui était en discussion depuis plusieurs mois avec les États-Unis pour l'achat des « Phantom », a préféré ne pas avoir à se soumettre à la clause selon laquelle Washington devrait donner son accord au cas où les appareils seraient ensuite fournis par l'Arabie saoudite à un pays tiers, précise le journal.

Les autorités de Ryad sont donc sur le point de conclure avec la France un marché pour l'achat de 34 « Mirage », ajoute le « Monitor », qui indique que les Saoudiens négocient également avec la Grande-Bretagne pour l'acquisition éventuelle du chasseur bombardier franco-britannique « Jaguar ».

## AMÉRIQUE

**Ennuis pour « Skylab »**

CAP CANAVERAL (Reuter). — Le gyroscope défectueux à bord de la station spatiale « Skylab » bat de plus en plus de l'aile et les contrôleurs de vol à Cap Canaveral se demandent maintenant si la mission pourra durer 85 jours comme prévu. « Il y a vraiment quelque chose qui ne tourne pas rond dans le volant, a déclaré le directeur de vol, en faisant allusion au gyroscope « malade ».

**6000 détenus au Chili**

SANTIAGO-DU-CHILI (AFP). — Environ six mille personnes restent détenues en divers endroits du Chili, qui avaient été arrêtées à la suite du coup d'Etat militaire du 11 septembre dernier.

Parmi elles figurent des personnes ayant violé les dispositions de l'état de siège et des personnes ayant commis des délits relevant des tribunaux militaires.

**Trafiquants de haschisch arrêtés aux États-Unis**

NEWARK (New-Jersey). (AP). — Neuf trafiquants de drogue, tous Américains, ont été inculpés à l'issue d'une enquête de deux ans sur un affaire d'introduction aux États-Unis de 770 kilos de haschisch évalués sur le marché de détail à quelque 7,5 millions de dollars.